

**MINISTÈRE
DE LA COMMUNICATION,
DE LA CULTURE, DES ARTS
ET DU TOURISME**

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**DIRECTION GÉNÉRALE DES
ÉTUDES ET DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**

BURKINA FASO

La Partie ou la Mort, nous Vaincrons



TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2024

Version Finale

DECEMBRE 2025

AVANT-PROPOS

Les statistiques résument un grand nombre d'informations utiles en vue d'une bonne prise de décisions politiques. Elles constituent un maillon indispensable à la formulation et à la mise en œuvre du système de planification et de suivi-évaluation des politiques et projets / programmes de développement à travers la mesure des interventions et des performances réalisées par les acteurs. L'information statistique aide à prévoir l'avenir par des projections permettant d'anticiper les risques.



C'est dans cette perspective que le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCCAT) met chaque année à la disposition des usagers du secteur, les informations statistiques du département dans un annuaire.

Le présent tableau de bord de l'année 2024 affiche les tendances se rapportant aux différents programmes qui sont : la culture, le tourisme, la communication et le pilotage consignés sous forme de graphiques et de tableaux analysés et interprétés. Il fournit des renseignements très utiles pour une bonne prise de décisions. Pour garantir la qualité des analyses, son élaboration a été participative.

J'adresse mes vifs remerciements à l'ensemble des correspondants statistiques et partenaires institutionnels, privés et associatifs qui ne ménagent aucun effort pour participer régulièrement à la production de ce document d'analyse.

Tout en vous souhaitant un très bon usage des informations contenues dans le présent tableau, nous restons disponibles et attentifs pour d'éventuelles suggestions visant l'amélioration de ce document.

Le Directeur Général des Etudes et des
Statistiques Sectorielles

Mambourou SOMA

*Chevalier de l'Ordre de mérite des Arts, des Lettres et de la
Communication*

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGP	: Arts graphiques et plastiques
ANPT-FT	: Agence Nationale de Promotion du Tourisme Faso Tourisme
AVT	: Agence de voyage et de tourisme
BBDA	: Bureau burkinabè du droit d'auteur
BRE	: Burkinabè résidents à l'étranger
CELPAC	: Centres de lecture publique et d'animation culturelle
CNT	: Conseil National de la Transition
CSC	: Conseil Supérieur de la Communication
DGCA	: Direction générale de la culture et des Arts
DGT	: Direction générale du tourisme
DMJ	: Dépense moyenne journalière
DMS	: Durée moyenne de séjour
DRM	: Droit de reproduction mécanique
EPE	: Entreprise Publique de l'État
ETH	: Etablissement touristique d'hébergement
FAPP	: Fonds d'Appui à la Presse Privée
FESPACO	: Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou
ISTIC	: Institut des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication
MCCAT	: Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme
OBSTOUR	: Observatoire national du tourisme
ONTB	: Office National du Tourisme Burkinabè
RTB	: Radio Télédiffusion du Burkina
SBT	: Société Burkinabè de Télédiffusion
TF	: Taux de fréquentation

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	3
SOMMAIRE.....	4
CHAPITRE I : PROGRAMME 039 CULTURE	6
I. PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL	7
II. ARTS VISUELS ET ARTISANAT D'ART	8
III. LIVRE ET LECTURE.....	10
1. Centre de lecture publique et d'animation culturelle (CELPAC)	10
2. Bibliothèque nationale du Burkina (BNB)	12
IV. CINEMA ET AUDIOVISUEL.....	15
1. Données relatives aux autorisations, visas et cartes professionnelles	15
2. Cinéma Numérique Ambulant (CNA)	17
V. GESTION COLLECTIVE DES DROITS D'AUTEUR ET DES DROITS VOISINS	18
1. Adhésion au BBDA	18
2. Œuvres déclarées au BBDA	20
3. Redevance de droit d'auteur	22
CHAPITRE II : PROGRAMME 040 TOURISME	24
I. OFFRE TOURISTIQUE.....	26
1. Etablissement Touristique d'Hébergement (ETH)	26
2. Sites touristiques et guides de tourisme.....	28
3. Restaurant de tourisme	32
4. Agences de voyage et de tourisme (AVT)	33
II. DEMANDE TOURISTIQUE	34
1. Arrivées globales	34
2. Nuitées	40
3. Indices de performance des ETH.....	43
4. Visite des sites.....	45
5. Emission de billets d'avion	46
6. Chiffre d'affaires	47
CHAPITRE III : PROGRAMME 046 COMMUNICATION	51
I. ENTREPRISES DE PRESSE ET DE COMMUNICATION	53
II. PRODUCTION ET DIFFUSION	60
1. Production	60

2. Diffusion	63
III. PARTICIPATION AU CONCOURS PRIX GALIAN	65
1. Candidats au concours Prix Galian	65
2. Lauréats au concours Prix Galian	67
IV. FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION	71
CHAPITRE IV : PROGRAMME 047 PILOTAGE ET SOUTIEN	73
I. RESSOURCES HUMAINES	74
II. RESSOURCES FINANCIÈRES	78
GLOSSAIRE	81
ÉQUIPE D'ÉLABORATION DU TABLEAU DE BORD	84

CHAPITRE I : PROGRAMME 039 CULTURE

Liste des graphiques

Graphique 039. 1 : Nombre de visiteurs des musées par région en 2024	7
Graphique 039. 2: Nombre de visiteurs des musées par nationalité en 2024	7
Graphique 039. 3: Evolution de la valeur des exportations d'objets d'arts.....	8
Graphique 039. 4: Evolution du volume des exportations d'objets d'arts.....	9
Graphique 039. 5: répartition des exportations par continent en 2024	9
Graphique 039. 6: Evolution du prix moyen d'un objet (en FCFA)	9
Graphique 039. 7: Répartition des œuvres disponibles par région en 2024.....	10
Graphique 039. 8: Fréquentation des centres de lecture grand public par région en 2024	11
Graphique 039. 9: Répartition des abonnés des centres de lecture publique par région	11
Graphique 039. 10: Répartition de prêts des centres de lecture publique par région	11
Graphique 039. 11: documents édités ou diffusés en 2024.....	13
Graphique 039. 12: répartition du nombre d'écrivains par sexe en 2024	13
Graphique 039. 13: Evolution du nombre de maisons d'édition.....	14
Graphique 039. 14: Evolution des attributions des numéros ISSN et dépôt légal par la BNB ..	14
Graphique 039. 15: Evolution des autorisations de tournage et de prise de vues.....	16
Graphique 039. 16: Evolution des autorisations d'exercice.....	16
Graphique 039. 17: Evolution des Visas d'exploitation	16
Graphique 039. 18: Evolution du nombre de séances de projection.....	17
Graphique 039. 19: Evolution du nombre de participants aux séances de projection.....	17
Graphique 039. 20 : Evolution du nombre d'adhésions d'artistes au BBDA	19
Graphique 039. 21: Répartition de nouveaux artistes adhérents au BBDA en 2024 par catégorie	19
Graphique 039. 22 : Evolution du nombre d'œuvres déclarées au BBDA	21
Graphique 039. 23 : Répartition des œuvres déclarées par catégorie au BBDA en 2024.....	21
Graphique 039. 24 : Evolution des droits recouverts de 2020 à 2024	22
Graphique 039. 25: répartition des droits recouverts en 2024 (en millions).....	23
Graphique 039. 26 : évolution des droits repartis, droits mis en paiements et des droits payés de 2020 à 2024 (en millions).....	23

I. PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

Points saillants

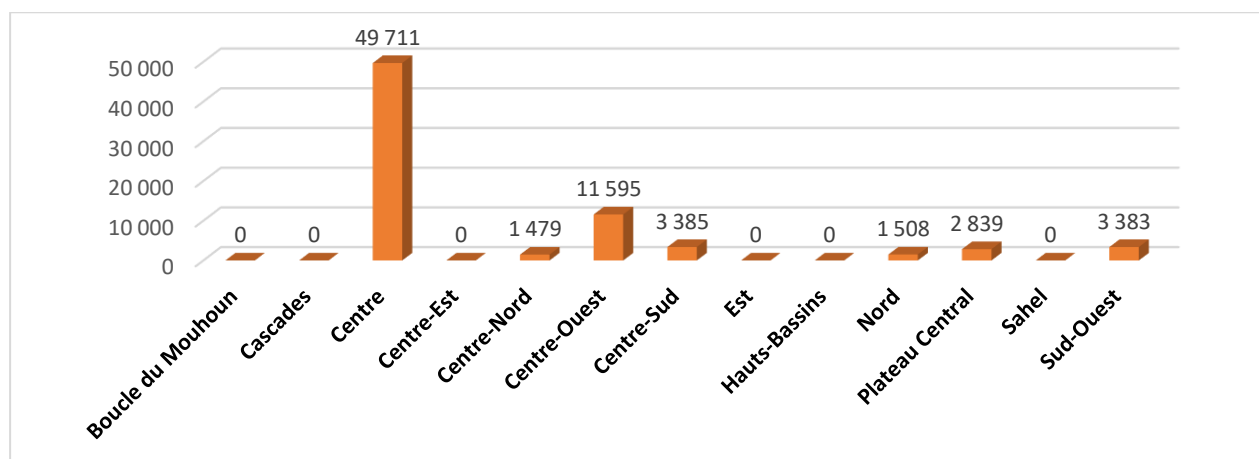
- 73 900 visiteurs enregistrés dans 18 musées en 2024 ;
- 97,5% des visiteurs sont des Burkinabè.

Commentaire général

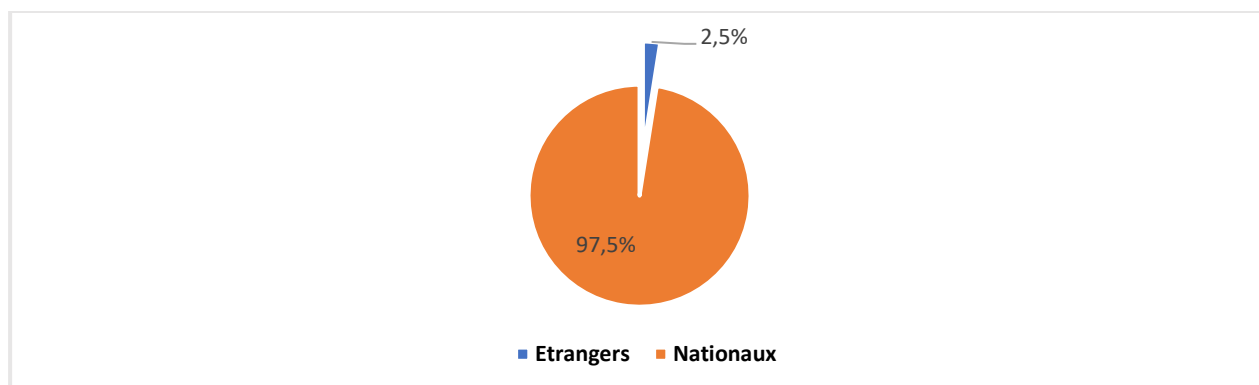
En 2024, 73 900 visiteurs ont été enregistrés contre 29 710 visiteurs en 2023 soit 44 190 visiteurs de plus. Les données collectées ont concerné 18 musées en 2024 contre 16 en 2023. Cela peut s'expliquer par l'amélioration progressive de la situation sécuritaire du pays et la continuité de l'organisation des grandes manifestations culturelles et touristiques notamment le Mois du Patrimoine burkinabè. Le nombre de visiteurs pourraient augmenter si la collecte s'étalait sur les 40 musées que compte le pays.

L'analyse par nationalité de visiteurs en 2024 montre que 97,5% sont des Burkinabè contre seulement 2,5% d'étrangers. La promotion du tourisme interne à travers la communication et la sensibilisation explique cet état de fait.

Graphique 039. 1 : Nombre de visiteurs des musées par région en 2024



Graphique 039. 2: Nombre de visiteurs des musées par nationalité en 2024



II. ARTS VISUELS ET ARTISANAT D'ART

Points saillants

- 86,2% des objets d'art exportés vers l'Europe et l'Asie en 2024 ;
- 424,37 millions de FCFA de valeurs déclarées sur les exportations en 2024.

Commentaire général

En 2024, le nombre d'objets autorisés à l'exportation par la Direction Générale de la Culture et des Arts (DGCA) est de 107 762. Ce nombre a augmenté de 9 601 par rapport à sa valeur de 2023 qui était de 98 161. Cette amélioration est due au fait que la collecte des informations a couvert les deux semestres en 2024 contrairement en 2023 où la collecte n'a pu se faire qu'au premier semestre. La forte fréquence d'exportation des objets peut être liée à la valeur des objets reconnus sur le plan international créant plus de visibilité aux productions culturelles.

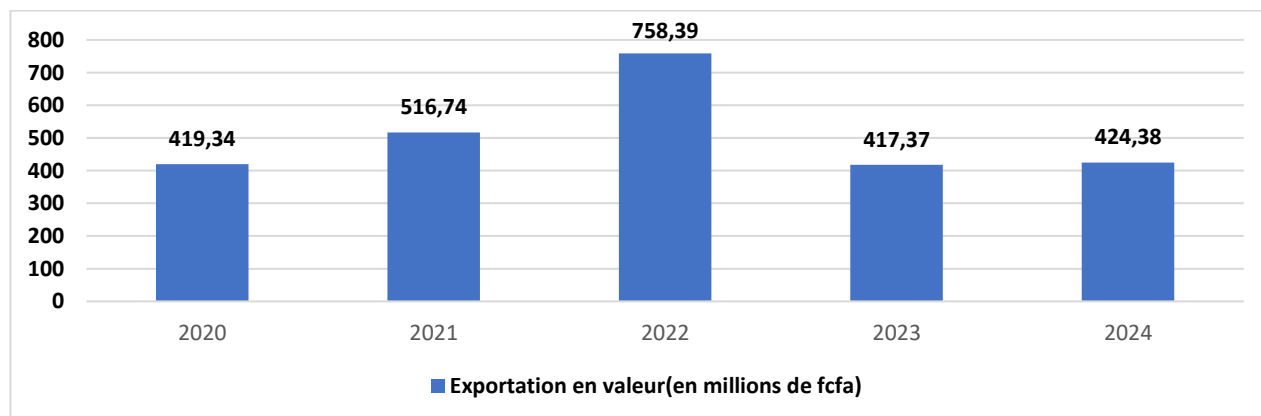
Entre 2020 et 2024, le nombre d'objets autorisés à l'exportation a évolué en dent de scie passant de 98 666 à 107 762.

En matière de destination des objets exportés en 2024, on note que 86,2% des objets autorisés à l'exportation sont acheminés vers l'Europe et l'Asie. Par ailleurs, l'Europe est la première destination avec 59,3%. La France à elle seule reçoit plus d'un quart (32,3%) de l'ensemble des objets exportés.

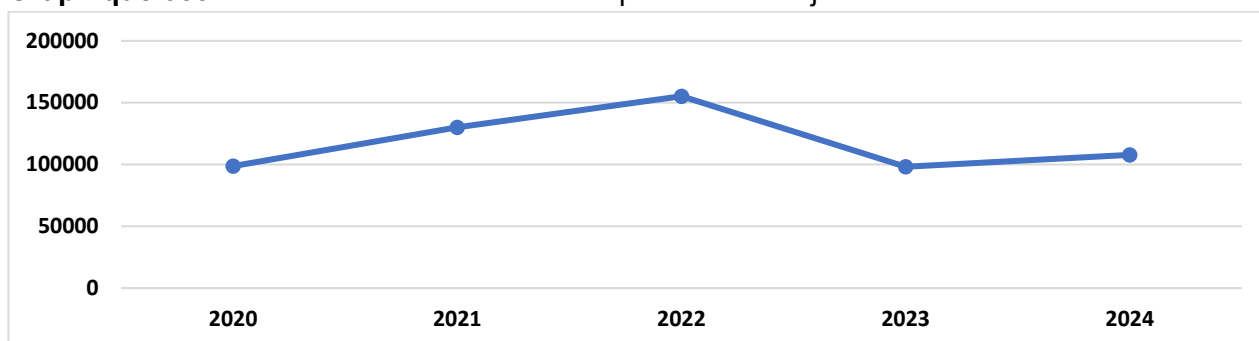
En termes de nature des objets spécifiés et autorisés à l'exportation, les objets classés « autres » représentent 55,3% suivis des « métaux » avec 15,8%. La plus petite valeur des exportations en 2024 concerne la poterie avec 0,3%. Cette dernière pourrait être liée à la fragilité de ces objets durant leur transport.

En termes de devises, il faut souligner que l'exportation des objets artistiques et culturels a rapporté 424,37 millions de francs CFA au cours de l'année 2024. Par ailleurs, le prix moyen d'un objet s'élève à 3 938,10 FCFA en 2024.

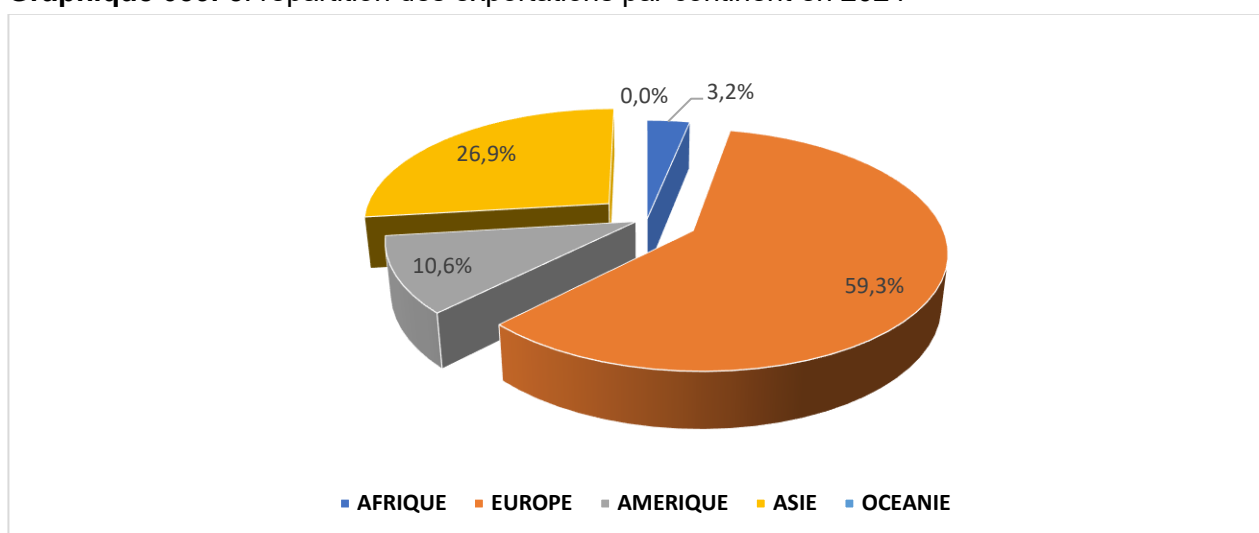
Graphique 039. 3: Evolution de la valeur des exportations d'objets d'arts



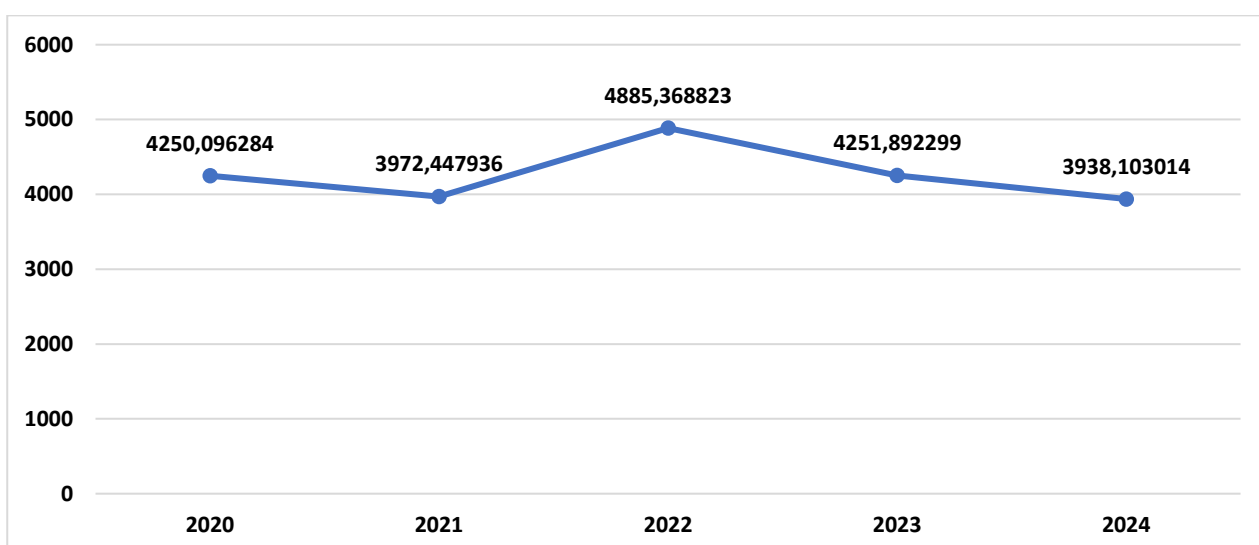
Graphique 039. 4: Evolution du volume des exportations d'objets d'arts



Graphique 039. 5: répartition des exportations par continent en 2024



Graphique 039. 6: Evolution du prix moyen d'un objet (en FCFA)



III. LIVRE ET LECTURE

1. Centre de lecture publique et d'animation culturelle (CELPAC)

Points saillants

- 20 967 œuvres dans les CELPAC de 5 régions en 2024 ;
- fermeture de 04 CELPAC sur 36 en 2024.

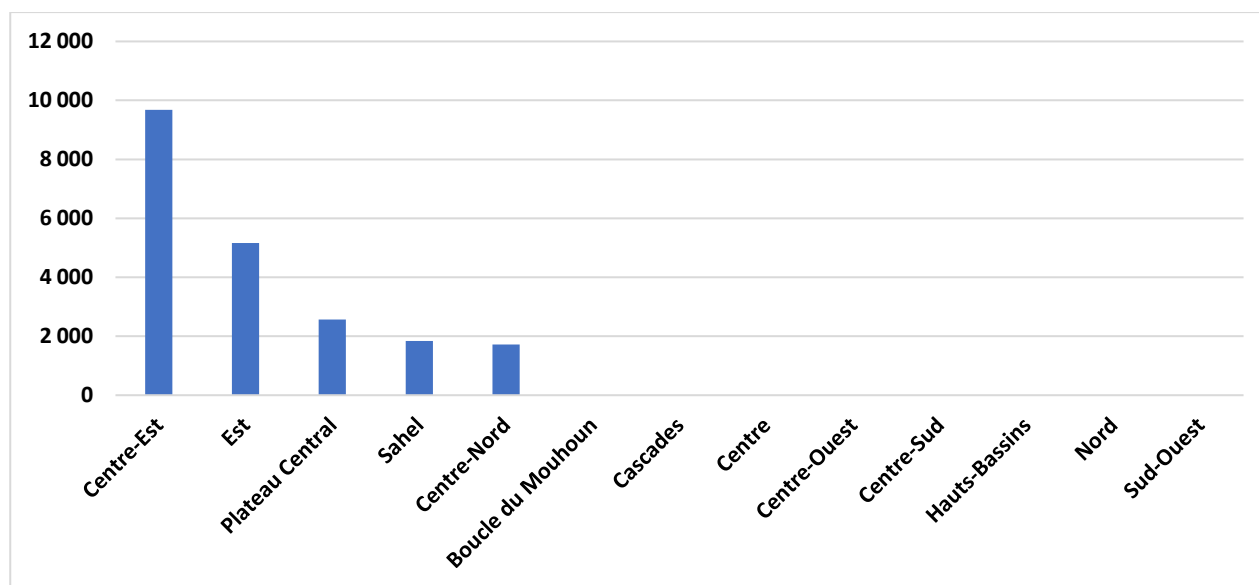
Commentaire général

En 2024, le nombre d'œuvres disponibles dans les CELPAC a drastiquement diminué passant de 61 667 en 2023 à 20 967. En effet, ces données ont été recueillies dans 5 régions comparativement à 2023 où les données ont concerné les 13 régions. La baisse de la disponibilité des œuvres est liée à la fermeture de certains CELPAC (Bobo-Dafra, Diapaga, Pama, Yalgo), l'inaccessibilité de certaines zones, le déclassement de certaines œuvres et les pertes liées au prêt des œuvres.

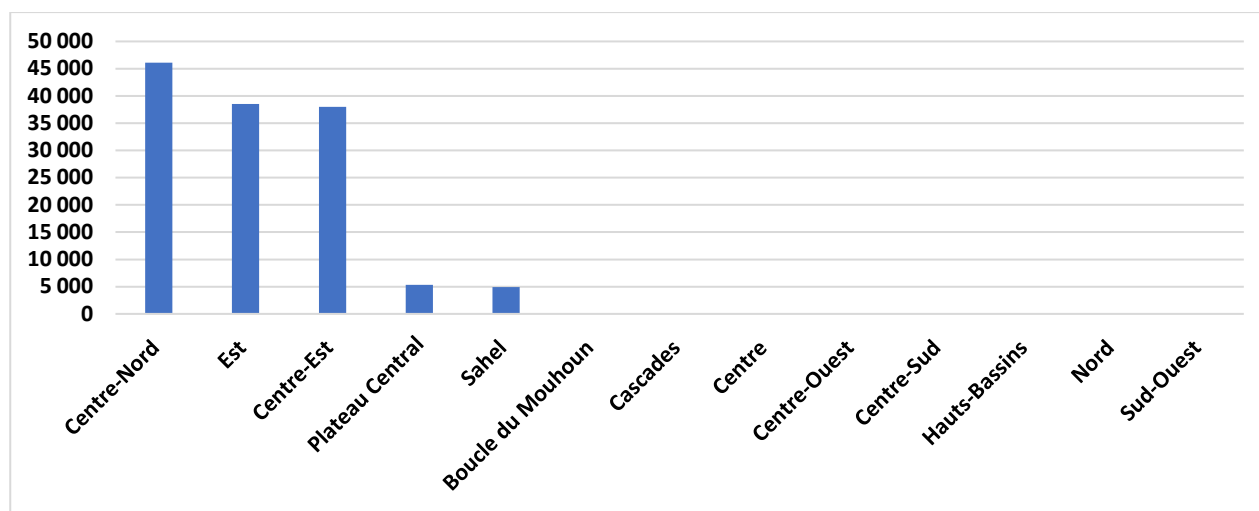
La collecte de données sur la fréquentation des CELPAC en 2024 a concerné 5 régions, ce qui a permis d'enregistrer au total 132 882 visiteurs.

Aussi, le nombre de prêts de livres enregistré est de 59 546 dans les 5 régions. Quant au nombre d'abonnés, il est de 11 373.

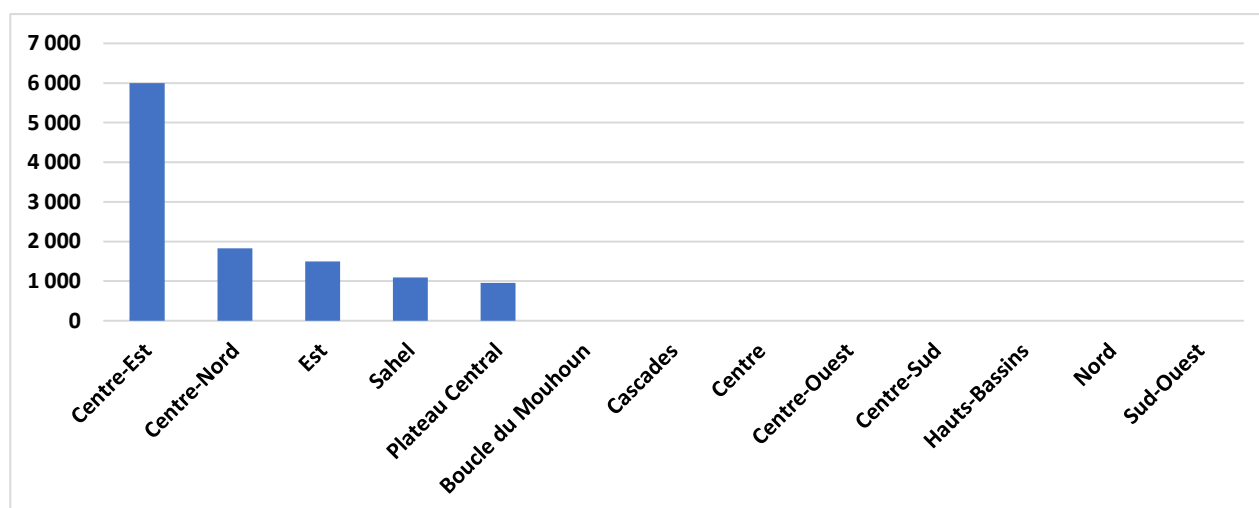
Graphique 039. 7: Répartition des œuvres disponibles par région en 2024



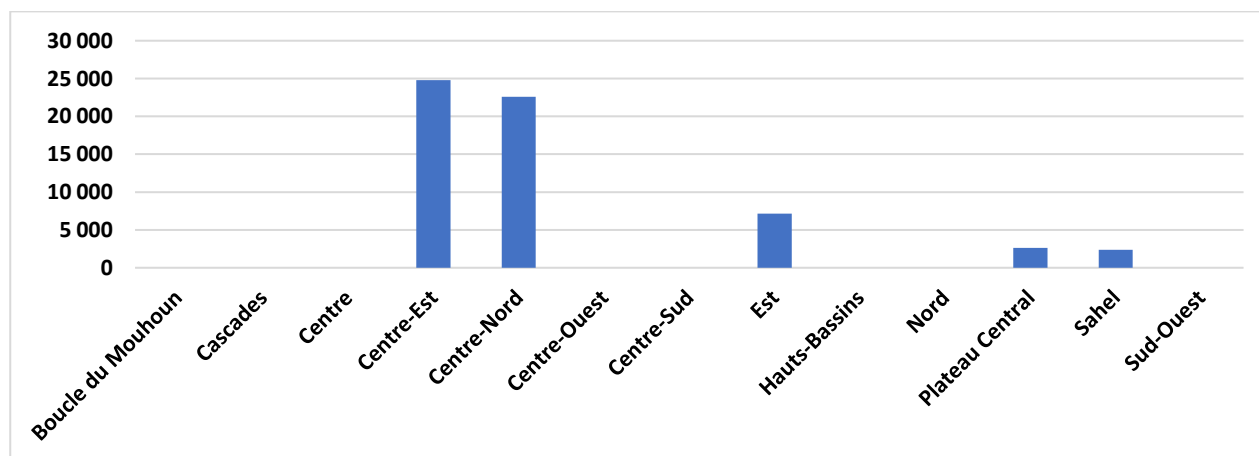
Graphique 039. 8: Fréquentation des centres de lecture grand public par région en 2024



Graphique 039. 9: Répartition des abonnés des centres de lecture publique par région



Graphique 039. 10: Répartition de prêts des centres de lecture publique par région



2. Bibliothèque nationale du Burkina (BNB)

Points saillants

- hausse de 67,6% de documents édités ou diffusés entre 2023 et 2024 ;
- 20,1% d'écrivains de sexe féminin enregistrés en 2024.

Commentaire général

Le nombre de documents édités ou diffusés est passé de 333 en 2023 à 558 en 2024, soit une progression de 225 (67,6%). Sur la période de 2020 à 2024, le nombre de ces documents a évolué en dent de scie les 3 premières années avant de connaître une croissance à partir de 2023. Cela s'explique principalement par la sensibilisation des acteurs de la chaîne du livre, l'interopérabilité entre les structures des différents ministères et l'accompagnement étatique à travers le Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT), le Fonds de Promotion Culturel (FPC) du BBDA, le Comité d'Evaluation des Requêtes de Subvention (CERS). Par ailleurs, le mécanisme mis en place par la Bibliothèque nationale du Burkina (BNB) contraignant les éditeurs à y déposer une copie de leur œuvre, a contribué à mieux capter le nombre de documents édités en 2024.

En ce qui concerne le nombre d'attribution d'ISSN¹, il est passé de 12 en 2023 à 20 en 2024 soit une augmentation de 8 ISSN. Par ailleurs, entre 2020 et 2024, ce nombre a évolué en dent de scie allant de 13 à 20.

Le dépôt légal, quant à lui a subi une croissance entre 2023 et 2024 passant de 760 à 794. Sur la période 2020-2024, on observe une tendance à la hausse. Cependant, en 2022 on a enregistré une baisse de 8 dépôts par rapport à l'année 2021 qui était de 570.

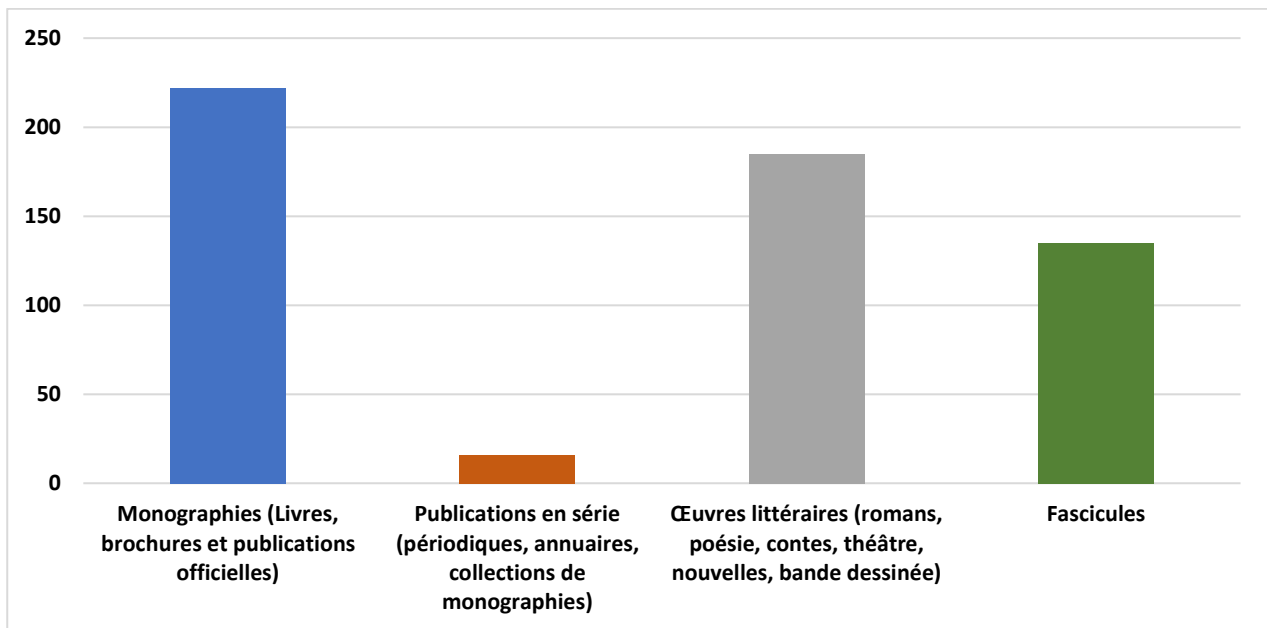
Les différentes augmentations sont imputables aux campagnes de communication et de sensibilisation.

Le nombre d'écrivains est passé de 217 en 2023 à 364 en 2024 soit une augmentation de 147 écrivains. Parmi ces écrivains, les femmes représentent 20,1% en 2024. Ce taux était de 11,1% en 2023.

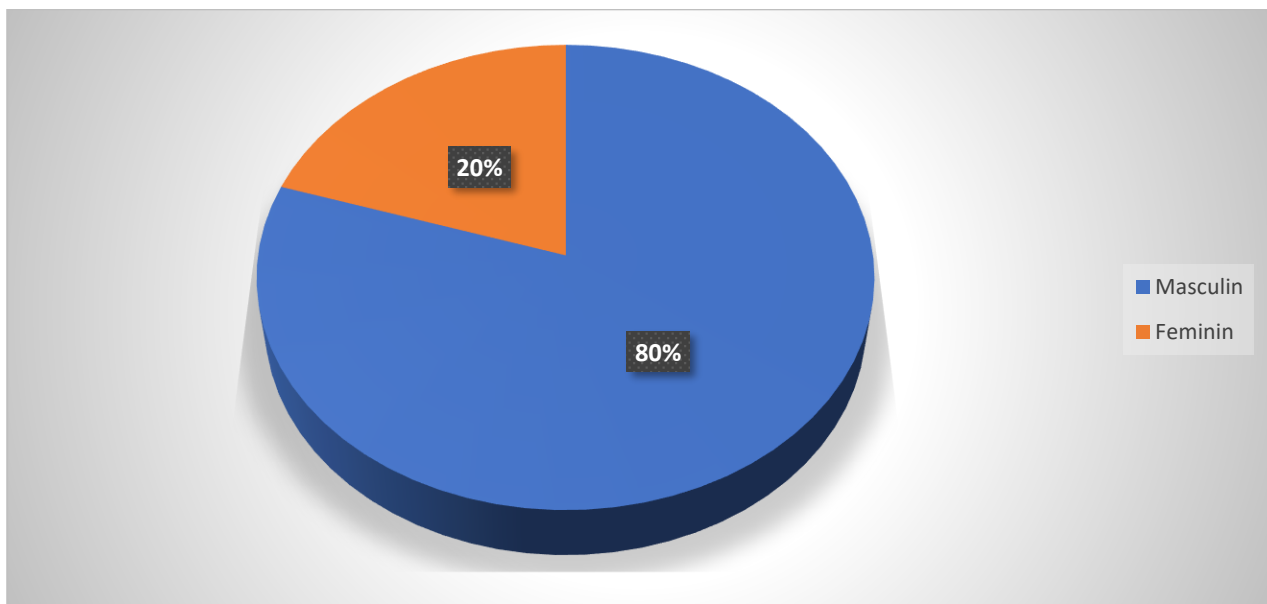
Le nombre de maisons d'édition a baissé de 17 entre 2023 et 2024. En effet, ce nombre est passé de 101 à 84 entre ces deux années. Cette baisse constatée est due principalement aux difficultés financières que connaissent certaines maisons d'édition.

¹ ISSN= International Standard Serial Number

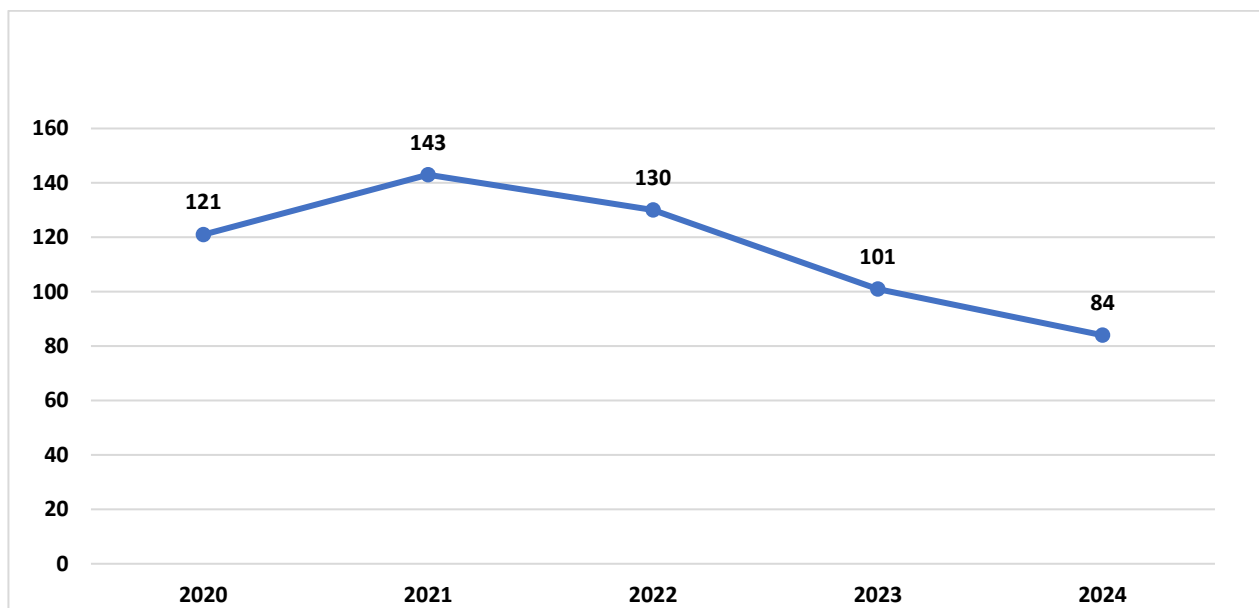
Graphique 039. 11: documents édités ou diffusés en 2024



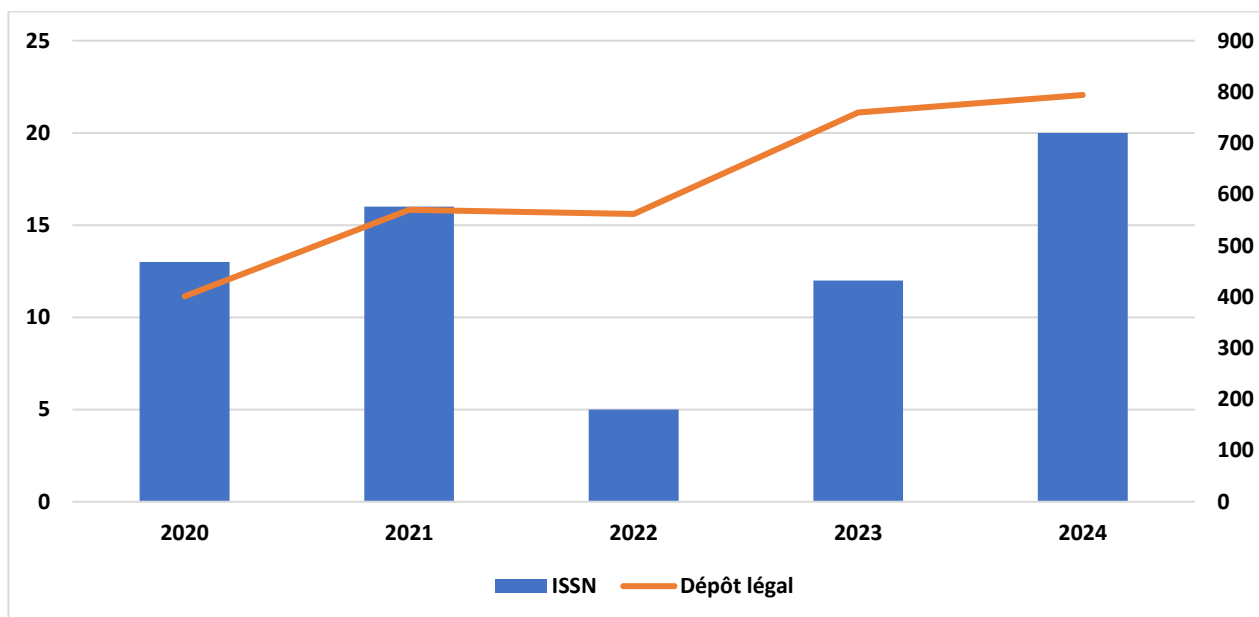
Graphique 039. 12: répartition du nombre d'écrivains par sexe en 2024



Graphique 039. 13: Evolution du nombre de maisons d'édition



Graphique 039. 14: Evolution des attributions des numéros ISSN et dépôt légal par la BNB



IV. CINEMA ET AUDIOVISUEL

1. Données relatives aux autorisations, visas et cartes professionnelles

Points saillants

- hausse de 60,3% des autorisations de tournage entre 2023 et 2024 ;
- hausse de 108,3% des autorisations de prises de vue entre 2023 et 2024 ;
- hausse de 23,9% du nombre de cartes professionnelles délivrées entre 2023 et 2024 ;
- baisse de 49,3% du nombre de visas d'exploitation de films entre 2023 et 2024.

Commentaire général

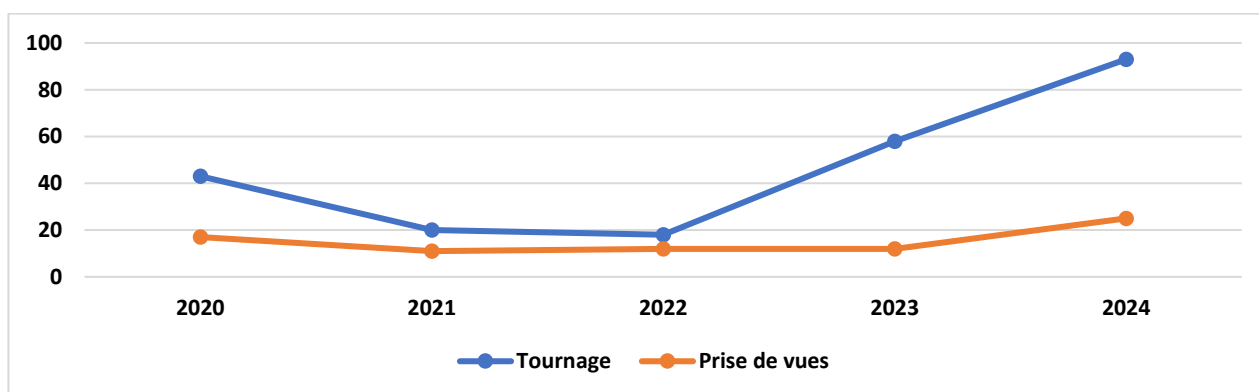
Entre 2023 et 2024, on enregistre une augmentation de 35 autorisations de tournage et 13 autorisations de prise de vue délivrées aux acteurs. En effet, le nombre d'autorisation de tournage est passé de 58 en 2023 à 93 en 2024 et le nombre d'autorisation de prise de vue de 12 à 25. Cette hausse peut s'expliquer par la préparation de la tenue du FESPACO 2025.

L'évolution du nombre d'autorisations de tournage sur les cinq dernières années montre une croissance à partir de 2022 et celle des prises de vue à partir de 2023. Cela peut être lié au renforcement institutionnel et aux appuis ponctuels subvention du PAIC GC, subvention de l'Etat aux projets cinématographiques).

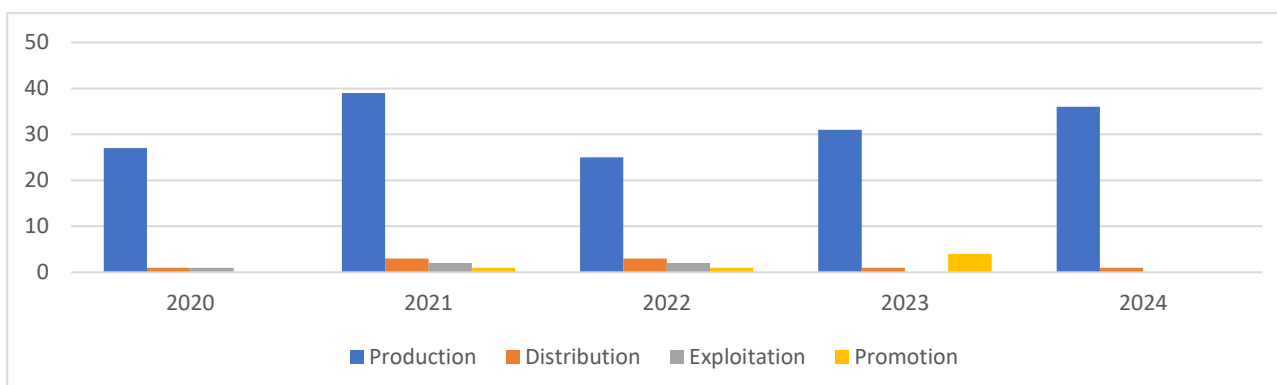
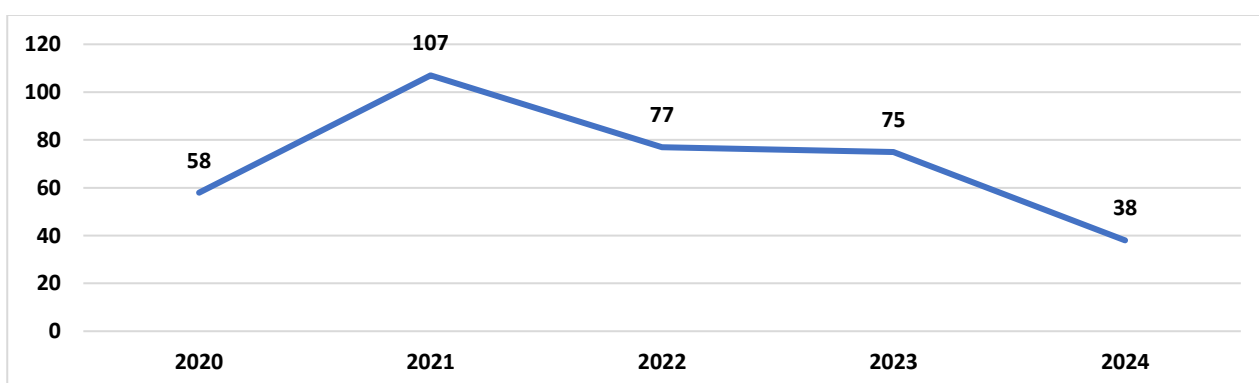
En termes de délivrance de cartes professionnelles, 140 cartes ont été délivrées en 2024 contre 113 en 2023. Sur la période de 2020 à 2024, on observe une baisse entre 2020 et 2022 et une croissance de 2022 à 2024. La baisse constatée s'explique en partie par la crise sanitaire de la COVID19 et la situation sociopolitique.

Entre 2023 et 2024, les autorisations d'exercice de la profession délivrées ont connu une augmentation dans le maillon de la « production » (5). La « distribution » quant à elle n'a enregistré qu'une seule autorisation. Les deux autres maillons « exploitation » et « promotion » n'ont fait l'objet d'aucun enregistrement d'autorisation.

Les visas d'exploitation de films sont passés de 75 en 2023 à 38 en 2024.

Graphique 039. 15: Evolution des autorisations de tournage et de prise de vues

Tableau 039. 1 : Evolution de la délivrance des cartes professionnelles

	2020	2021	2022	2023	2024
Producteurs	48	45	33	42	36
Réalisateurs	34	19	12	41	103
Techniciens	7	9	3	25	
Autres	6	11	7	5	1

Graphique 039. 16: Evolution des autorisations d'exercice

Graphique 039. 17: Evolution des Visas d'exploitation


2. Cinéma Numérique Ambulant (CNA)

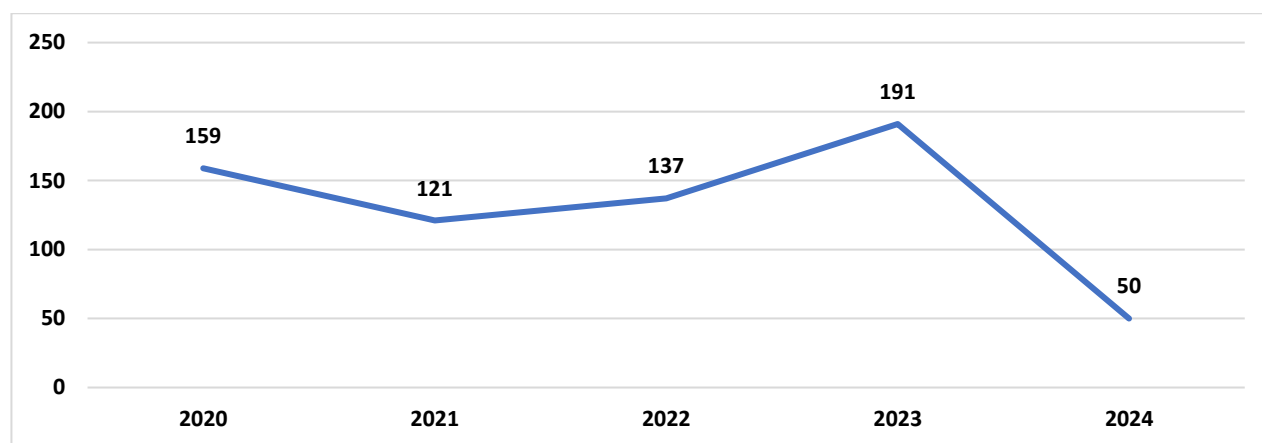
Points saillants

- baisse du nombre de séances de projection de 73,8% entre 2023 et 2024
- baisse du nombre de participants aux séances de projection de 59,2% entre 2023 et 2024

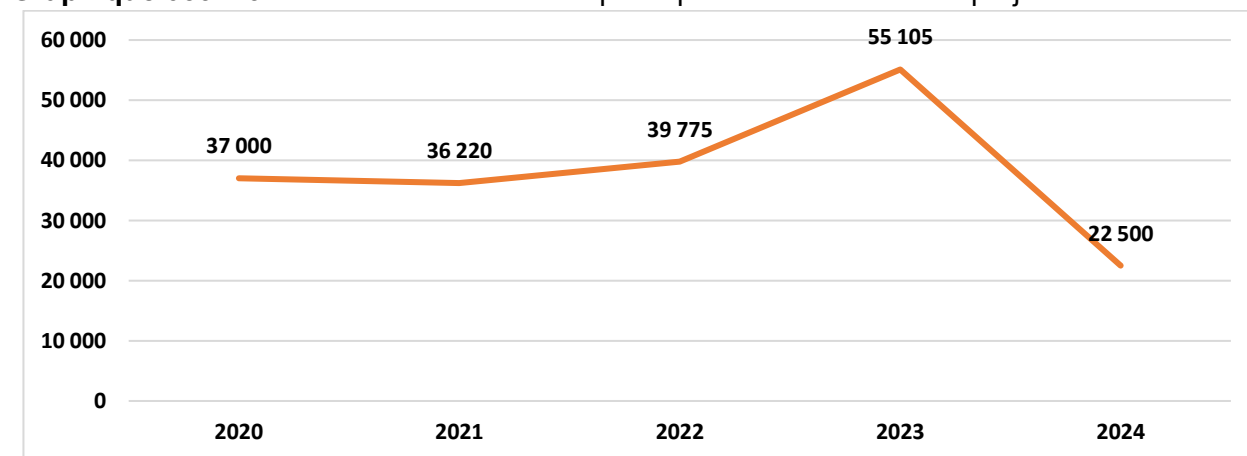
Commentaire général

Entre 2023 et 2024, on constate une baisse du nombre des séances de projection organisées par le CNA. En effet, 50 séances ont été organisées en 2024 et a connu la participation de 22 500 personnes aux séances de projection contre 191 séances de projection en 2023 pour 55 105 participants. Ces différentes baisses constatées s'expliquent par la diminution de l'appui technique et financier des partenaires.

Graphique 039. 18: Evolution du nombre de séances de projection



Graphique 039. 19: Evolution du nombre de participants aux séances de projection



V. GESTION COLLECTIVE DES DROITS D'AUTEUR ET DES DROITS VOISINS

1. Adhésion au BBDA

Points saillants

- hausse de 21,3 % du nombre de nouveaux artistes adhérents au BBDA entre 2023 et 2024 ;
- 68,1% des adhérents pour la rubrique « musique droits voisins » sur l'ensemble des nouveaux adhérents au BBDA en 2024.

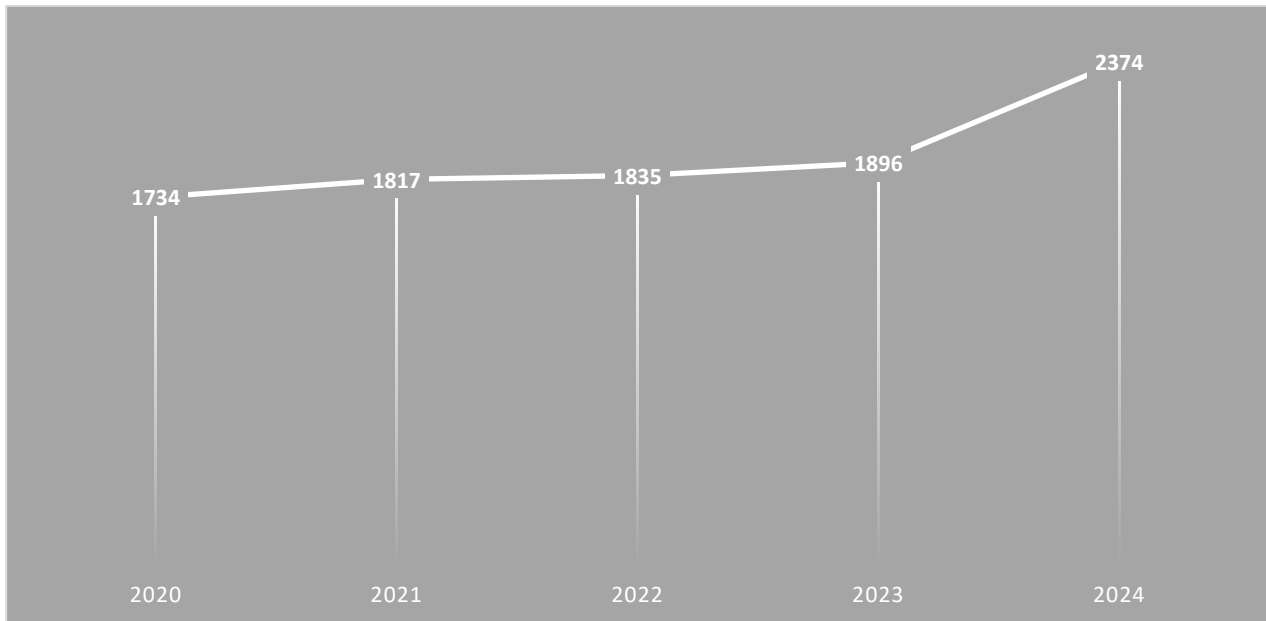
Commentaire Général

Entre 2023 et 2024, le nombre de nouveaux adhérents est passé de 1 896 à 2 374 soit une augmentation de 478 adhérents. Cette augmentation correspond à un taux de 21,3%. Cette même croissance est notée sur la période 2020 à 2024. La croissance moyenne annuelle est de 8,2%. Cela s'explique par une offensive communicationnelle du BBDA et l'apport du fonds de promotion culturelle qui aide véritablement à la création.

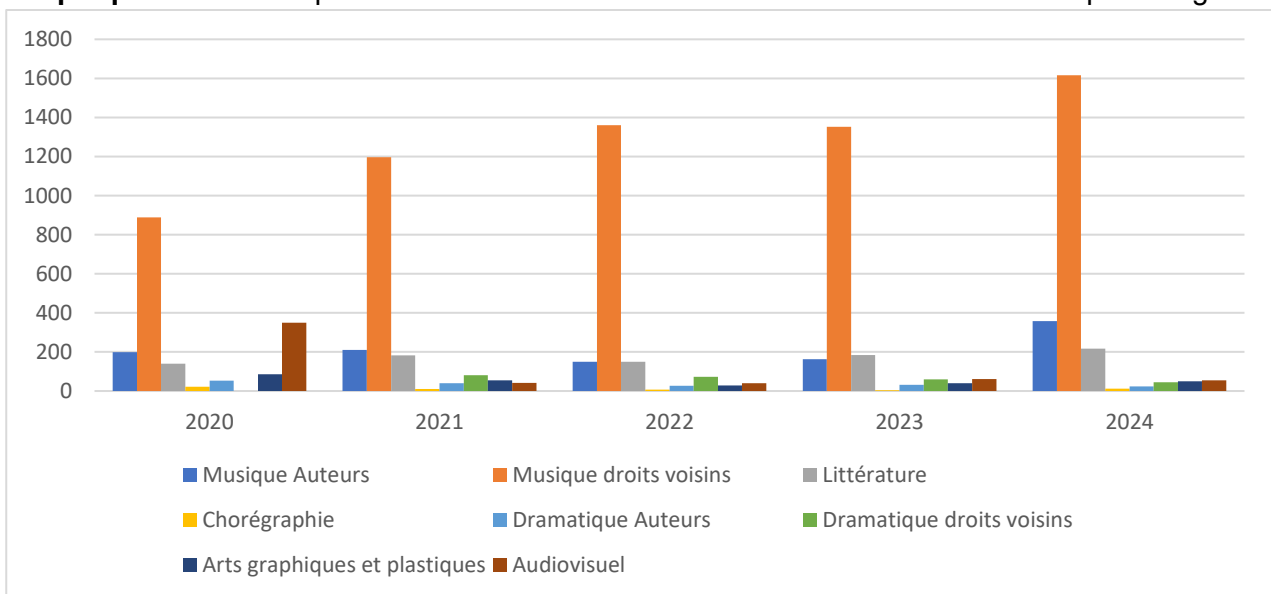
La catégorie « musique droits voisins » représente en moyenne 68,1% des nouveaux adhérents suivi de la catégorie « musique auteur » avec 15,0%. Les catégories « dramatique auteurs » et « chorégraphie » représentent la plus faible portion des nouveaux adhérents avec respectivement 1,0% et 0,5%. Cette différence est liée au fait que les titulaires de droits voisins dans la catégorie musique sont généralement les plus nombreux sur chaque œuvre et nous assistons à une conscientisation sur l'intérêt de l'adhésion au BBDA par ces auxiliaires de création d'œuvres musicales².

² Titulaires de droits voisins

Graphique 039. 20 : Evolution du nombre d'adhésions d'artistes au BBDA



Graphique 039. 21: Répartition de nouveaux artistes adhérents au BBDA en 2024 par catégorie



2. Œuvres déclarées au BBDA

Points saillants

- hausse de 15,7% du nombre d'œuvres déclarées au BBDA entre 2023 et 2024 ;
- baisse de 41,6% des œuvres déclarées dans la catégorie « audiovisuelle » entre 2023 et 2024 ;
- 0,1% d'œuvres déclarées dans la catégorie « chorégraphie » sur l'ensemble des œuvres reçues en 2024.

Commentaire Général

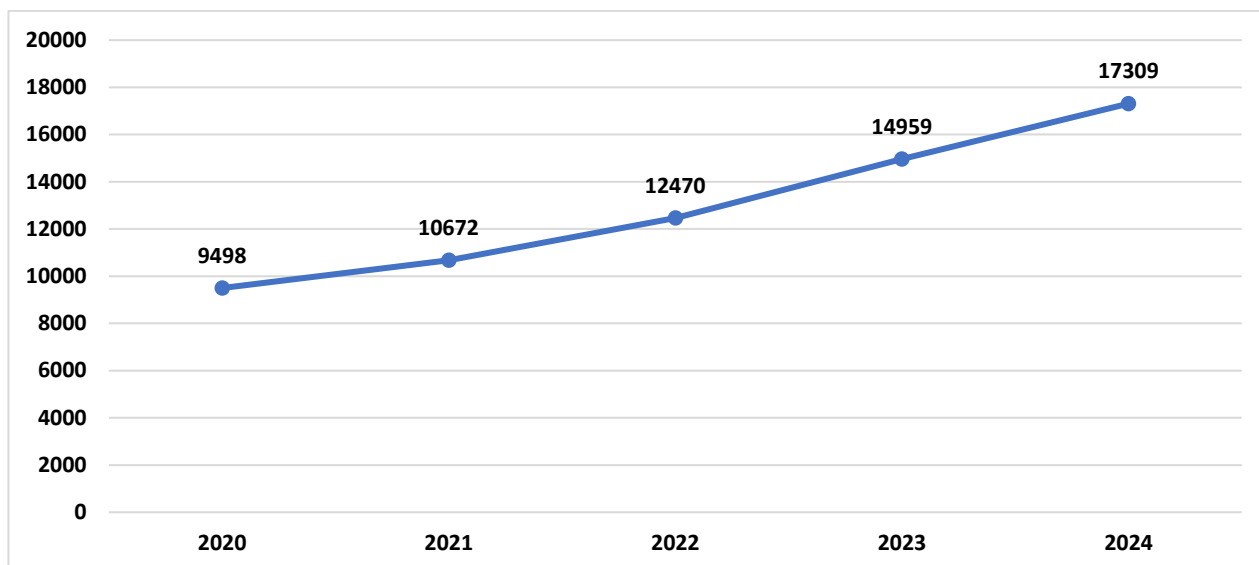
Le nombre d'œuvres déclarées au BBDA est passé de 14 959 en 2023 à 17 309 en 2024, soit une hausse de 15,7%.

Sur les cinq dernières années, on note une hausse constante du nombre d'œuvres déclarées, avec un taux d'accroissement moyen annuel de 16,2%. Cette hausse constante s'explique principalement par l'augmentation du fonds alloué à la promotion culturelle et à la sensibilisation des acteurs de la création d'œuvres littéraires et artistiques.

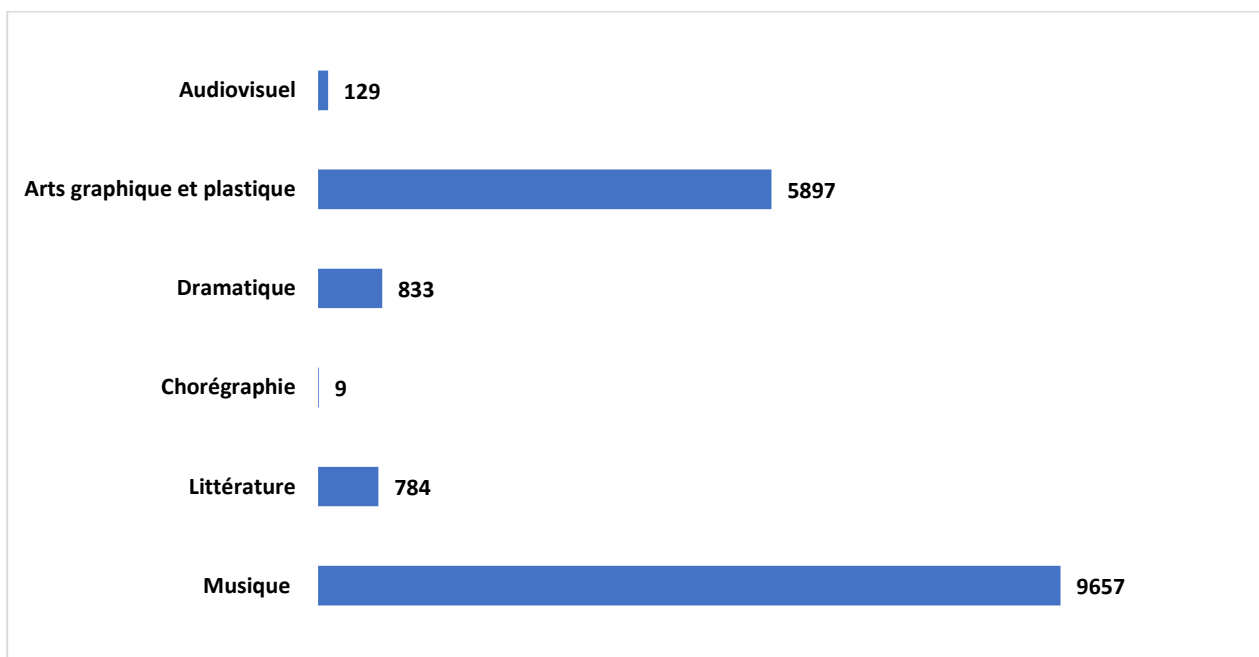
Une répartition de l'ensemble des œuvres déclarées au BBDA en 2024 montre que 9 657 soit 55,8% sont issues de la musique, suivi des arts graphiques et plastiques (AGP) avec 5 897 soit 34,1%. La catégorie la moins représentée en 2024 concerne la chorégraphie (9) soit une proportion de 0,1%. Il s'agit d'une constance car les œuvres chorégraphiques ont toujours été les moins nombreuses dues à la faible culture de leur consommation. Concernant le pourcentage élevé des œuvres musicales, cela s'explique par le fait que les artistes musiciens sont les plus nombreux et que la musique fait partie des œuvres les plus consommées au Burkina Faso.

Entre 2023 et 2024, la catégorie « Art dramatique » a connu une hausse de 151,7% due à la synergie d'actions entre le BBDA et les acteurs de la création d'œuvres dramatiques facilitant ainsi la déclaration de leurs œuvres. La catégorie audiovisuelle quant à elle a connu une régression de 41,6%.

Graphique 039. 22 : Evolution du nombre d'œuvres déclarées au BBDA



Graphique 039. 23 : Répartition des œuvres déclarées par catégorie au BBDA en 2024



3. Redevance de droit d'auteur

Points saillants

- baisse de 13,1% de la valeur des droits d'auteurs recouverts entre 2023 et 2024 ;
- baisse de 640,20 millions de FCFA de la rémunération pour copie privée entre 2023 et 2024.

Commentaire Général

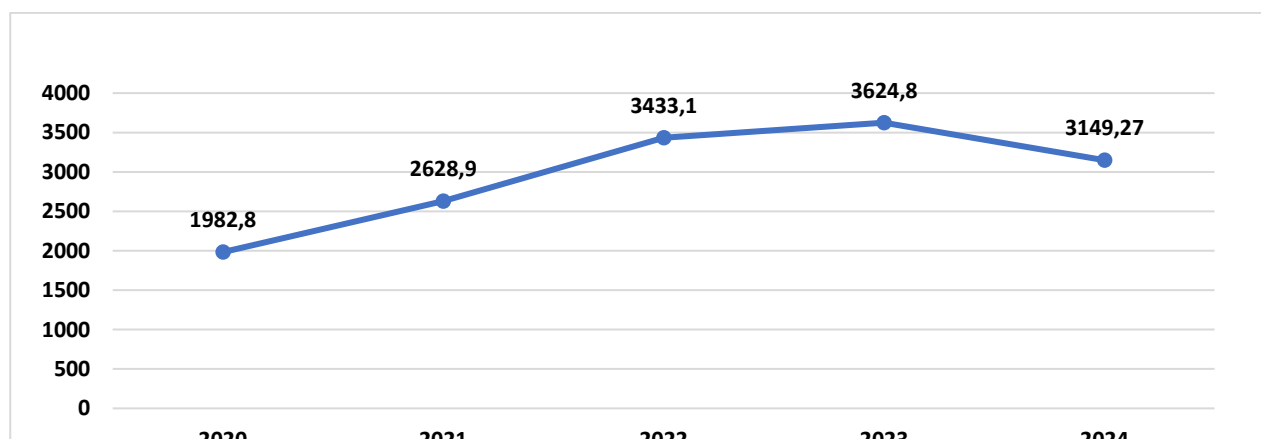
Le BBDA a recouvré, au titre des droits d'auteur 3 141,20 millions de FCFA en 2024 contre 3 624,80 millions de FCFA en 2023 avec un taux de régression de 13,1%. De 2020 à 2023, on note une augmentation du recouvrement sauf en 2024 où ce montant a diminué de 483,60 millions de FCFA dû à une baisse des recettes douanières.

La valeur des droits recouverts pour la copie privée a évolué de 1 235 millions de FCFA à 2 973 millions de FCFA entre 2020 et 2023, et a connu une baisse par la suite en 2024 de 640,20 millions de FCFA. Cela s'explique par la baisse de l'importation des produits dont l'entrée au Burkina Faso est soumise au paiement de cette redevance.

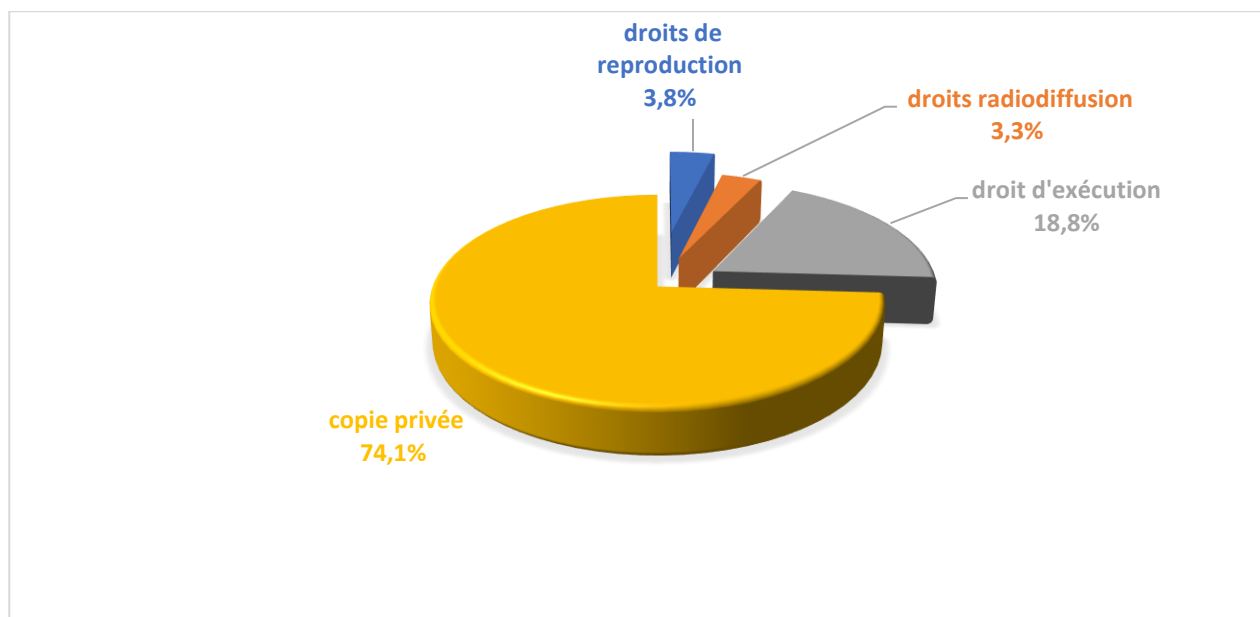
Entre 2023 et 2024, les droits repartis et payés ont accru respectivement de 14,0% et de 17,9%. Le montant reparté en 2023 était de 1 593 millions de FCFA contre 1 815,5 millions de FCFA en 2024. Quant aux droits payés, le montant était de 1 453 millions de FCFA en 2023 contre 1 713 millions de FCFA en 2024.

Quant au montant mis en paiement (somme des droits repartis de l'année en cours et des droits restants à payer de l'année antérieure), il a connu une baisse passant de 2 337,7 millions de FCFA en 2023 à 1 815 millions de FCFA en 2024.

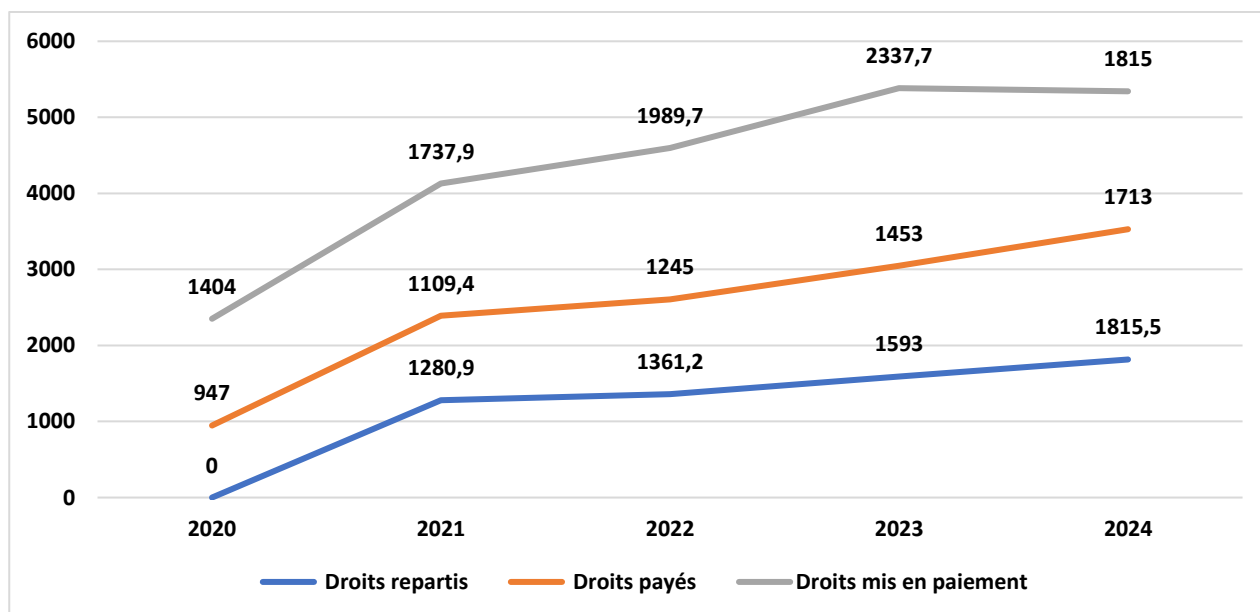
Graphique 039. 24 : Evolution des droits recouverts de 2020 à 2024



Graphique 039. 25: répartition des droits recouvrés en 2024 (en millions)



Graphique 039. 26 : évolution des droits repartis, droits mis en paiements et des droits payés de 2020 à 2024 (en millions)



CHAPITRE II : PROGRAMME 040 TOURISME

Liste des tableaux

Tableau 040. 1 : Répartition des ETH par type et par région en 2024	26
Tableau 040. 2 : Répartition de la capacité en chambres et places-lits par région	27
Tableau 040. 3 : Sites et attraits touristiques par zone touristique.....	28
Tableau 040. 4: Répartition des guides de tourisme à jour par zone touristique et par région administrative	29
Tableau 040. 5: Répartition des guides de tourisme ayant des cartes professionnelles non renouvelées par zone touristique et par région administrative	29
Tableau 040. 6: Nombre de restaurants de tourisme par région.....	32
Tableau 040. 7: Arrivées par forme de tourisme en 2024.....	36

Liste des graphiques

Graphique 040. 1 : Répartition des sites et attraits touristiques par zone touristique.....	29
Graphique 040. 2 : Sites majeurs et sites menacés par zone touristique.....	30
Graphique 040. 3: Répartition des guides de tourisme à jour par zone touristique	30
Graphique 040. 4 : Répartition des guides de tourisme ayant des cartes professionnelles non renouvelées par zone touristique	31
Graphique 040. 5 : Répartition des guides de tourisme par catégorie	31
Graphique 040. 6 : Evolution du nombre d'AVT.....	33
Graphique 040. 7 : Evolution des arrivées des touristes à l'aéroport international de Ouagadougou.....	34
Graphique 040. 8 : Arrivées des Touristes à l'aéroport international de Ouagadougou par continent en 2024	35
Graphique 040. 9 : Répartition des arrivées des touristes à l'aéroport international de Ouagadougou par motif de voyages en 2024	35
Graphique 040. 10 : Evolution des arrivées globales	37
Graphique 040. 11 : Evolution des arrivées par forme de tourisme.....	37
Graphique 040. 12 : Répartition des arrivées par origine des visiteurs en 2024 en pourcentage	38
Graphique 040. 13 : répartition des touristes par catégorie d'ETH en 2024	38
Graphique 040. 14 : Evolution des arrivées selon les principaux motifs de voyage de 2020-2024	39
Graphique 040. 15 : Répartition des visiteurs par motif de voyage en 2024	39
Graphique 040. 16 : Répartition des nuitées globales en 2024	40
Graphique 040. 17 : Répartition par origine des nuitées des non-résidents en 2024.....	41
Graphique 040. 18 : Evolution annuelle des nuitées des non-résidents.....	41
Graphique 040. 19 : Répartition des nuitées par catégorie d'ETH en 2024.....	42
Graphique 040. 20 : Evolution de la durée moyenne de séjour de 2020 à 2024 (en nuitées)	43
Graphique 040. 21 : Evolution du taux d'occupation des ETH.....	44
Graphique 040. 22 : Evolution du taux de fréquentation des ETH.....	44
Graphique 040. 23: Evolution du nombre des visiteurs de 2020 à 2024	45
Graphique 040. 24 : Evolution du nombre de billets émis depuis 2020	46
Graphique 040. 25 : Evolution des recettes des ETH (en millions de FCFA)	47
Graphique 040. 26 : Répartition des recettes par services dans les ETH en 2024	48
Graphique 040. 27 : Répartition des recettes par catégorie des ETH en 2024	48

Graphique 040. 28 : Evolution du chiffre d'affaires en billetterie depuis 2020 (en millions de FCFA)	49
Graphique 040. 29 : Evolution des recettes générées par la fréquentation des sites touristiques gérés ou cogérés par Faso Tourisme	50

I. OFFRE TOURISTIQUE

1. Etablissement Touristique d'Hébergement (ETH)

➤ Situation des ETH

Points saillants

- 1 391 ETH en 2024 soit une hausse de 10,8% de l'offre nationale des ETH par rapport à 2023 ;
- 39,1% des ETH sont des auberges.

Commentaire général

En 2024, 1 391 unités d'hébergement ont été dénombrées. Ce nombre était de 1 255 en 2023. Cette hausse s'explique par le dynamisme de l'économie dans le secteur.

Les auberges sont les plus nombreuses (39,1%) suivies des hôtels (26,5%), des résidences (14,4%) et des maisons d'hôtes (10,4%). Les autres types d'ETH composés de centres d'accueil, campings, relais touristiques, pensions et motels représentent ensemble 9,6%.

La région administrative du Centre concentre à elle seule plus d'un quart des unités d'hébergement du pays (28,8%). Elle est suivie par celles des Hauts-Bassins (16,0%) et du Centre-Ouest (13,2%). La région du Sahel enregistre la plus faible proportion avec 0,5% du total des ETH.

Tableau 040. 1 : Répartition des ETH par type et par région en 2024

	Auberge	Hôtel	Residence	Maison d'hôtes	Centre d'accueil	Campement	Autres	Total	Nbre ETH chef-lieu de région
Boucle du Mouhoun	47	14	7	1	3	1	3	76	23
Cascades	26	15	7	5		7	0	60	33
Centre	143	143	62	36		3	14	401	394
Centre-Est	46	17	9	4			5	81	28
Centre-Nord	19	19	5				2	45	28
Centre-Ouest	78	29	54	14	5	2	2	184	142
Centre-Sud	28	27	9	1		1	3	69	26
Est	37	9	2		2	10	11	71	39
Hauts-Bassins	47	49	27	81	3	2	13	222	194
Nord	8	14	7		15		2	46	25
Plateau Central	31	12	6			1	4	54	30
Sahel	4	3					0	7	7
Sud-Ouest	30	18	5	3	16	1	2	75	27
Total général	544	369	200	145	44	28	61	1 391	996

Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

➤ **Capacité en chambres et places-lits des ETH**

Points saillants

- la capacité d'accueil des ETH est estimée à 22 275 chambres pour 41 668 places-lits ;
- la région du Centre occupe la première place en termes de places-lits avec 37,1%.

Commentaire général

La capacité d'accueil des ETH se situe à 22 275 chambres pour 41 668 places-lits. Les régions du Centre, du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins offrent respectivement 36,6% ; 12,9% et 12,0% de l'ensemble des chambres. La région du Centre occupe la première place en termes de places-lits avec 37,1% suivie de celles du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins avec respectivement 13,3% et 12,5%.

Tableau 040. 2 : Répartition de la capacité en chambres et places-lits par région

Région	Nombre de chambres	Part en %	Nombre de places lit	Part en %
Boucle du Mouhoun	993	4,5	1 788	4,3
Cascades	704	3,2	1 307	3,1
Centre	8 163	36,6	15 454	37,1
Centre-Est	1 357	6,1	2 660	6,4
Centre-Nord	913	4,1	1 206	2,9
Centre-Ouest	2 871	12,9	5 558	13,3
Centre-Sud	1 120	5,0	1 591	3,8
Est	850	3,8	1 591	3,8
Hauts-Bassins	2 678	12,0	5 201	12,5
Nord	706	3,2	1 433	3,4
Plateau Central	877	3,9	1 639	3,9
Sahel	174	0,8	339	0,8
Sud-Ouest	869	3,9	1 901	4,6
Total général	22 275	100,0	41 668	100,0

Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

2. Sites touristiques et guides de tourisme

Points saillants

- inscription de la Cour royale de Tiébélé sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2024 ;
- 11 guides de tourisme sur 13 enregistrés dans la zone touristique du Centre en 2024.

Commentaire général

L'inventaire des potentialités touristiques du Burkina Faso réalisé sur la période 2012 à 2016 a permis de dénombrer au total 1 080 sites et attraits touristiques dont 166 sites et attraits naturels, 602 sites et attraits culturels et 312 sites et attraits mixtes inégalement répartis entre les quatre zones touristiques. Au titre de ces sites, on dénombre 399 sites et attraits touristiques majeurs et 478 sites et attraits menacés.

La répartition de ces sites et attraits par zone touristique, s'établit comme suit :

- Zone touristique du Centre : 413 sites et attraits touristiques, soit 38,2% des sites du patrimoine touristique national ;
- Zone touristique de l'Est : 222 sites et attraits touristiques, soit 20,6% ;
- Zone touristique de l'Ouest : 216 sites et attraits touristiques, soit 20,0% ;
- Zone touristique du Sahel : 229 sites et attraits touristiques, soit 21,2%.

Aussi, le Burkina Faso compte désormais quatre (04) sites classés patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit des ruines de Loropéni en 2009, du Complexe W-Arly-Pendjari en 2017, des sites de métallurgie ancienne de fer en 2019³ et de la Cours royale de Tiébélé le 26 juillet 2024 à New Delhi en Inde. Cela montre un certain dynamisme de la diplomatie burkinabè.

En 2024, on dénombre au total 33 guides de tourisme sur le territoire national dont 13 détiennent une carte professionnelle à jour. 84,6% des guides à jour sont dans la zone touristique du Centre.

Tableau 040. 3 : Sites et attraits touristiques par zone touristique

Zone touristique	Régions administratives	Types de sites			Total
		Culturel	Naturel	Mixte	
zone touristique du Centre	Centre	86	6	12	104
	Centre-ouest	91	18	60	169
	Centre-sud	33	10	22	65
	Plateau-central	37	10	28	75
	total	247	44	122	413
zone touristique de l'Est	Centre-Est	33	15	41	89
	Est	71	24	38	133
	total	104	39	79	222
zone touristique de l'Ouest	Boucle du Mouhoun	44	13	11	68
	Hauts-Bassins	36	19	17	72
	Cascades	12	07	11	30
	Sud-Ouest	21	19	06	46
	total	113	58	45	216
zone touristique du Sahel	Nord	52	5	39	96
	Centre-nord	48	2	14	64
	Sahel	38	18	13	69
	total	138	25	66	229
Total général		602	166	312	1 080

Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

³ Les sites de métallurgie ancienne de fer de Tiwèga, de Douroula, de Kindebo, de Yamané et de Békuy

Tableau 040. 4: Répartition des guides de tourisme à jour par zone touristique et par région administrative

Régions	Centre	Est	Ouest	Sahel	Total
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	11	0	0	0	11
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre -Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts Bassins	0	0	2	0	2
Nord	0	0	0	0	0
Plateau central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Total général	11	0	2	0	13

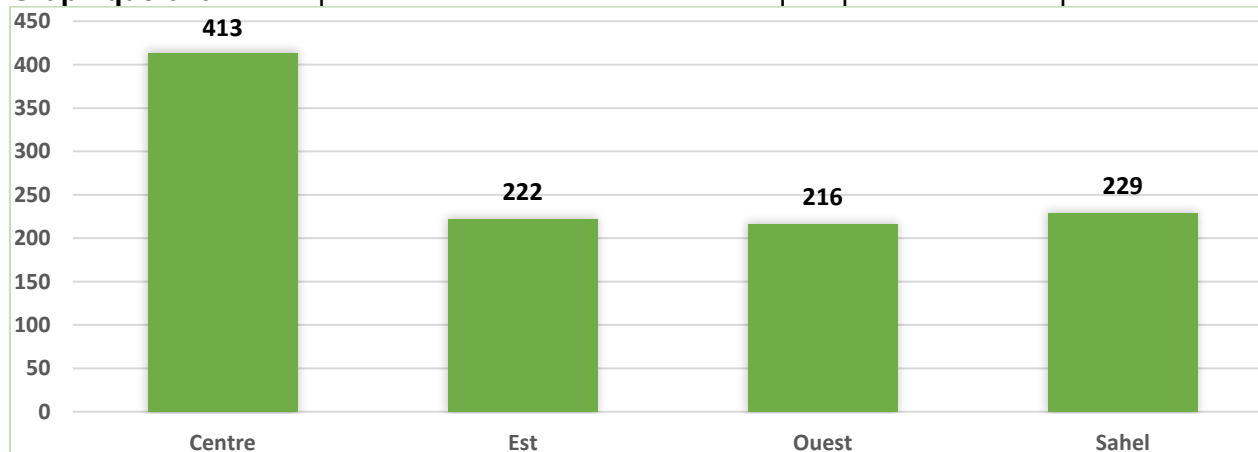
Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

Tableau 040. 5: Répartition des guides de tourisme ayant des cartes professionnelles non renouvelées par zone touristique et par région administrative

Régions	Centre	Est	Ouest	Sahel	Total
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	16	0	0	0	16
Centre-Est	1	0	0	0	1
Centre -Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts Bassins	0	0	2	0	2
Nord	0	0	0	1	1
Plateau Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Total général	17	0	2	1	20

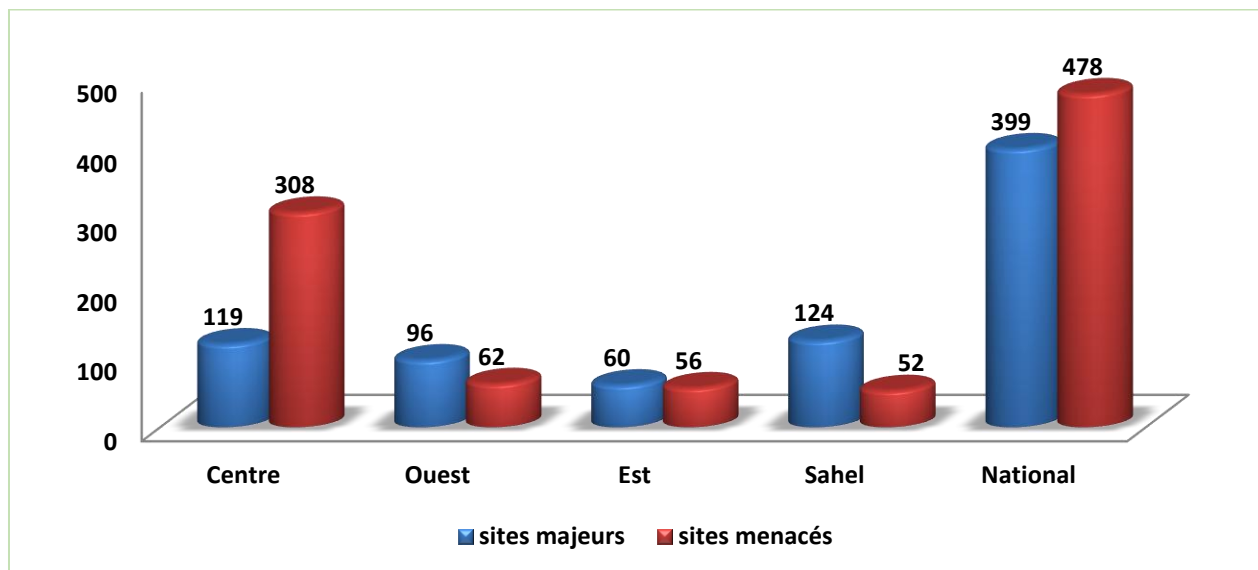
Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

Graphique 040. 1 : Répartition des sites et attraits touristiques par zone touristique



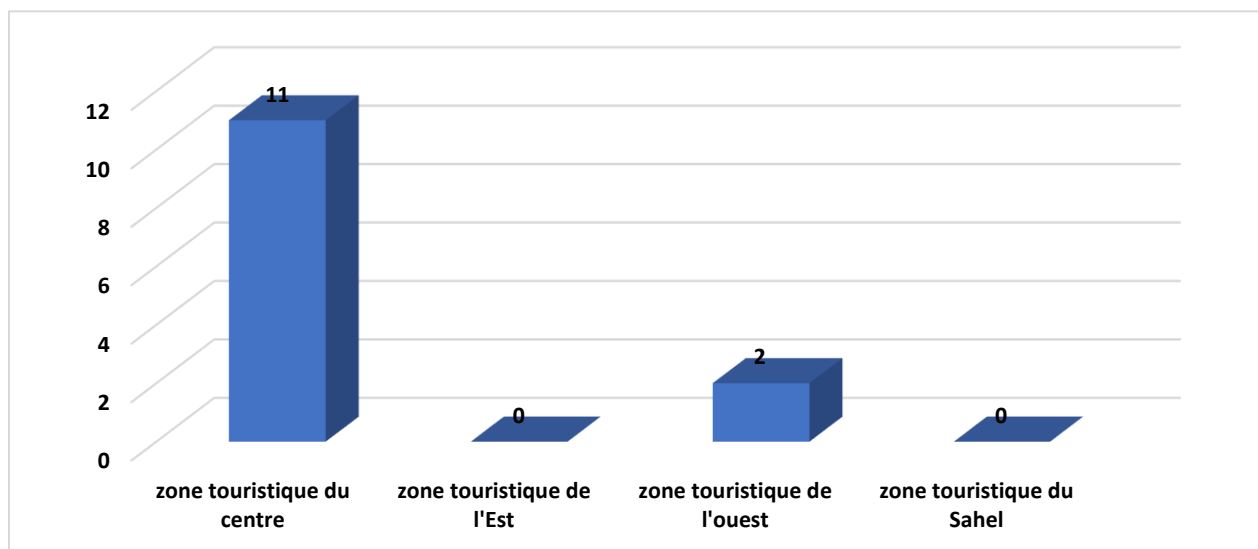
Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

Graphique 040. 2 : Sites majeurs et sites menacés par zone touristique



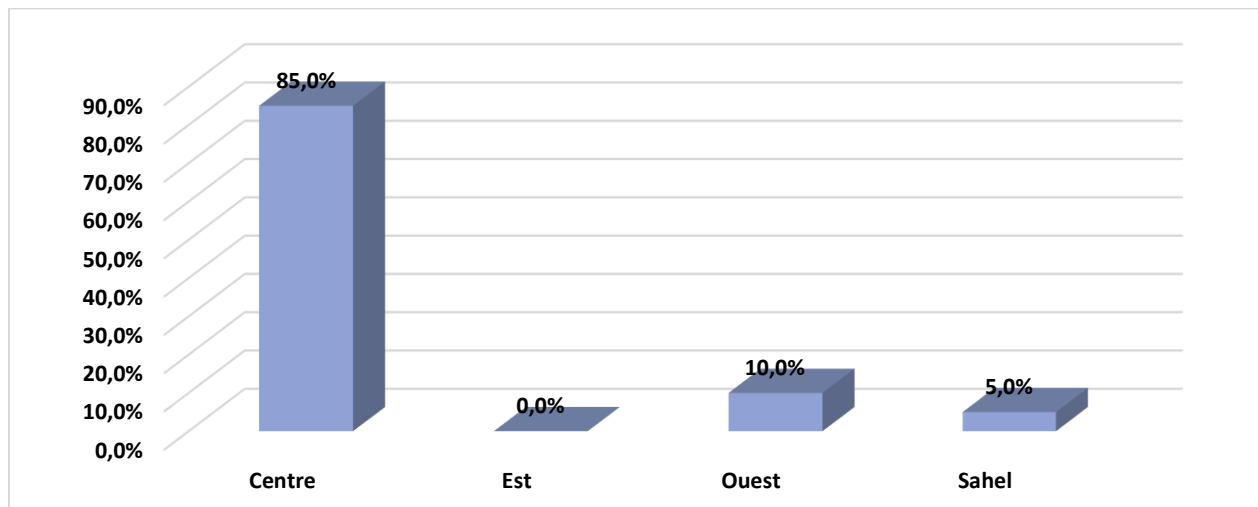
Source : DGT/Obstour Tableau de bord du tourisme 2024

Graphique 040. 3 : Répartition des guides de tourisme à jour par zone touristique



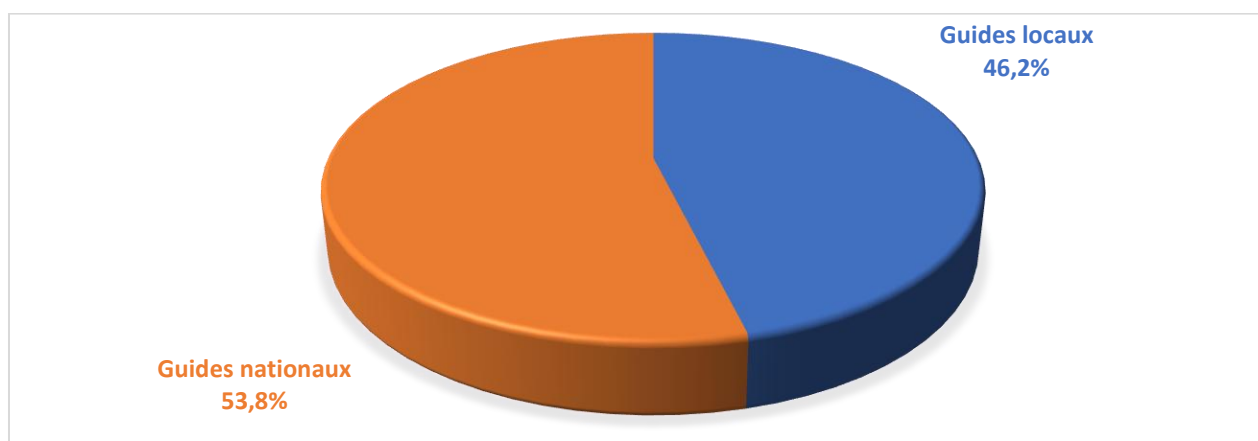
Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

Graphique 040. 4 : Répartition des guides de tourisme ayant des cartes professionnelles non renouvelées par zone touristique



Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

Graphique 040. 5 : Répartition des guides de tourisme par catégorie



Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

3. Restaurant de tourisme

Point saillant

- 61,6% des restaurants de tourisme sont dans la région du Centre.

Commentaire général

On dénombre 614 restaurants de tourisme ayant une autorisation d'exploiter en 2024. La répartition par région montre que celle du Centre représente 61,6% suivie par les Hauts-Bassins avec 8,5%. Les régions les moins représentées sont celles du Nord, du Sahel et du Centre-Nord avec 1,1% chacune. Le nombre de restaurants de tourisme a connu une évolution de 36,7% par rapport à 2023. Ce nombre, comparé à 2020, a connu une progression de 110%. La région du Centre Sud a enregistré la plus grosse progression (640%) suivie des régions du Plateau Central (160%), du Centre (121%) et du Centre-Ouest (107%) entre 2020 et 2024. Seule la région de Sahel n'a pas enregistré de progression.

Tableau 040. 6: Nombre de restaurants de tourisme par région

Régions	2020	2021	2022	2023	2024	Part en 2024 (%)	Part entre 2024/2020 (%)	Part entre 2024/2023 (%)
Boucle du Mouhoun	9	10	11	11	12	2,0	33	9
Cascades	10	11	12	9	14	2,3	40	56
Centre	171	205	228	249	378	61,6	121	52
Centre-Est	10	13	16	18	20	3,3	100	11
Centre-Nord	5	6	6	6	7	1,1	40	17
Centre-Ouest	14	18	19	18	29	4,7	107	61
Centre-Sud	5	11	36	36	37	6,0	640	3
Est	6	6	6	6	11	1,8	83	83
Hauts-Bassins	32	41	43	45	52	8,5	63	16
Nord	4	6	7	6	7	1,1	75	17
Plateau-Central	10	11	24	24	26	4,2	160	8
Sahel	7	7	7	7	7	1,1	0	0
Sud-Ouest	10	10	13	14	14	2,3	40	0
Total général	293	355	428	449	614	100,0	110	37

Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

4. Agences de voyage et de tourisme (AVT)

Points saillants

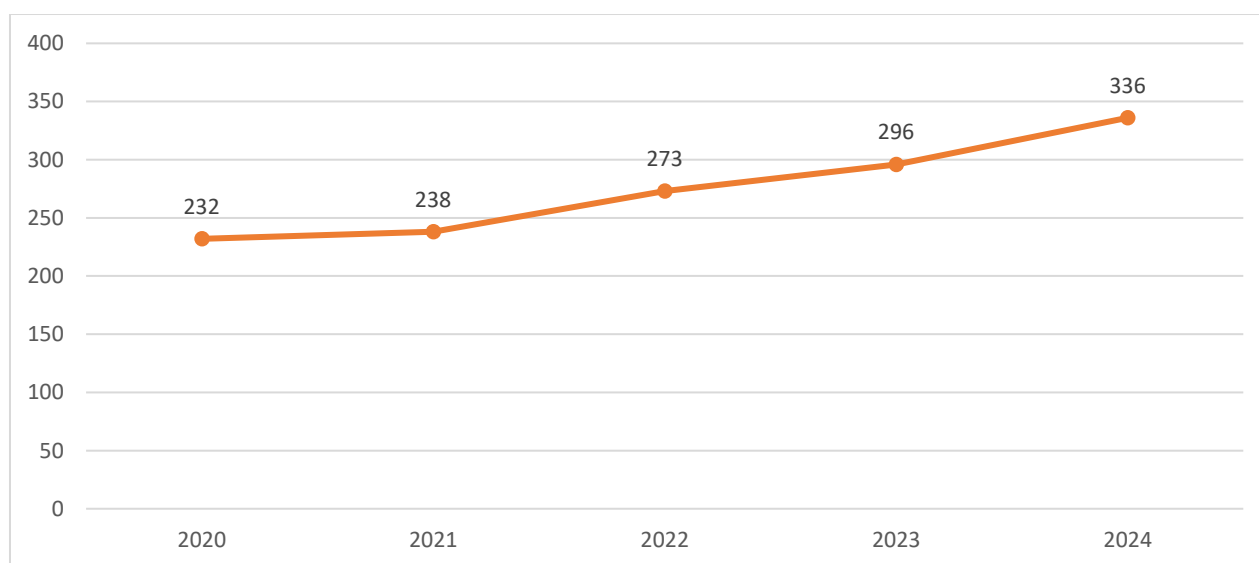
- 40 nouvelles AVT créées en 2024 ;
- accroissement de 112,3% des circuits et excursions organisés en 2024 par rapport à 2023.

Commentaire général

La filière « voyages et circuits » a connu une hausse de son offre au cours de l'année 2024. En effet, sur la période, l'on a enregistré l'ouverture de 40 nouvelles AVT représentant une hausse de 13,5% par rapport à 2023. Le nombre total des AVT ayant exercé en 2024 au Burkina Faso est de 336.

Le nombre de circuits et excursions organisés par les AVT passe de 81 en 2023 à 172 en 2024 soit un accroissement de 112,3%.

Graphique 040. 6 : Evolution du nombre d'AVT



II. DEMANDE TOURISTIQUE

1. Arrivées globales

➤ A l'aéroport international de Ouagadougou

Point saillant

- hausse de 6,2% des arrivées touristiques à l'aéroport international de Ouagadougou entre 2023 et 2024.

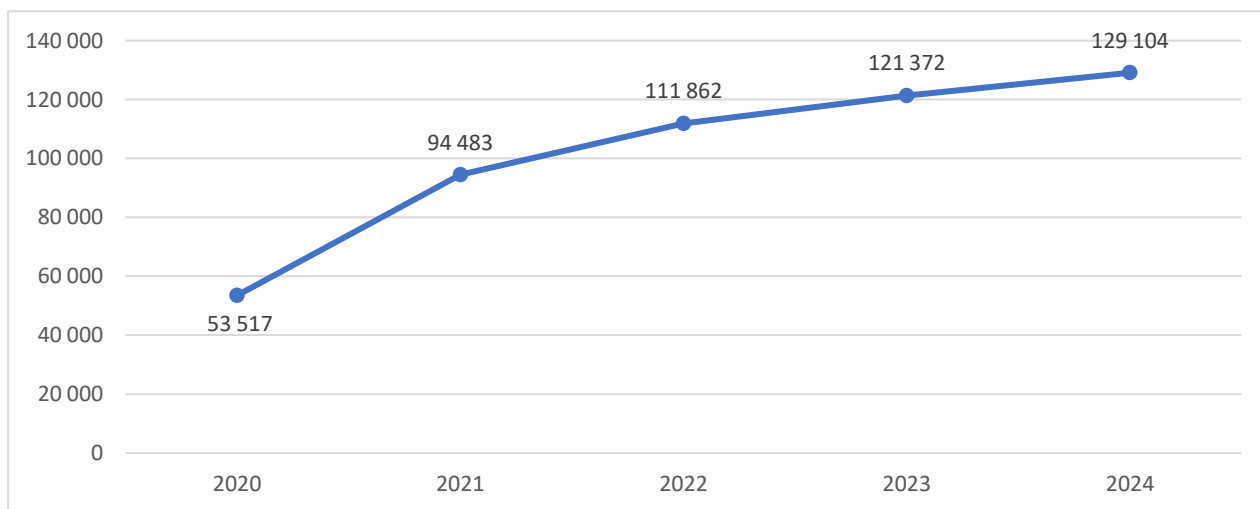
Commentaire général

Les arrivées de touristes à l'aéroport international de Ouagadougou s'établissent à 129 104 touristes en 2024 soit une hausse de 6,2% par rapport à 2023. Entre 2020 et 2024, on note une hausse de 141%.

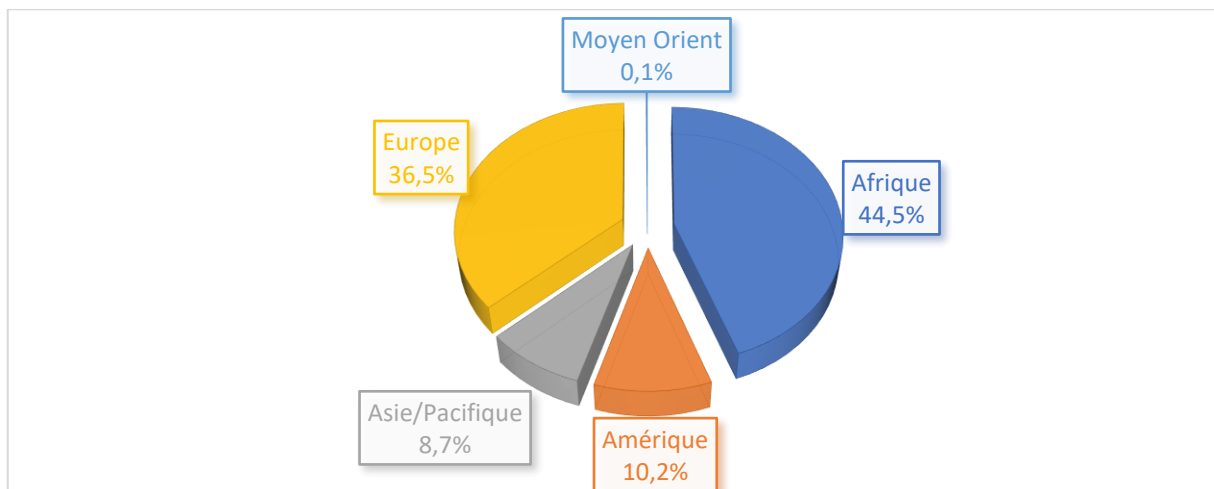
La répartition des touristes par continent en 2024 montre que ces derniers proviennent principalement d'Afrique (44,5%) et d'Europe (36,5%).

Les touristes qui débarquent à l'aéroport international de Ouagadougou ont pour principal motif « famille et amis » (34,5%) suivi de « affaires et motifs professionnels » (28,8%) et « vacances-loisirs » (18,8%).

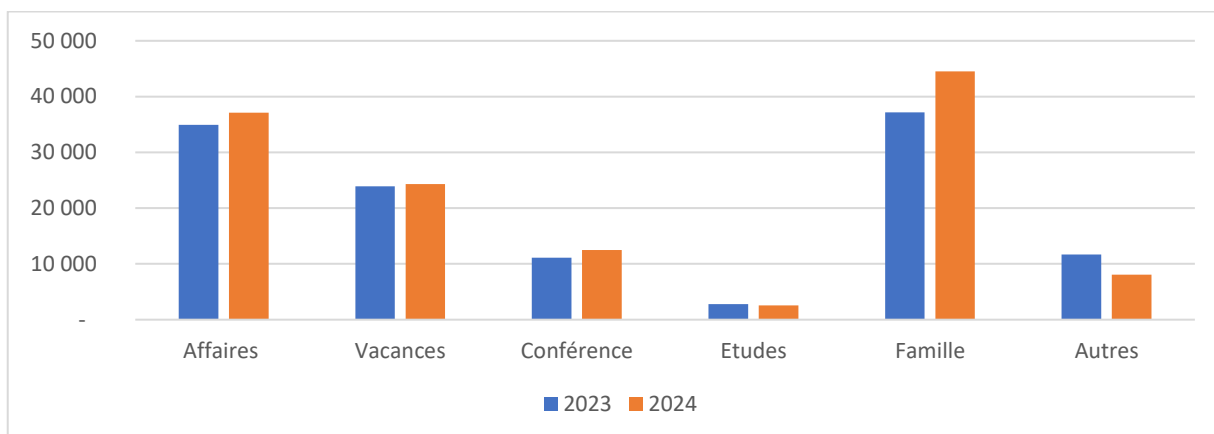
Graphique 040. 7 : Evolution des arrivées des touristes à l'aéroport international de Ouagadougou



Graphique 040. 8 : Arrivées des Touristes à l'aéroport international de Ouagadougou par continent en 2024



Graphique 040. 9 : Répartition des arrivées des touristes à l'aéroport international de Ouagadougou par motif de voyages en 2024



➤ Dans les établissements touristiques d'hébergement

Points saillants

- hausse de 9,0% des arrivées globales dans les ETH entre 2023 et 2024;
- hausse de 8,9% des arrivées du tourisme interne entre 2023 et 2024 ;
- prédominance du tourisme interne avec plus de 3/4 des arrivées globales.

Commentaire général

Les arrivées globales des touristes au niveau des ETH en 2024 se chiffrent à 621 999 ; correspondant à une hausse de 9,0% par rapport à l'année 2023 au cours de laquelle on a enregistré une hausse de 7,5% par rapport à 2022.

Cette hausse est due à l'accroissement des arrivées du tourisme interne et récepteur avec respectivement 8,9% et 9,6% en 2024. Le regain des arrivées est dû à la relance des activités touristiques qui s'explique par une volonté gouvernementale de promouvoir le tourisme interne.

Ainsi, on constate le maintien de la prédominance du tourisme interne avec 489 659 visiteurs représentant 78,7% du total des arrivées.

De l'analyse des arrivées de touristes non-résidents par zone de provenance, on enregistre une croissance dans toutes les zones, excepté celles de l'Amérique et des « Burkinabè Résident à l'Extérieur » avec respectivement une baisse de 8,4% et 26,1%. Quant aux autres zones, on note une hausse de 11,8% pour l'Afrique ; 22,6% pour l'Asie et 13,7% pour l'Europe.

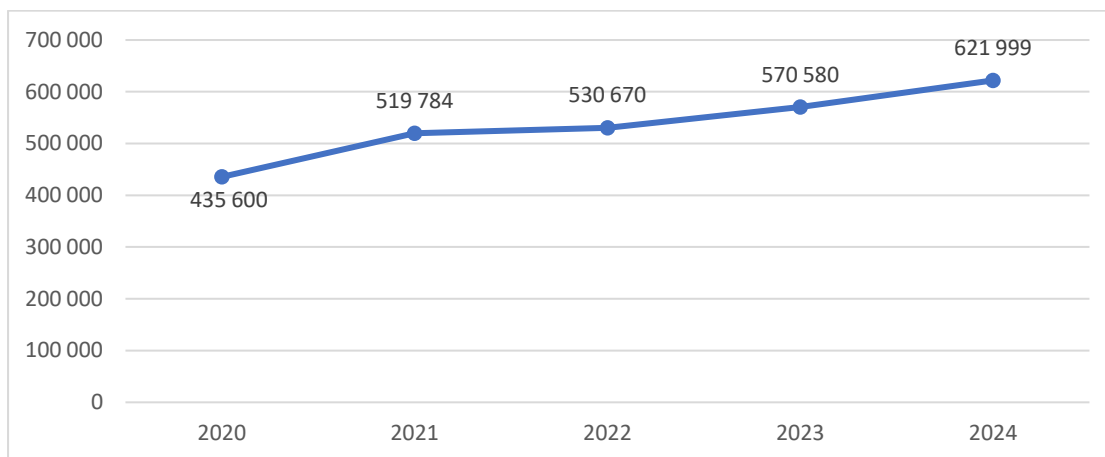
L'analyse par formes de tourisme montre que le tourisme récepteur a connu une forte évolution de 97,9% sur la période 2020-2024. Cette progression se traduit par l'amélioration de la situation sécuritaire. Sur la même période, les arrivées globales ont connu une hausse de 42,8%.

Tableau 040. 7: Arrivées par forme de tourisme en 2024

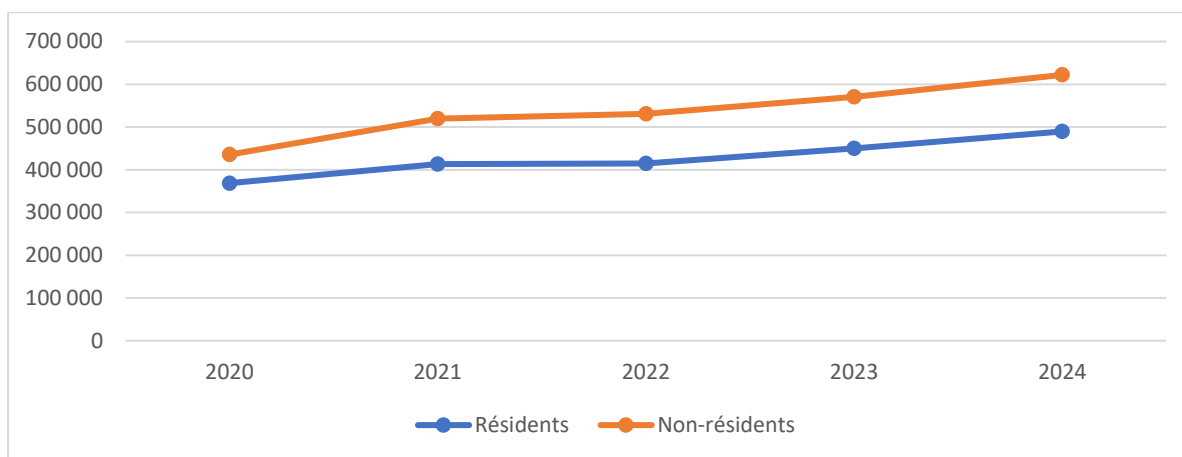
Forme de tourisme	Réalisation 2024	Variations (%)	
		2024/2023	2024/2020
Tourisme récepteur	132 340	9,6	97,9
Tourisme interne	489 659	8,9	32,8
Arrivées globales	621 999	9,0	42,8

Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

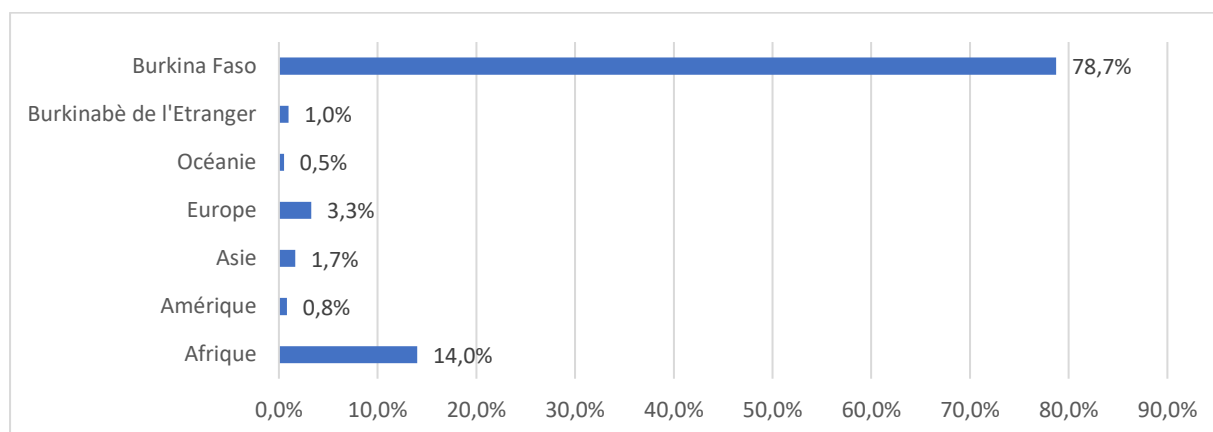
Graphique 040. 10 : Evolution des arrivées globales



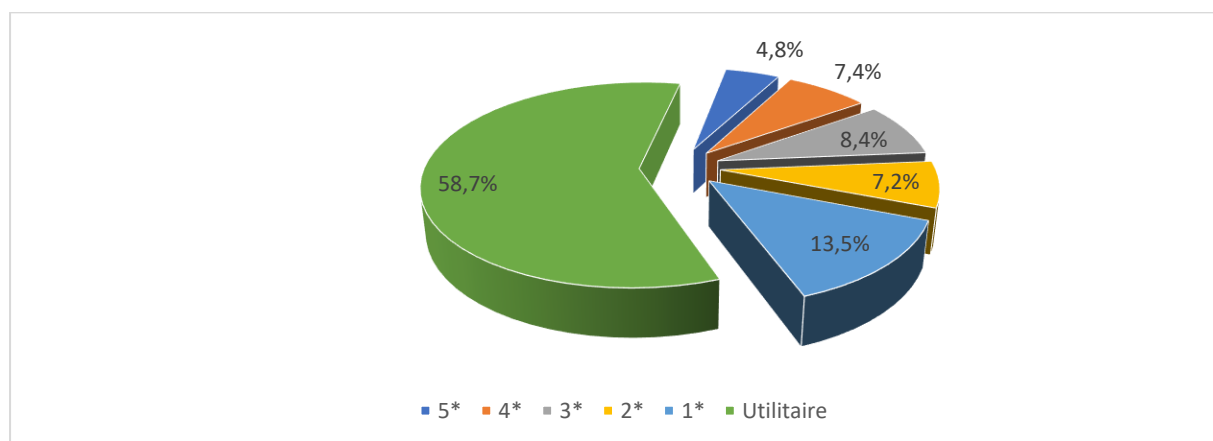
Graphique 040. 11 : Evolution des arrivées par forme de tourisme



Graphique 040. 12 : Répartition des arrivées par origine des visiteurs en 2024 en pourcentage



Graphique 040. 13 : répartition des touristes par catégorie d'ETH en 2024



➤ Arrivées par motifs de voyage

Points saillants

- prédominance des arrivées pour motifs « affaires et motifs professionnels » dans l'ensemble des arrivées (53,3%) en 2024 ;
- hausse des arrivées imputables à tous les motifs excepté celui d'« achat et transit » en 2024.

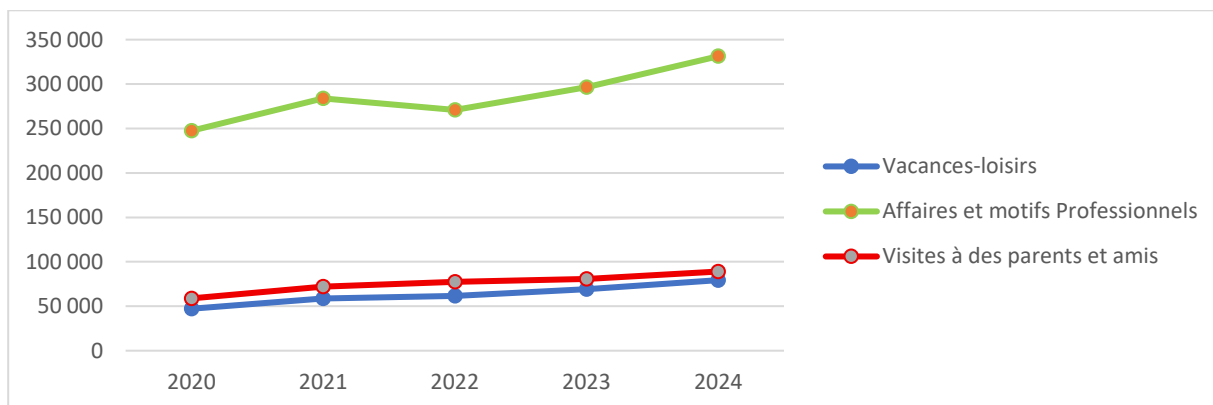
Commentaire général

Le motif « affaires et motifs professionnels » représente l'essentiel des arrivées dans les ETH au Burkina Faso en 2024, soit 53,3% de l'ensemble des arrivées. Il est suivi des motifs « visites à des parents et amis » et « vacances et loisirs » avec respectivement 14,3% et 12,8%. Les motifs les moins représentés sont : « religion/pèlerinage » et « safari-chasse ».

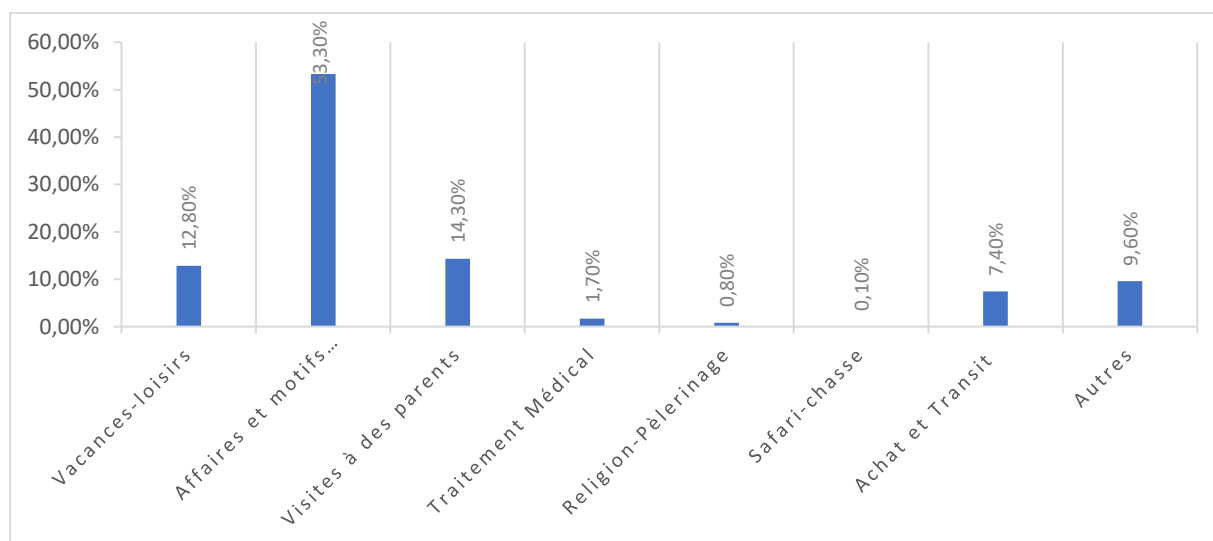
En termes de variation annuelle, on constate une hausse des arrivées selon les motifs « visite à des parents et amis » de 10,2%, et « vacances et loisirs » de 14,7%. Quant à celui de « affaires et motifs professionnels », il connaît une hausse de 11,7 % en 2024 par rapport à 2023.

L'analyse par motifs des arrivées entre 2020 et 2024, fait ressortir une augmentation de 68,1% pour le motif « vacances et loisirs » et une hausse de 51,3% pour le motif « visite à des parents et amis ».

Graphique 040. 14 : Evolution des arrivées selon les principaux motifs de voyage de 2020-2024



Graphique 040. 15 : Répartition des visiteurs par motif de voyage en 2024



2. Nuitées

Point saillant

- hausse de 15,5% des nuitées globales entre 2023 et 2024.

Commentaire général

L'ensemble des nuitées produites par les arrivées touristiques dans les ETH en 2024 se chiffre à 1 339 044 soit une hausse de 15,5% par rapport à 2023.

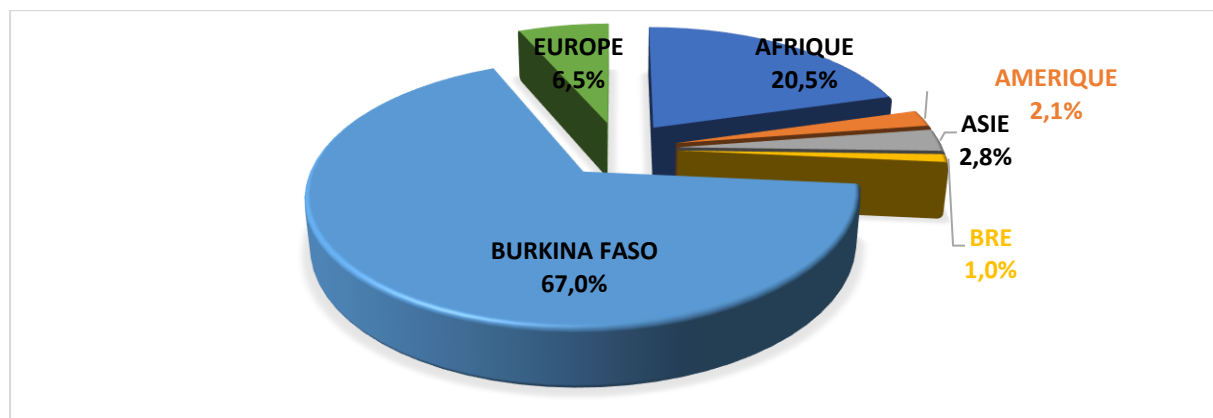
La part des nuitées du tourisme interne représente 67,0% et celle du tourisme récepteur 33,0% des nuitées globales en 2024.

Concernant les nuitées du tourisme récepteur, celles des touristes en provenance de l'Europe, de l'Asie, et de l'Afrique ont connu respectivement une hausse de 34,1% ; 48% et 25,5%. Par contre, celles du tourisme récepteur des « Burkinabè résidant à l'étranger » ainsi que de l'Amérique ont connu une baisse respectivement de 30,8% et de 4,9% par rapport à 2023.

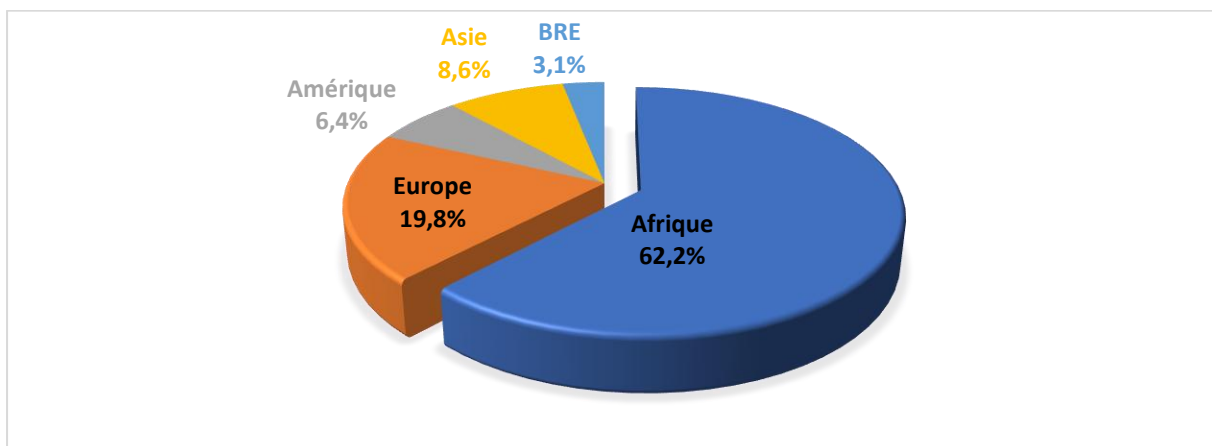
Aussi, la majeure partie des nuitées des visiteurs non-résidents est produite par les « Burkinabè résidant à l'étranger » (67,0%) et d'Afrique (20,5%).

La répartition des nuitées par catégorie d'ETH montre que la majorité de celles-ci est produite par la catégorie utilitaire avec 49,0 % suivie de la catégorie de luxe 4 et 5 étoiles avec 18,6%.

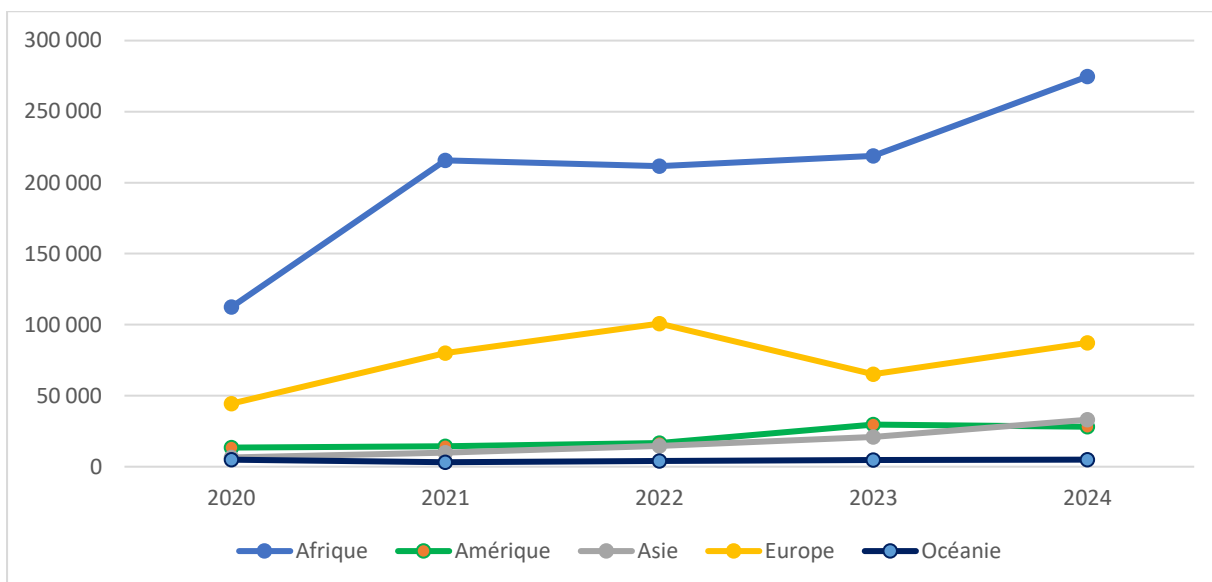
Graphique 040. 16 : Répartition des nuitées globales en 2024



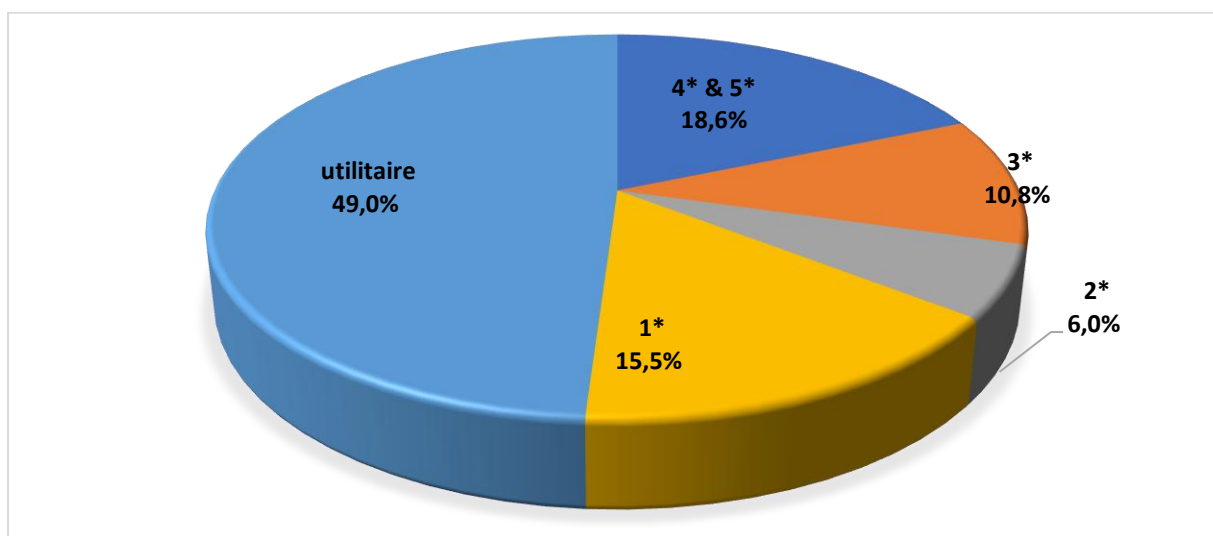
Graphique 040. 17 : Répartition par origine des nuitées des non-résidents en 2024



Graphique 040. 18 : Evolution annuelle des nuitées des non-résidents



Graphique 040. 19 : Répartition des nuitées par catégorie d'ETH en 2024



3. Indices de performance des ETH

Points saillants

- hausse de 5,9% de la durée moyenne de séjour par touriste entre 2023 et 2024 ;
- hausse de 0,3 point de pourcentage du taux d'occupation moyen des chambres entre 2023 et 2024 ;
- baisse de 5 289 FCFA de la dépense moyenne journalière par touriste en 2024.

Commentaire général

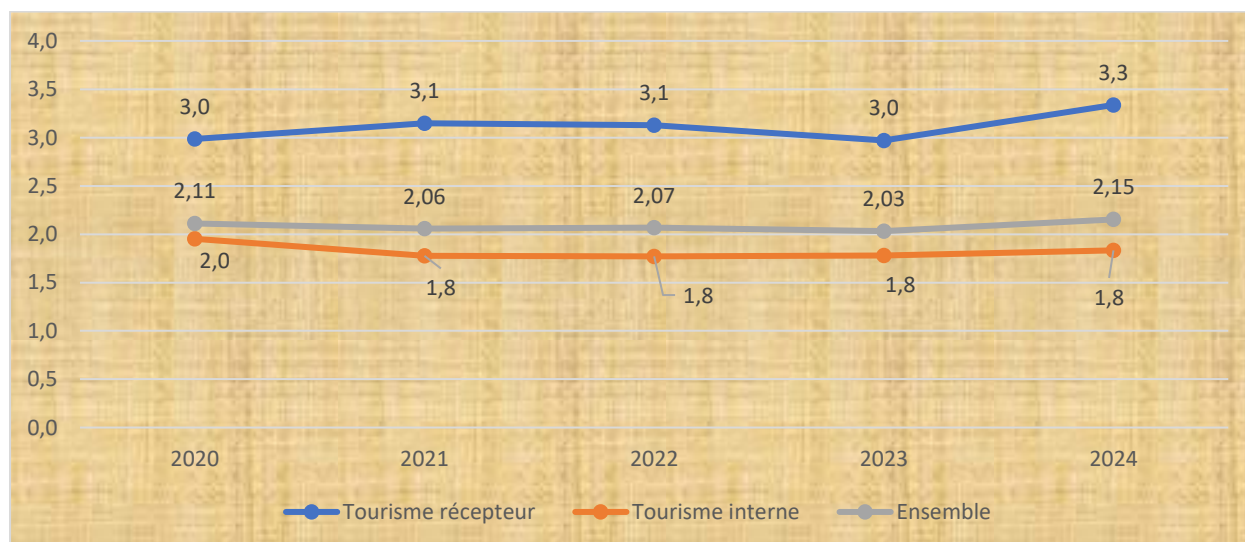
La durée moyenne de séjour (DMS) par touriste au niveau des ETH est de 2,15 nuitées en 2024, en progression de 5,9% par rapport à 2023 et de 2,0% par rapport à 2020. Cette tendance est imputable à une hausse de la DMS du tourisme récepteur qui passe de 3,0 nuitées en 2023 à 3,3 nuitées et à une stagnation de la DMS du tourisme interne à 1,8 nuitées.

Concernant les DMS par zone de provenance, celles des touristes en provenance de l'Asie et de l'Europe enregistrent des hausses tandis que celle des Burkinabè résidents à l'extérieur est en baisse.

La dépense moyenne journalière par touriste passe de 55 464 FCFA en 2023 à 50 175 FCFA en 2024, soit une baisse de 5 289 FCFA (-9,5%).

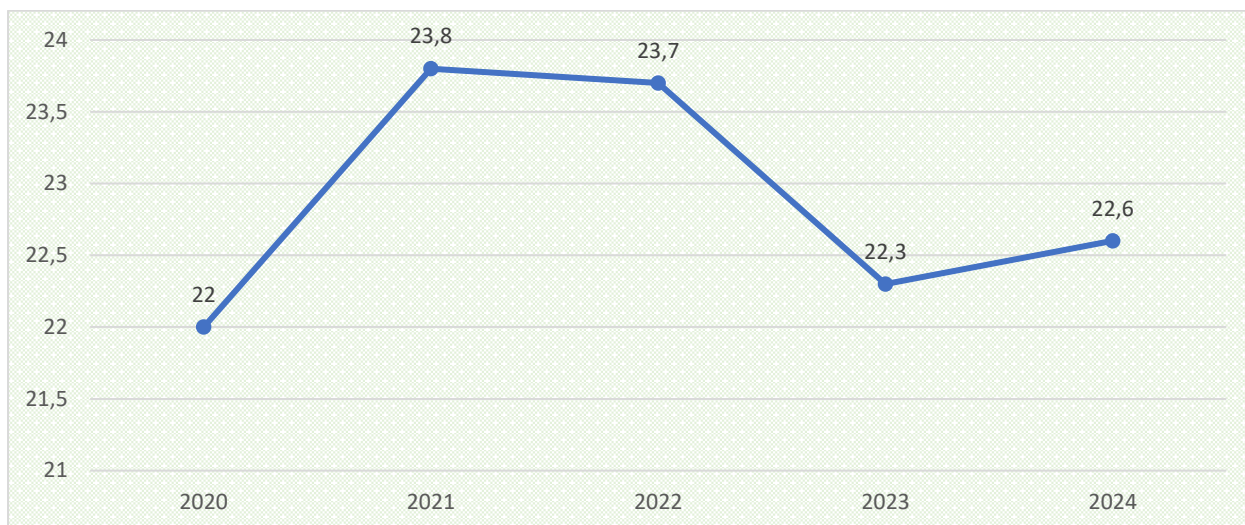
Le taux d'occupation des ETH est passé de 22,3% en 2023 à 22,6% en 2024 soit une variation de +0,3 point de pourcentage. Entre 2020 et 2024, ce taux a augmenté de 0,6 point de pourcentage. Quant au taux de fréquentation en 2024, il est estimé à 11,7% soit une hausse de 0,3 point par rapport à 2023 et une baisse de 0,3 point par rapport à 2020.

Graphique 040. 20 : Evolution de la durée moyenne de séjour de 2020 à 2024 (en nuitées)

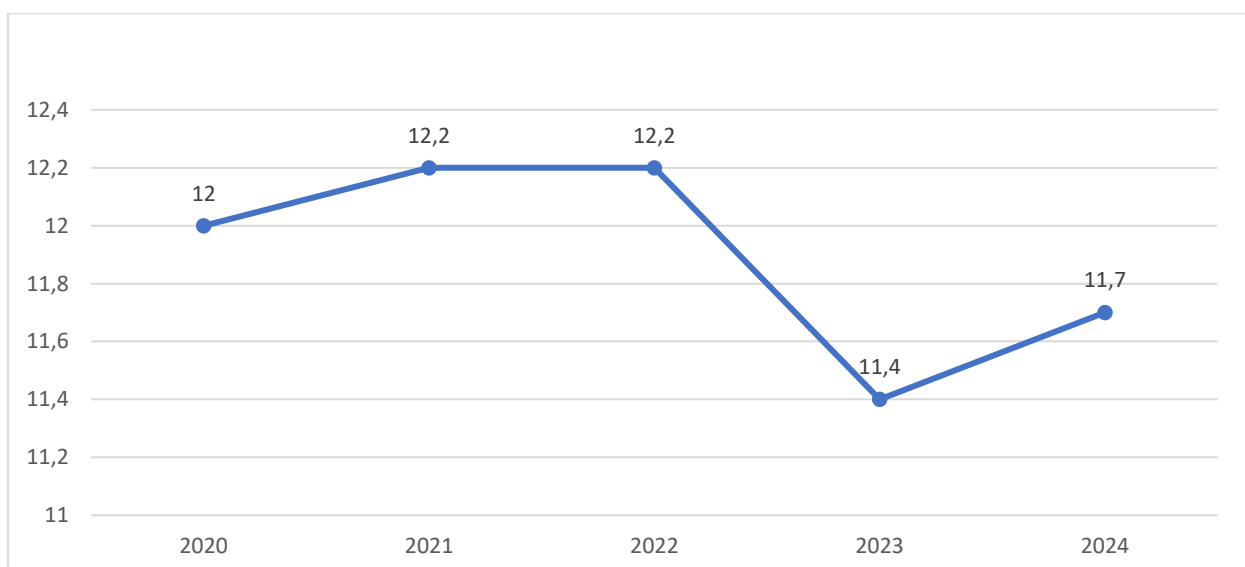


Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

Graphique 040. 21 : Evolution du taux d'occupation des ETH



Graphique 040. 22 : Evolution du taux de fréquentation des ETH



4. Visite des sites

Points saillants :

- hausse de 57,6% de la fréquentation des sites touristiques gérés ou cogérés par l'Agence nationale de promotion du tourisme « Faso Tourisme⁴ » ;
- hausse de 16,4% de la fréquentation des visiteurs non-résidents sur les sites touristiques gérés ou cogérés par l'Agence nationale de promotion du tourisme « Faso Tourisme » ;
- hausse de 51,3% des recettes générées par les sites touristiques gérés ou cogérés par l'Agence nationale de promotion du tourisme « Faso Tourisme ».

Commentaire général

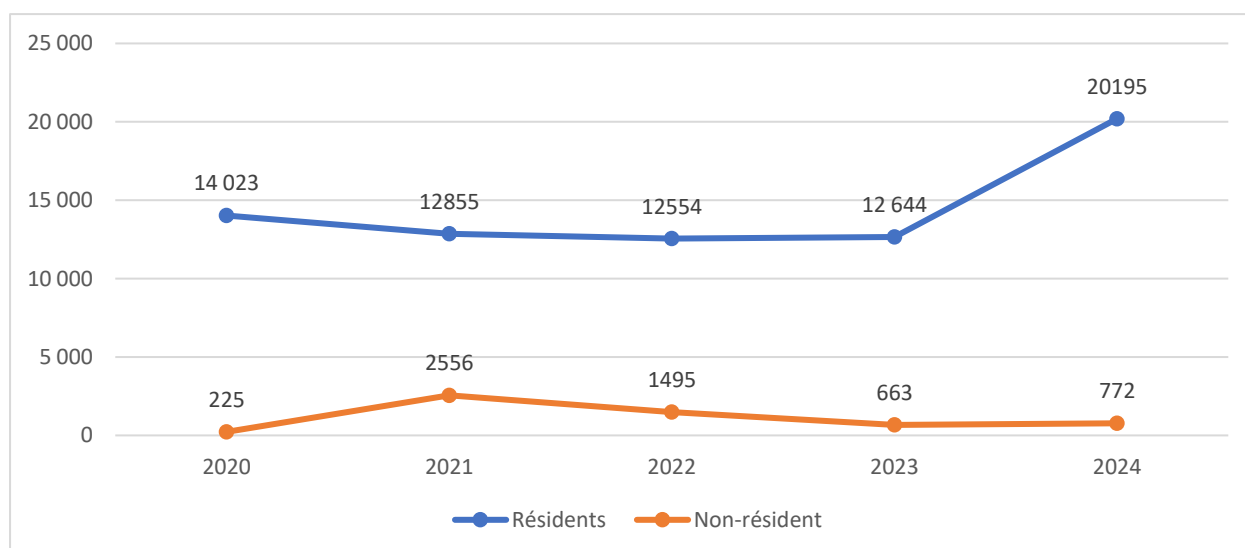
La fréquentation des sites touristiques gérés ou cogérés par l'Agence nationale de promotion du tourisme « Faso Tourisme » est passée de 13 307 visiteurs en 2023 à 20 967 visiteurs en 2024 soit une hausse de 57,6%.

On constate la prédominance des visiteurs résidents qui représentent 96,3% de l'ensemble des visiteurs en 2024.

La fréquentation des visiteurs non-résidents sur les sites touristiques gérés ou cogérés par Faso Tourisme a également connu une hausse de 16,4% soit 772 visiteurs ;

Par ailleurs, les recettes générées sur ces sites sont estimées à 13 812 000 FCFA, soit une hausse de 51,3% par rapport à 2023. Cette hausse peut se justifier par la reprise des visites des non-résidents en 2024 et la mise en tourisme des évènementiels.

Graphique 040. 23: Evolution du nombre des visiteurs de 2020 à 2024



Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

⁴ En 2024 ONTB est devenu Faso Tourisme (décret N°2024-1512/PRES/PM/MEF/MCCAT portant création de l'Agence Nationale de Promotion du Tourisme « Faso Tourisme du 02/12/2024)

5. Emission de billets d'avion

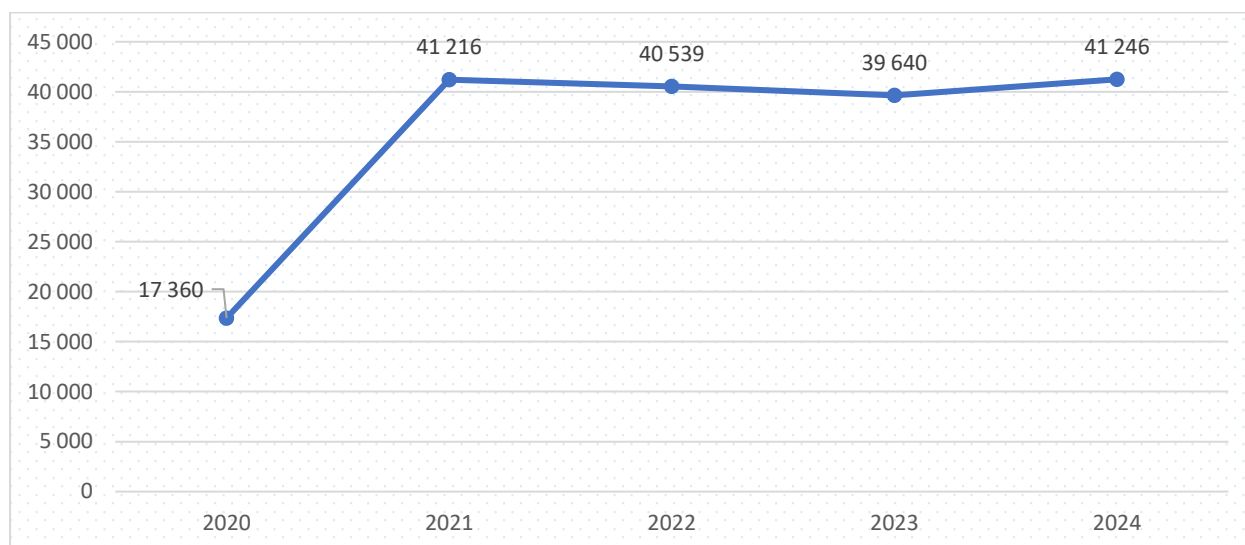
Point saillant

- hausse de 4,1% de billets d'avion émis entre 2023 et 2024.

Commentaire général

Au total 41 246 billets d'avion ont été émis en 2024 contre 39 640 en 2023, soit une hausse de 4,1%. En 2020, le nombre de billets émis était de 17 360 tandis qu'en 2021 il était de 41 216. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'assouplissement des mesures de restriction liées au Covid-19.

Graphique 040. 24 : Evolution du nombre de billets émis depuis 2020



6. Chiffre d'affaires

➤ Recettes des établissements touristiques d'hébergement

Points saillants

- hausse de 4,5% des recettes générées par les activités hôtelières entre 2023 et 2024 ;
- proportion de 62,4% des recettes globales générées par la branche hébergement ;
- 51,5% des recettes totales générées par les ETH des catégories 4 et 5 étoiles.

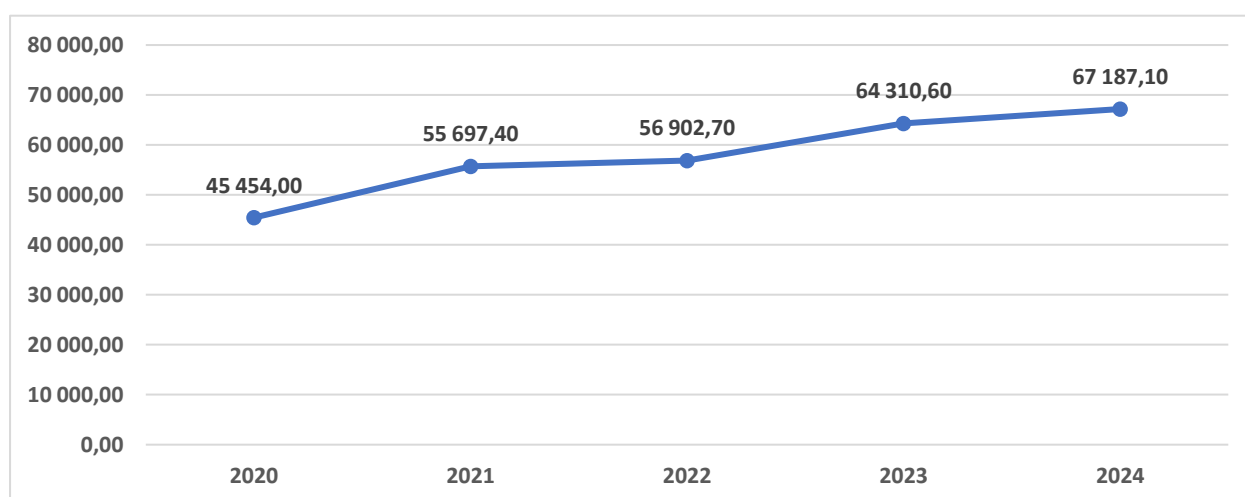
Commentaire général

Les recettes générées par les activités hôtelières se chiffrent à 67,2 milliards de FCFA en 2024, en hausse de 4,5% par rapport à 2023. Entre 2020 et 2024, les recettes ont connu une hausse de 47,8%. Cette hausse est due à l'augmentation des arrivées dans les ETH et la durée moyenne de séjour.

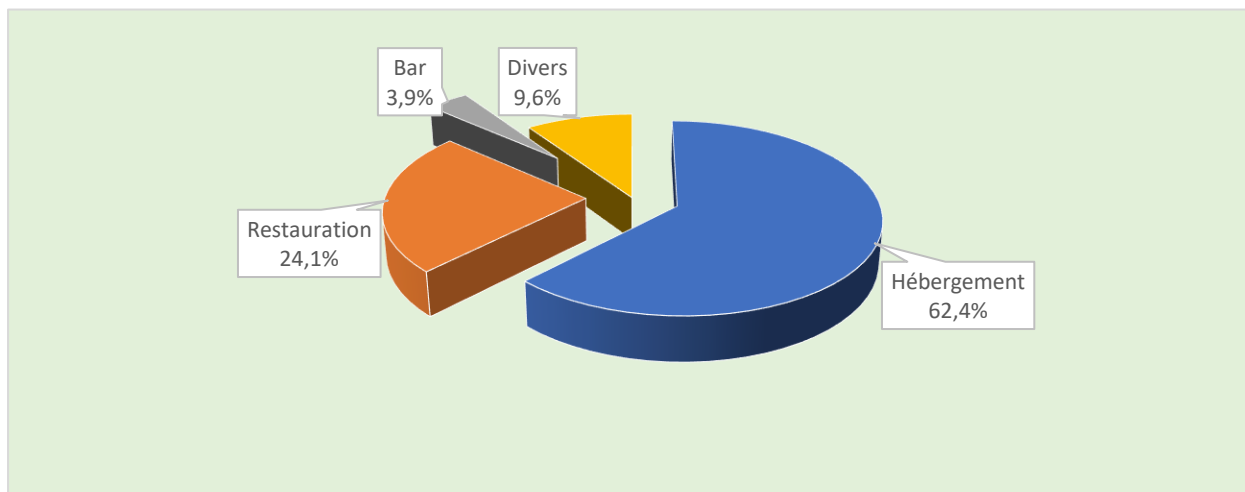
Les recettes du service de l'hébergement constituent la part la plus importante du chiffre d'affaires des ETH avec 62,4% des recettes globales.

Les ETH de luxe (4 et 5 étoiles) génèrent plus de la moitié des recettes globales des ETH soit 51,5% constituant ainsi la locomotive de cette industrie hôtelière.

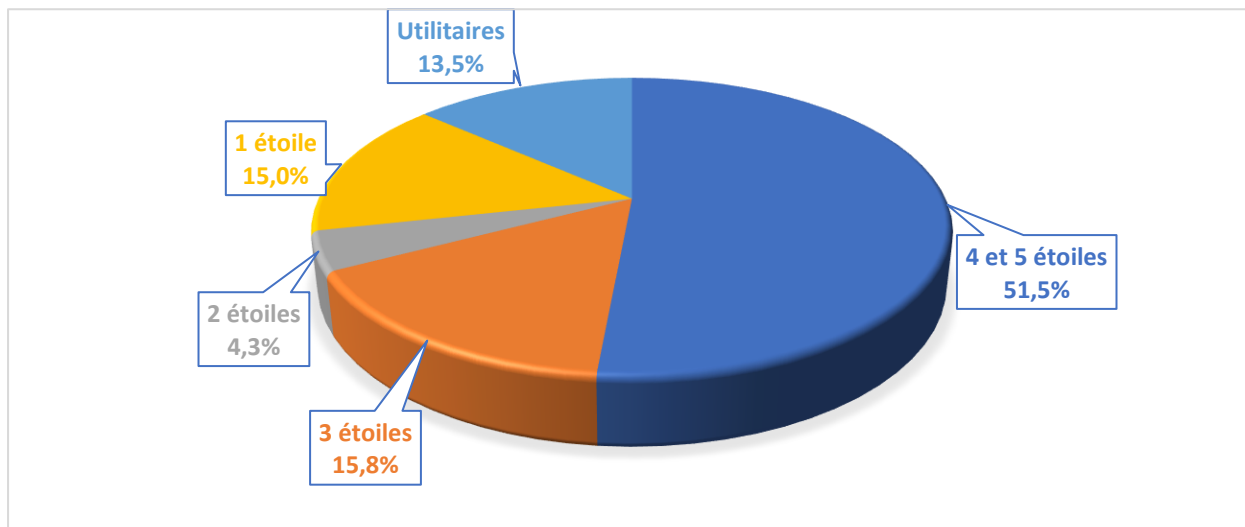
Graphique 040. 25 : Evolution des recettes des ETH (en millions de FCFA)



Graphique 040. 26 : Répartition des recettes par services dans les ETH en 2024



Graphique 040. 27 : Répartition des recettes par catégorie des ETH en 2024



➤ **Recettes des agences de voyage et de tourisme**

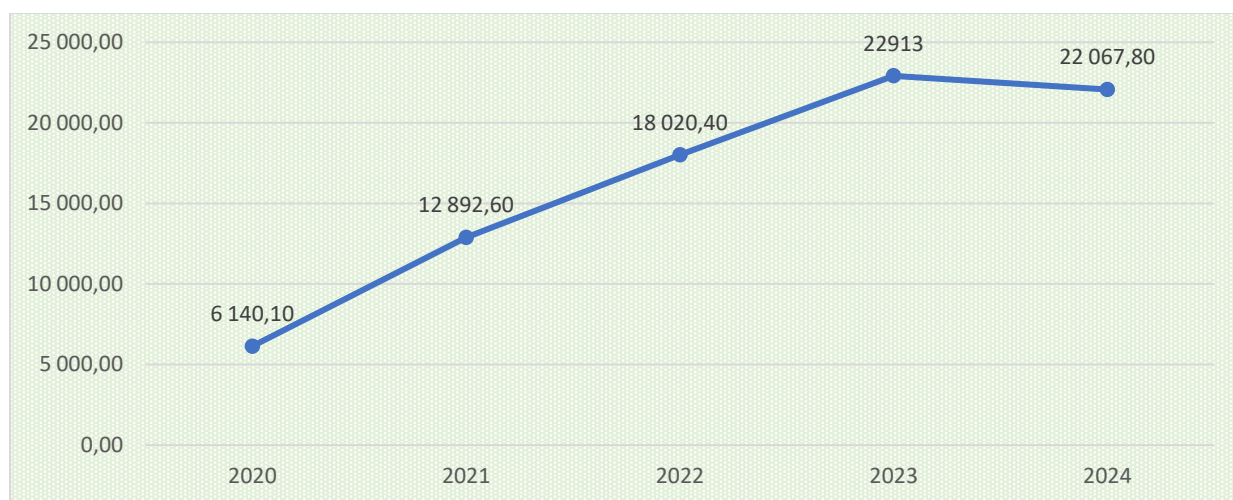
Point saillant

- baisse de 3,7% du chiffre d'affaires de la billetterie entre 2023 et 2024.

Commentaire général

Les activités des AVT en 2024 ont généré un chiffre d'affaires de 22,07 milliards de FCFA contre 22,91 milliards en 2023 soit une baisse de 3,7%.

Graphique 040. 28 : Evolution du chiffre d'affaires en billetterie depuis 2020 (en millions de FCFA)



➤ **Recettes des sites touristiques**

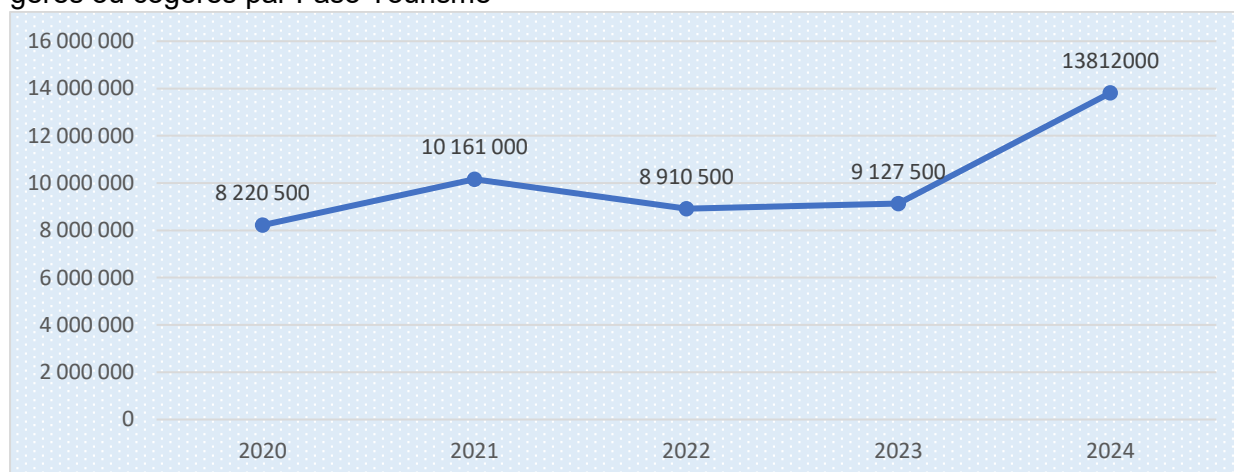
Point saillant

- hausse de 51,3% des recettes générées par les sites touristiques gérés ou cogérés par Faso Tourisme entre 2023 et 2024.

Commentaire général

Les recettes générées sur les sites touristiques gérés ou cogérés par Faso Tourisme sont estimées à 13 812 000 FCFA, soit une hausse de 51,3% par rapport à 2023. Cette hausse se justifie essentiellement par la reprise des visites des non-résidents en 2024 et la mise en tourisme des évènementiels d'envergure nationale et internationale. Une progression de 68,0% des recettes a été enregistrée entre 2020 et 2024.

Graphique 040. 29 : Evolution des recettes générées par la fréquentation des sites touristiques gérés ou cogérés par Faso Tourisme



Source : DGT/Obstour/ Tableau de bord du tourisme 2024

CHAPITRE III : PROGRAMME 046 COMMUNICATION

Liste des graphiques

Graphique 046. 1 : Répartition géographique des radios par région en 2024	53
Graphique 046. 2 : Évolution du nombre de radios accréditées par le CSC	54
Graphique 046. 3 : Répartition du nombre de radios accréditées par le CSC et par typologie en 2024.....	54
Graphique 046. 4 : Évolution du nombre de télévisions jouissant d'une autorisation d'exploitation délivrée par le CSC.....	55
Graphique 046. 5 : Répartition du nombre de télévisions jouissant d'une autorisation d'exploitation délivrée par le CSC et par typologie en 2024.....	56
Graphique 046. 6 : Répartition du nombre de télévisions jouissant d'une autorisation d'exploitation délivrée par le CSC et par région	56
Graphique 046. 7 : Évolution du nombre d'entreprises de presse écrite déclarées auprès du CSC	57
Graphique 046. 8 : Répartition des entreprises de presse écrite selon la périodicité	57
Graphique 046. 9 : Évolution du nombre d'organe de presse en ligne accréditées par le CSC	58
Graphique 046. 10 : Répartition des entreprises de publicité agréées par métier en 2024	59
Graphique 046. 11 : Évolution du tirage des Editions Sidwaya	60
Graphique 046. 12 : Évolution de la consommation de papier des Editions Sidwaya (en tonne et en million)	60
Graphique 046. 13 : Évolution du taux de couverture géographique des médias publics.....	61
Graphique 046. 14 : Évolution du nombre d'auditions réalisées par le CSC dans les médias...	62
Graphique 046. 15 : Répartition du nombre d'auditions réalisées par le CSC selon le type de média en 2024	62
Graphique 046. 16 : Évolution des abonnés des Editions Sidwaya selon le type de support	63
Graphique 046. 17 : Répartition des abonnés des Editions Sidwaya selon le type de support .	64
Graphique 046. 18 : Évolution du nombre des abonnés des Éditions Sidwaya en support physique selon le Type de client	64
Graphique 046. 19: Nombre d'abonnés des Éditions Sidwaya en support physique par région	64
Graphique 046. 20 : Évolution du nombre de candidats au concours Prix Galian	65
Graphique 046. 21 : Répartition des candidats au concours Prix Galian selon les catégories de presse	66
Graphique 046. 22 : Répartition du nombre de candidats au concours Prix Galian selon la langue de production	66
Graphique 046. 23 : Répartition du nombre de candidats au concours Prix Galian selon le sexe	66
Graphique 046. 24 : Évolution du nombre des lauréats au concours Prix Galian	68
Graphique 046. 25: Evolution du nombre de lauréats au Concours Prix Galian selon le sexe ..	68
Graphique 046. 26 : Répartition des lauréats selon les catégories de média	68
Graphique 046. 27: Répartition des lauréats des prix officiels selon le statut de médias	69
Graphique 046. 28 : Évolution des lauréats selon le statut des médias.....	69
Graphique 046. 29: Évolution du nombre de lauréats au concours Prix Galian selon la langue	69
Graphique 046. 30 : Évolution des prix spéciaux Galian	70
Graphique 046. 31: Répartition lauréats des prix spéciaux au Concours Prix Galian par catégorie de médias.....	70

Graphique 046. 32 : Répartition de la subvention de l'Etat à la presse privée (en millions de FCFA)..... 71

Graphique 046. 33 : Évolution du nombre de candidats et de bénéficiaires à la subvention de l'Etat à la presse privée 72

Graphique 046. 34 : Répartition des bénéficiaires à la subvention de l'Etat à la presse privée selon la catégorie de media en 2024 72

I. ENTREPRISES DE PRESSE ET DE COMMUNICATION

1. MEDIAS

➤ STATIONS DE RADIOS JOUISSANT D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITATION

Points saillants

- hausse de 1,1% du nombre de radios fonctionnelles entre 2023 et 2024 ;
- la région du Centre enregistre la plus forte densité de radios fonctionnelles avec 39 radios sur 181 en 2024.

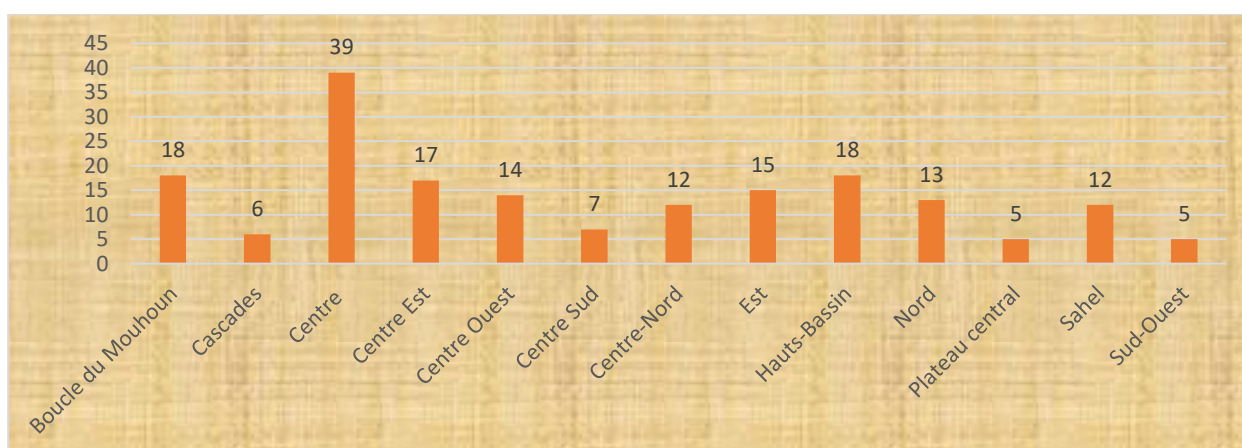
Commentaire général

Sur la période 2020 à 2024, on observe une augmentation de 8,4% du nombre de radios ayant une autorisation d'exploitation délivrée par le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) avec une chute de 2,4% en 2021 du fait de la fermeture de radios impactées par l'insécurité. Le paysage radiophonique burkinabè enregistre 2 nouvelles radios fonctionnelles en 2024 portant le nombre total de radios à 181.

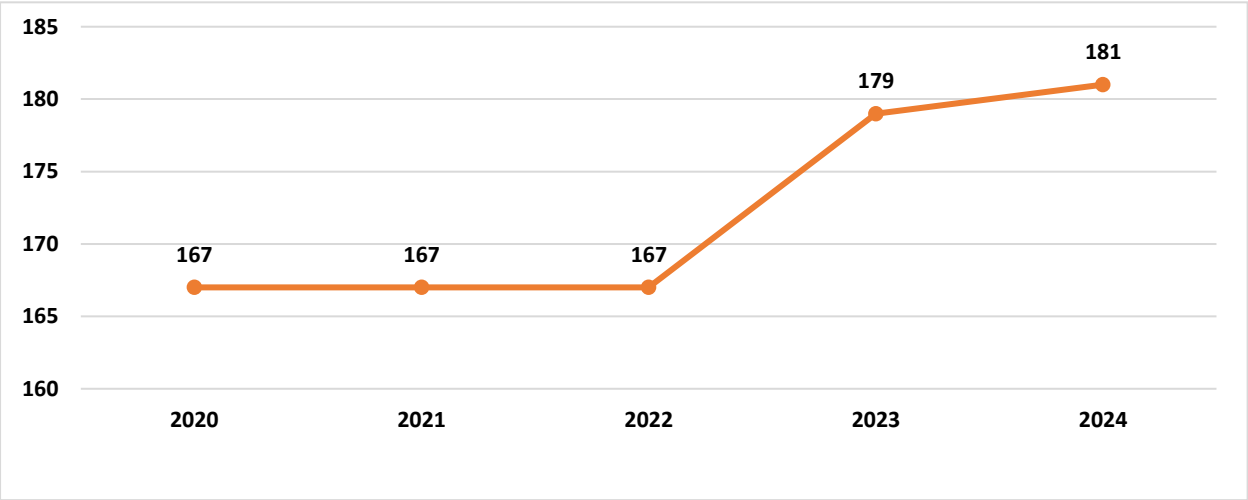
La répartition du nombre de radios fonctionnelles par typologie en 2024 montre une prédominance des radios associatives ou communautaires (28,2%) suivi des radios commerciales et confessionnelles (22,1% chacune) et celles communales avec 16,6%.

Selon la répartition géographique, la région du Centre enregistre le plus grand nombre de radio (39 radios) en 2024. Elle est suivie par les régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun (18 radios chacune). Les régions du Centre-Sud (7 radios), Cascades (6 radios) du Plateau Central (5 radios) et Sud-Ouest (5 radios) sont celles qui enregistrent moins de radios en 2024.

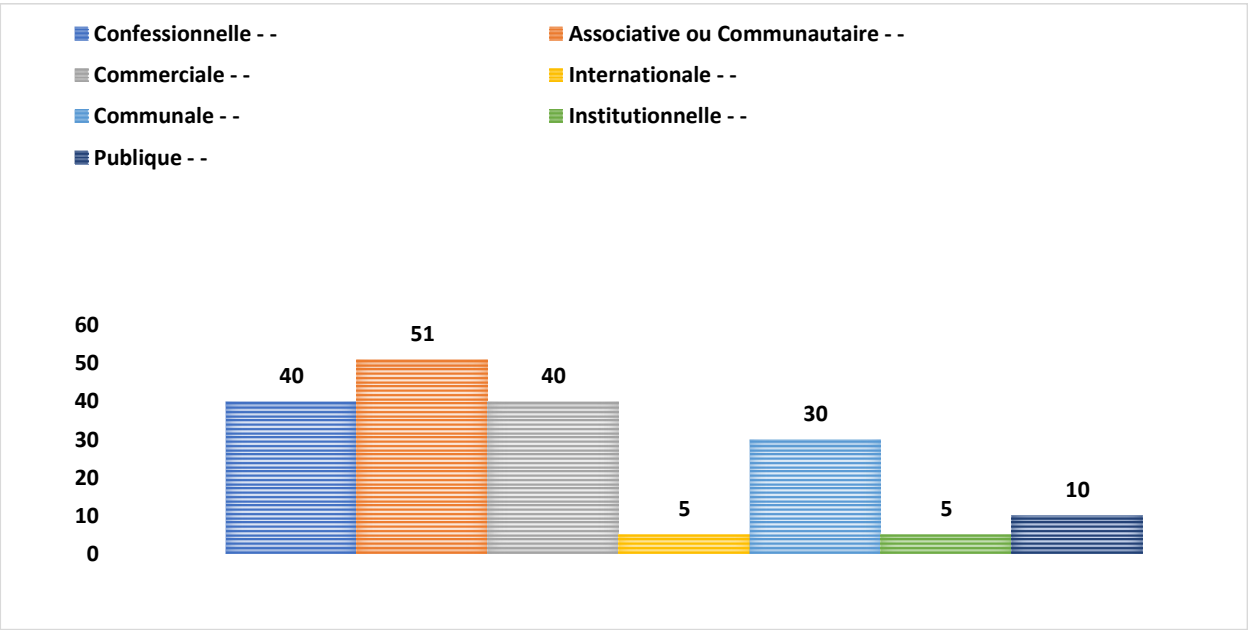
Graphique 046. 1 : Répartition géographique des radios par région en 2024



Graphique 046. 2 : Évolution du nombre de radios accréditées par le CSC



Graphique 046. 3 : Répartition du nombre de radios accréditées par le CSC et par typologie en 2024



➤ CHAINES DE TELEVISIONS JOUISSANT D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITATION

Points saillants

- le nombre de stations télévisions jouissant d'une autorisation d'exploitation délivrée par le CSC est resté stationnaire entre 2023 et 2024 ;
- forte concentration des télévisions dans la région du Centre en 2024.

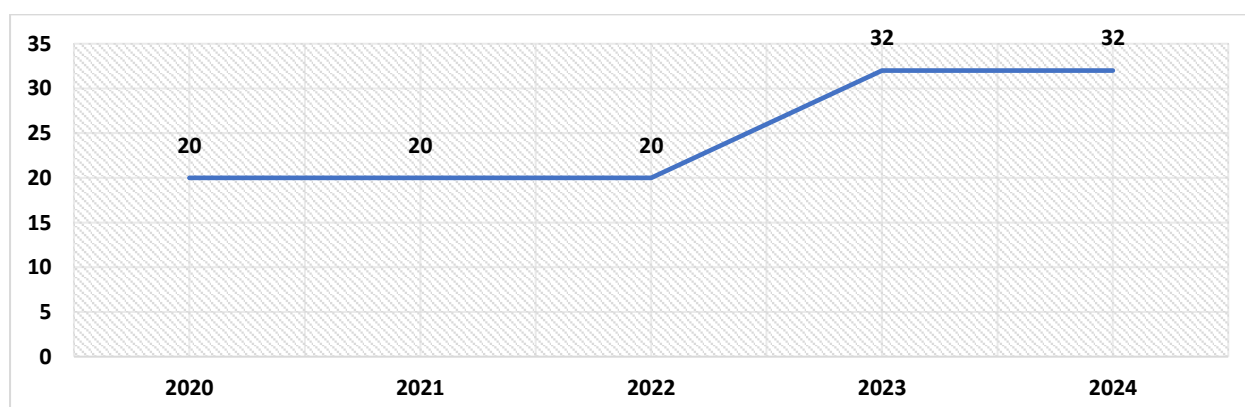
Commentaire général

Depuis l'avènement de la Télévision Numérique de Terre, le nombre de chaines de télévisions jouissant d'une autorisation d'exploitation délivrée par le CSC a évolué de 20 stations à 32 soit une hausse de 60% entre 2020 et 2024. Par contre, en 2024, aucune nouvelle autorisation d'exploitation n'a été délivrée par le CSC.

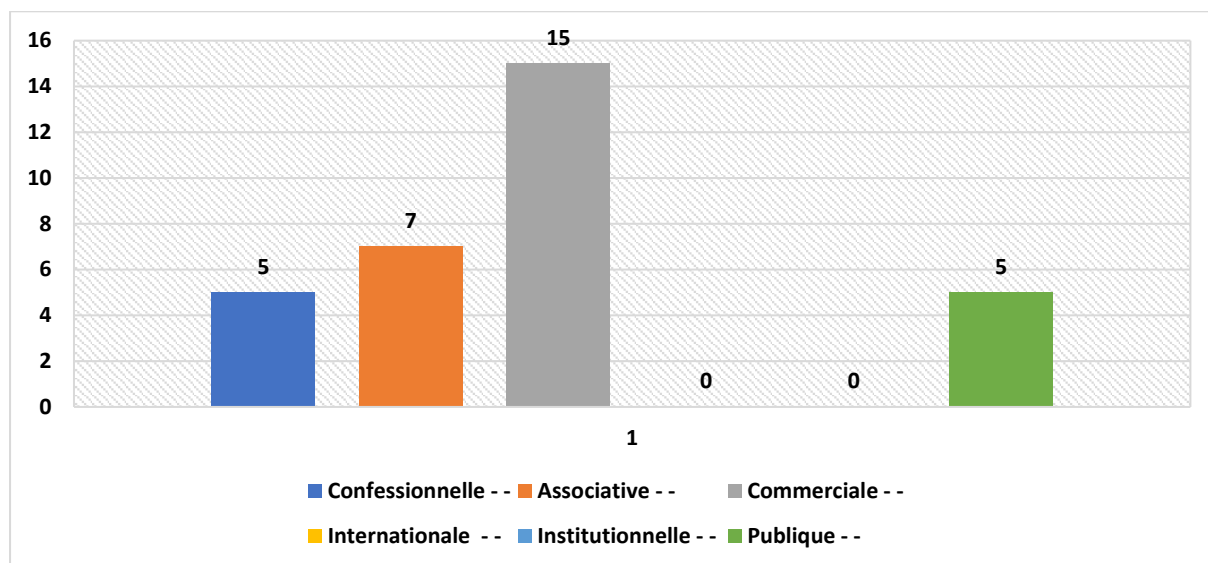
La répartition du nombre de télévisions jouissant d'une autorisation d'exploitation délivrée par le CSC (32) par typologie en 2024 montre une prédominance des télévisions commerciales (15), suivi des télévisions associatives (7). Les télévisions internationales et institutionnelles sont inexistantes.

Les télévisions jouissant d'une autorisation d'exploitation délivrée par le CSC en 2024 sont réparties dans dix régions à savoir les régions du Centre, du Centre-Nord, des Hauts-Bassins, du Centre-Ouest, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, du Nord, de l'Est, du Centre-Est et du Sud-Ouest. Toutefois, on note une forte concentration de télévisions dans la région du Centre avec 19 chaines sur 32.

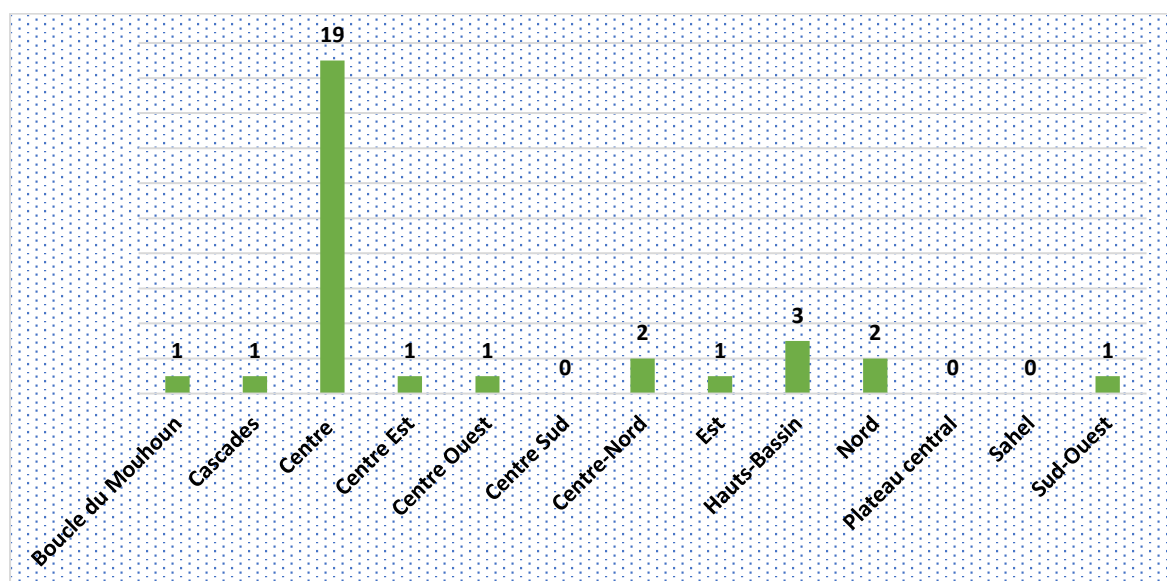
Graphique 046. 4 : Évolution du nombre de télévisions jouissant d'une autorisation d'exploitation délivrée par le CSC



Graphique 046. 5 : Répartition du nombre de télévisions jouissant d'une autorisation d'exploitation délivrée par le CSC et par typologie en 2024



Graphique 046. 6 : Répartition du nombre de télévisions jouissant d'une autorisation d'exploitation délivrée par le CSC et par région



➤ PRESSE ECRITE

Point saillant

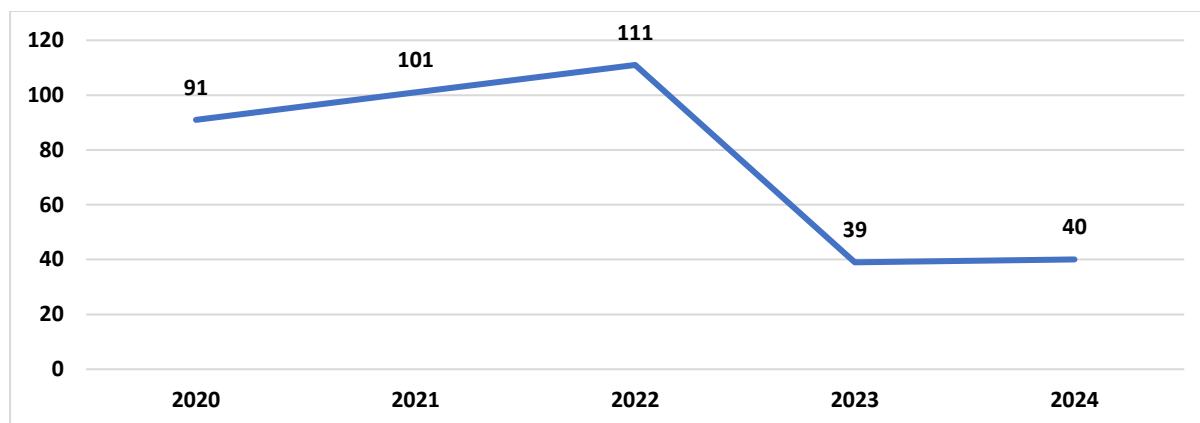
- hausse de 2,6% du nombre d'organes de presse écrite entre 2023 et 2024.

Commentaire général

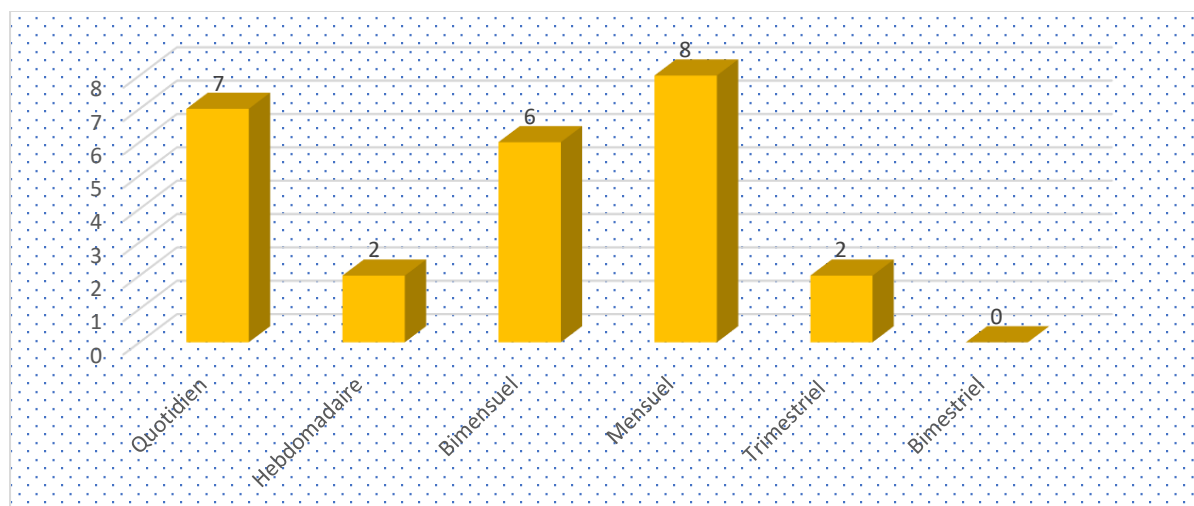
Le nombre d'organes de presse écrite est passé de 39 à 40 entre 2023 et 2024, soit une hausse de 2,6%. Cependant, entre 2022 et 2023, leur nombre est passé de 111 à 39 soit une baisse significative de 64,9% justifiant une régression globale de 56,0% entre 2020 et 2024. Cette baisse s'explique par une forte reconversion des entreprises de presse écrite en presse en ligne.

L'analyse selon la périodicité de parution fait ressortir que le mensuel et le quotidien sont prépondérants avec respectivement 8 et 7 organes de presse écrite. Cependant, on constate une légère baisse du bimensuel et de l'hebdomadaire qui sont passés respectivement de 7 à 6 et de 3 à 2 entre 2023 et 2024.

Graphique 046. 7 : Évolution du nombre d'entreprises de presse écrite déclarées auprès du CSC



Graphique 046. 8 : Répartition des entreprises de presse écrite selon la périodicité



➤ **PRESSE EN LIGNE**

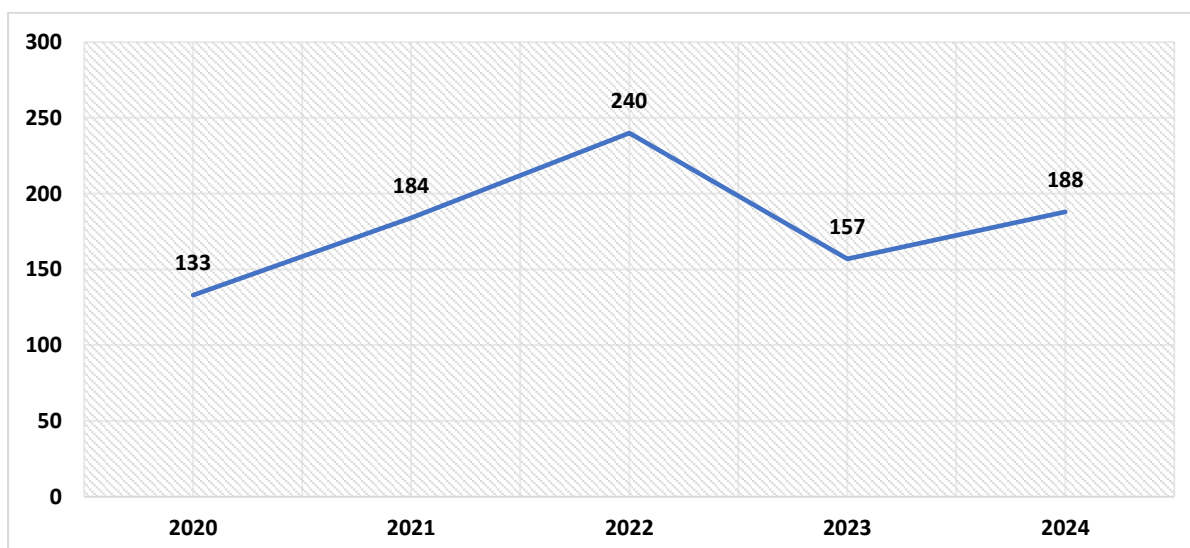
Point saillant

- hausse de 19,7% du nombre d'organes de presse en ligne entre 2023 et 2024.

Commentaire général

Le nombre d'organes de presse en ligne est passé de 157 à 188 entre 2023 et 2024 soit une hausse de 19,7%. Entre 2020 et 2024, le nombre d'entreprises de presse en ligne a connu une augmentation de 41,4%. Cette évolution de l'effectif des entreprises de presse en ligne s'explique par l'évolution technologique et l'intérêt croissant des Burkinabè pour les médias en ligne.

Graphique 046. 9 : Évolution du nombre d'organe de presse en ligne accréditées par le CSC



➤ ENTREPRISES DE PUBLICITÉ

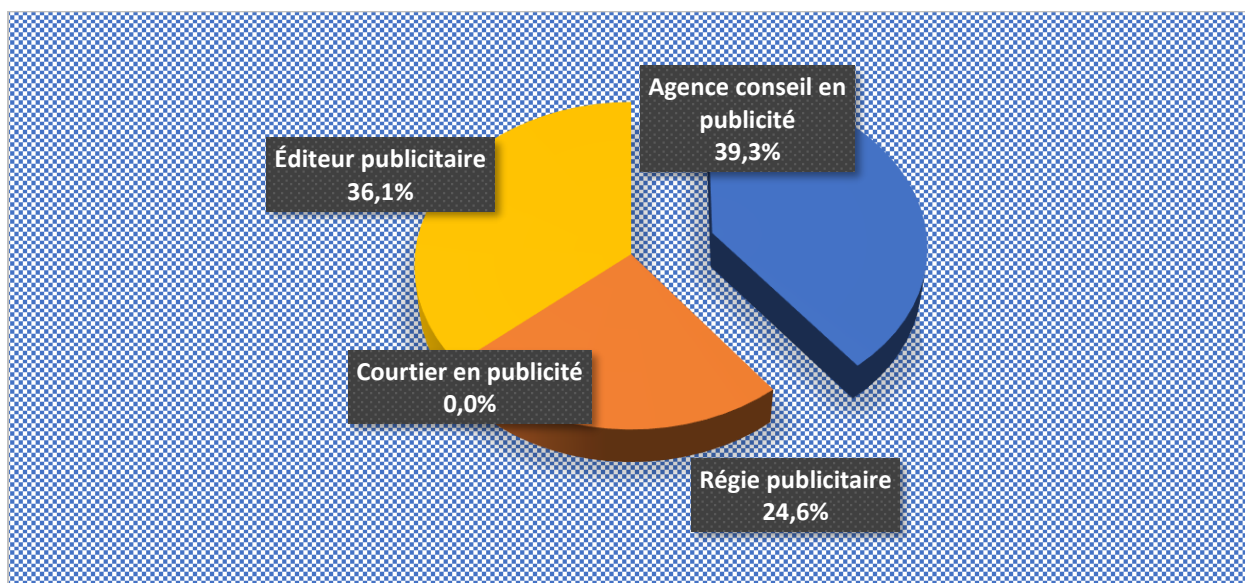
Points saillants

- hausse de 11,9% des entreprises de publicité entre 2023 et 2024 ;
- absence des courtiers en publicité depuis 2022.

Commentaire général

En 2024, l'analyse selon les métiers montre que les agences conseil en publicité représentent 39,3% de l'effectif des entreprises de publicité suivies des éditeurs publicitaires avec 36,1%. Entre 2020 et 2024, on note une nette croissance du nombre d'agences de communication agréées par métier qui passe de 37 à 122 agences, soit une augmentation de 229,7%. Cela s'explique par une forte demande des acteurs économiques en services de publicité, suscitant plus d'engouement dans la création d'agences de publicité. On note cependant, une absence des courtiers en publicité depuis 2022.

Graphique 046. 10 : Répartition des entreprises de publicité agréées par métier en 2024



II. PRODUCTION ET DIFFUSION

1. Production

➤ PRODUCTION DES EDITIONS SIDWAYA

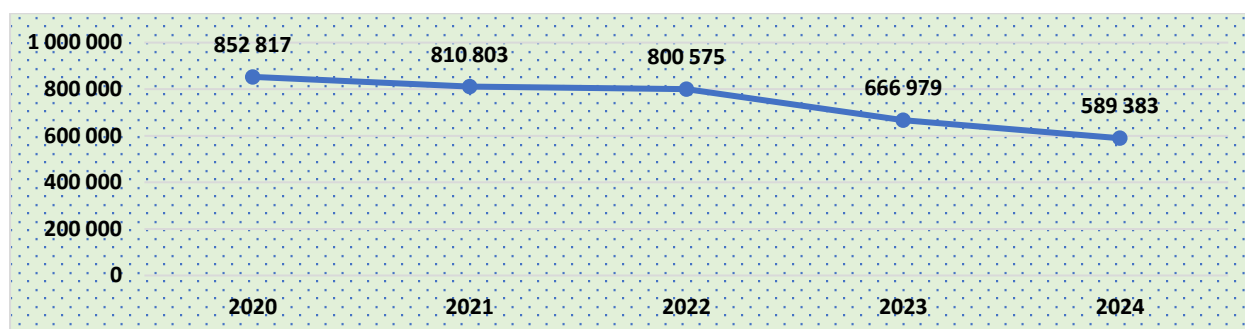
Points saillants

- baisse de 11,6% du tirage des Éditions Sidwaya entre 2023 et 2024 ;
- hausse de 47,0% du coût du papier journal entre 2023 et 2024 ;
- hausse de 145,1% des abonnements numériques entre 2023 et 2024.

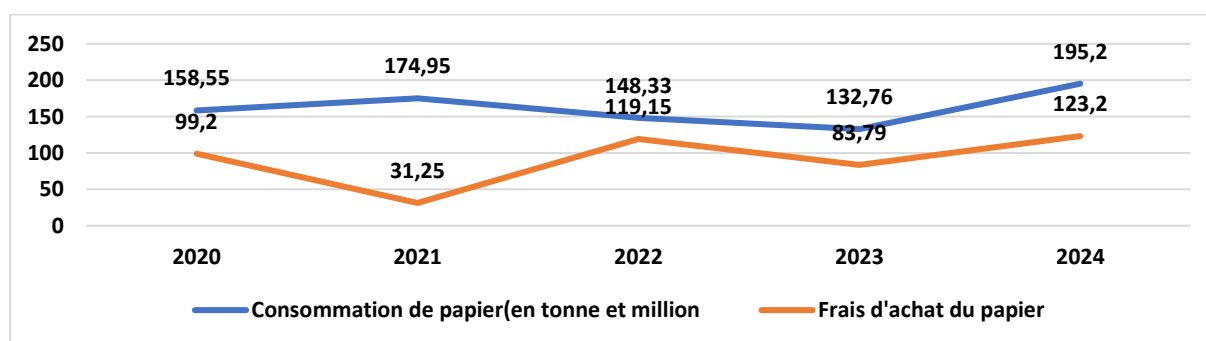
Commentaire général

Le tirage des Éditions Sidwaya a connu une baisse de 11,6% en 2024 par rapport à 2023 dont le nombre d'exemplaires tirés était de 666 979 contre 589 383. De façon globale, le tirage des journaux des Éditions Sidwaya a connu une baisse de 30,9% entre 2020 et 2024. Elle s'explique par une politique de rationalisation de la production des différents titres du fait de la diminution des abonnés physiques (29,9%) et de l'augmentation des abonnés numériques (145,1%) entre 2020 et 2024. En termes de coût de papier, il a connu une hausse de 47,0% entre 2023 et 2024. Cela s'explique principalement par la crise entre la Russie et l'Ukraine, principaux pays fournisseurs du journal papier.

Graphique 046. 11 : Évolution du tirage des Editions Sidwaya



Graphique 046. 12 : Évolution de la consommation de papier des Editions Sidwaya (en tonne et en million)



➤ **ACCESSIBILITE A L'INFORMATION**

Points saillants

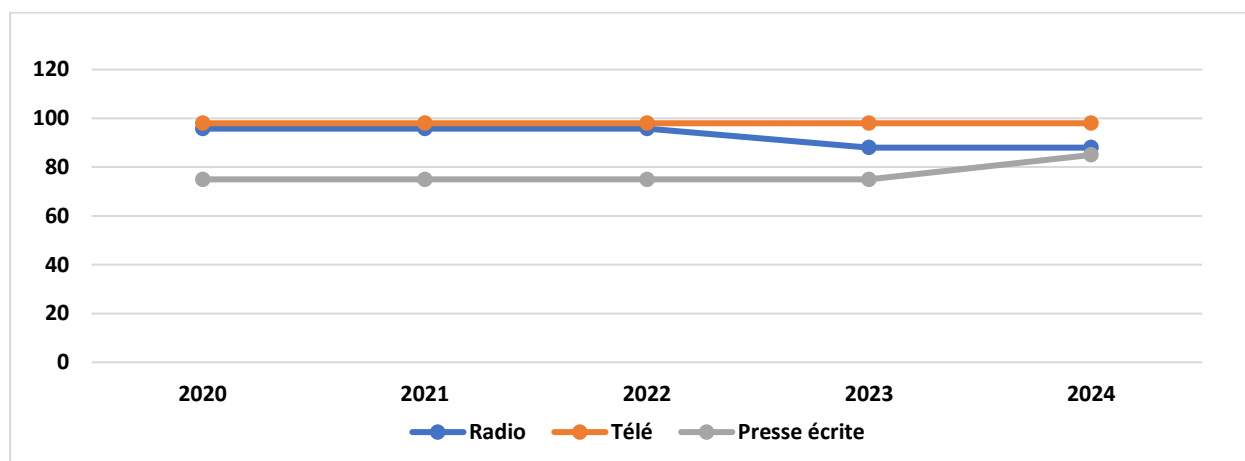
- les taux de couverture géographique de la télévision et des radios publiques sont restés stationnaires entre 2023 et 2024 ;
- hausse du taux de couverture géographique de l'organe de presse écrite publique de 13,3% entre 2023 et 2024.

Commentaire général

Entre 2023 et 2024, les taux de couverture radio et télé sont restés stationnaires avec respectivement 88,0% et 98,0%. Sur la même période, le taux de couverture de la presse écrite est passé de 75,0% à 85,0%.

Entre 2020 et 2024, le taux de couverture télé s'est stabilisé à 98,0%, tandis que celui de la radiodiffusion a baissé de 8,1%. Cette baisse du taux de couverture radio s'explique par l'arrêt de certains centres émetteurs suite au déficit de fourniture en électricité du fait de la situation sécuritaire. Quant à la presse écrite publique, le taux de couverture passe de 75,0% en 2020 à 85,0% en 2024. Cette hausse s'explique en partie par une amélioration de la situation sécuritaire dans certaines localités.

Graphique 046. 13 : Évolution du taux de couverture géographique des médias publics



➤ **PROFESSIONALISME DES MÉDIAS**

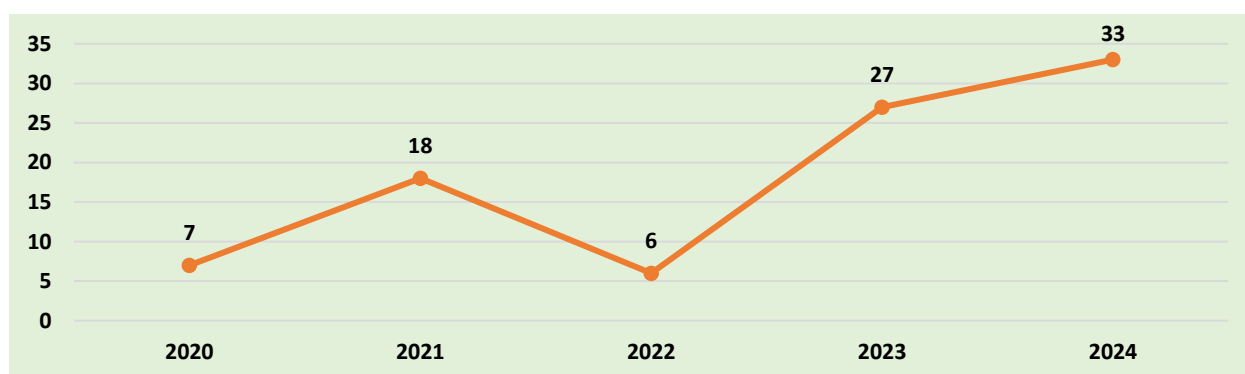
Points saillants

- hausse de 22,2% des auditions entre 2023 et 2024 ;
- hausse du nombre d'auditions dans le secteur des entreprises de communication (02) entre 2023 et 2024.

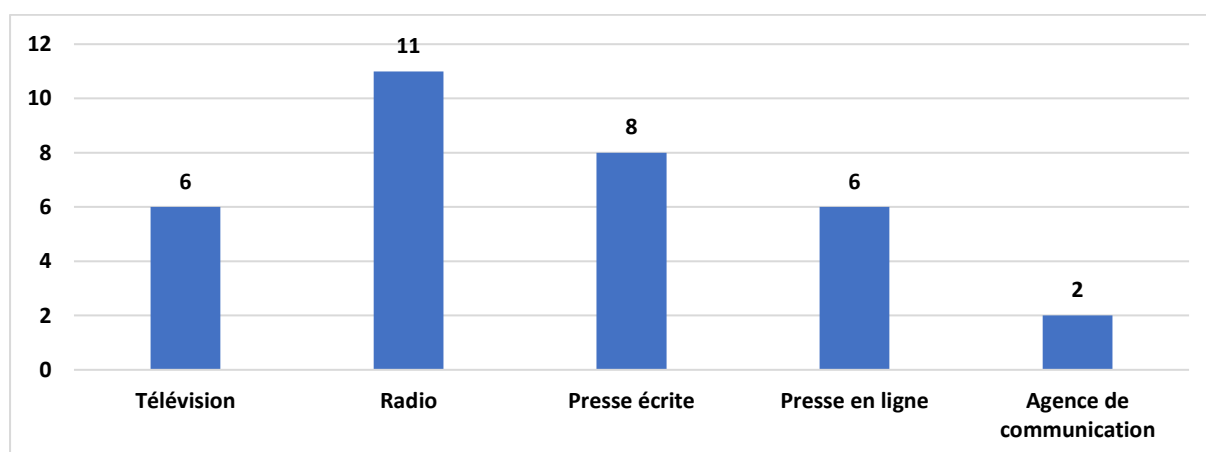
Commentaire général

Le nombre d'auditions réalisées par le CSC sur l'ensemble des médias est passé de 27 en 2023 à 33 en 2024, soit une hausse de 22,2%. Cette hausse peut s'expliquer par le dynamisme de l'institution de régulation et l'évolution de la réglementation en matière d'information et de communication. A cela s'ajoutent les manquements constatés dans le traitement de l'information en lien avec l'actualité nationale et internationale. L'analyse selon le type de média montre que la radiodiffusion enregistre la proportion la plus élevée d'auditions en 2024 avec 33,3% suivie de la presse écrite et de la télévision avec un taux de 24,2% chacune.

Graphique 046. 14 : Évolution du nombre d'auditions réalisées par le CSC dans les médias



Graphique 046. 15 : Répartition du nombre d'auditions réalisées par le CSC selon le type de média en 2024



2. Diffusion

➤ DIFFUSION DES ÉDITIONS SIDWAYA

Points saillants

- baisse de 15,9% du nombre d'abonnés au produit papier de Sidwaya entre 2023 et 2024 ;
- les institutions publiques constituent la principale clientèle des produits des Éditions Sidwaya avec 78,6% des abonnés en 2024 ;
- hausse de 145,1% du nombre d'abonnés en support numérique de Sidwaya entre 2020 et 2024 ;
- la région du Centre représente 94,6% de la distribution des journaux support papier en 2024.

Commentaire général

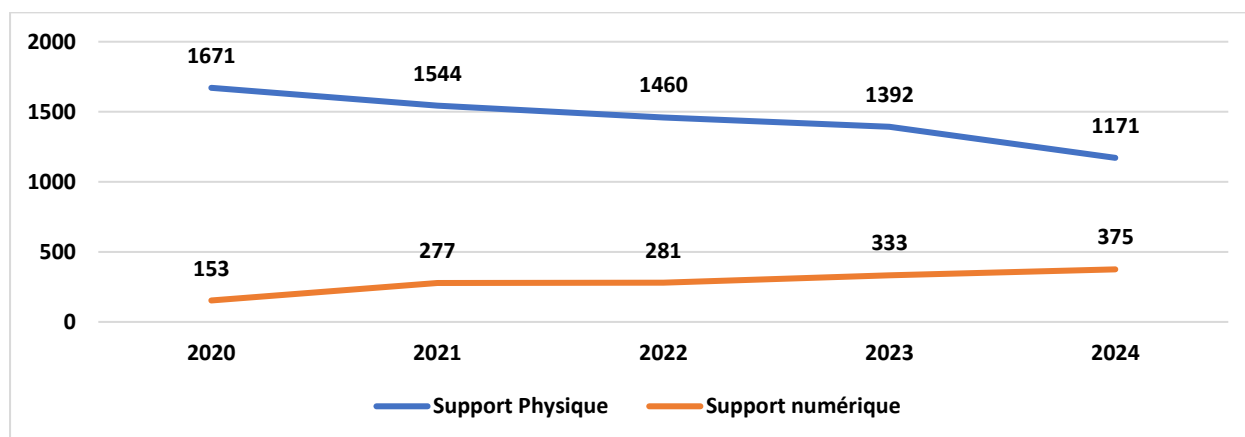
La distribution des journaux en 2024 par région montre que la région du Centre se place en tête avec 94,6%. La part des journaux distribués dans les autres régions demeure faible. Cette situation s'explique par la faiblesse du lectorat dans ces régions et les commandes groupées de certaines institutions au niveau central.

En termes d'abonnement, les abonnés de Sidwaya support papier sont en régression de 15,9% par rapport à 2023. Pour ce qui est du support numérique, on constate une progression de 12,6% en 2024. Entre 2020 et 2024, les abonnés en support numérique ont connu une hausse de 145,1%, tandis que ceux du support papier ont connu une baisse de 29,9%.

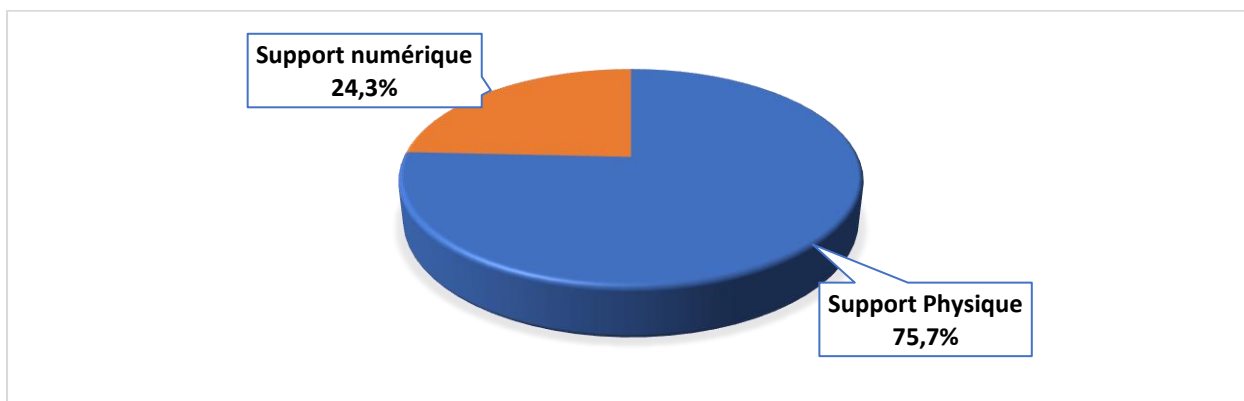
En dépit de cette progression du support numérique, le support papier reste toujours le plus utilisé par les lecteurs en 2024 avec 75,7% de l'ensemble des abonnements.

Les institutions publiques constituent la principale clientèle des produits des Éditions Sidwaya et représentent 78,6% des abonnés en 2024.

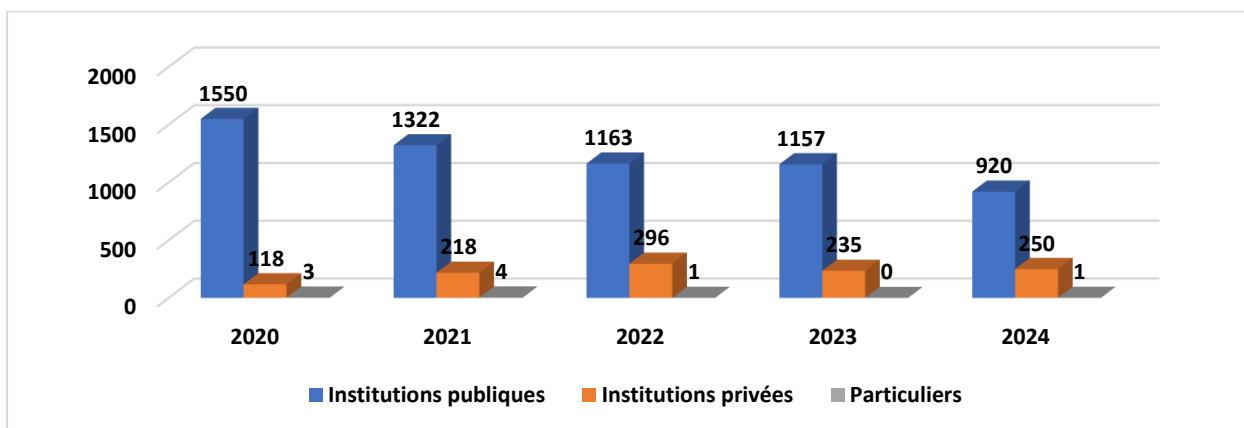
Graphique 046. 16 : Évolution des abonnés des Editions Sidwaya selon le type de support



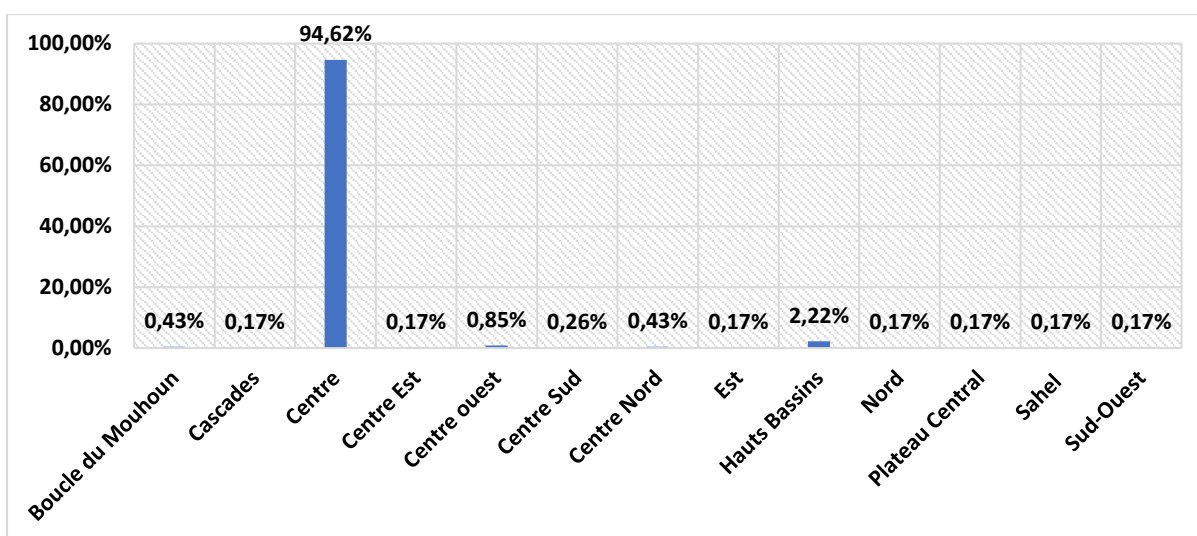
Graphique 046. 17 : Répartition des abonnés des Editions Sidwaya selon le type de support



Graphique 046. 18 : Évolution du nombre des abonnés des Éditions Sidwaya en support physique selon le Type de client



Graphique 046. 19: Nombre d'abonnés des Éditions Sidwaya en support physique par région



III. PARTICIPATION AU CONCOURS PRIX GALIAN

1. Candidats au concours Prix Galian

Point saillant

- hausse de 57,4% des candidats entre 2023 et 2024 ;
- 33,0% des candidats en 2024 sont issus de la presse écrite ;
- faible représentativité des candidats en langues nationales (9,0%) en 2024.

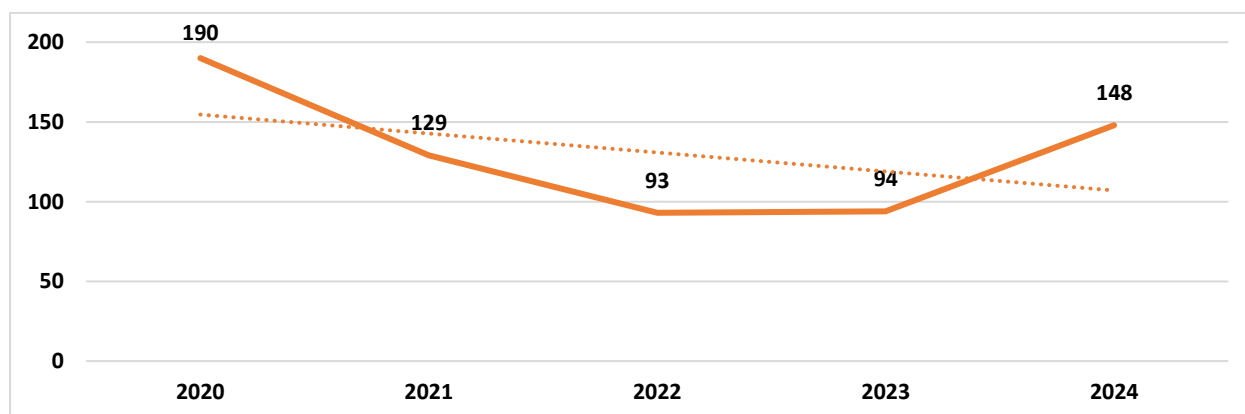
Commentaire général

Le nombre de candidats au concours Prix Galian est passé de 94 en 2023 à 148 en 2024, soit une progression de 57,4%. Cette progression s'explique par l'engouement que suscitent les genres journalistiques dits majeurs tels que le Grand reportage, le reportage et le magazine. Cependant, entre 2020 et 2024, le nombre de candidats est passé de 190 à 148, soit une baisse de 22,1%. Cette baisse peut se justifier par le fait que d'une année à une autre, les genres en compétition varient alors que certains d'entre eux ne font pas l'objet de beaucoup de productions. Les catégories de presse qui ont enregistré le plus de candidats en 2024 sont la presse écrite et la radio avec respectivement 33,1% et 29,7%. La catégorie de presse présentant le moins de candidats est la télévision (16,9%).

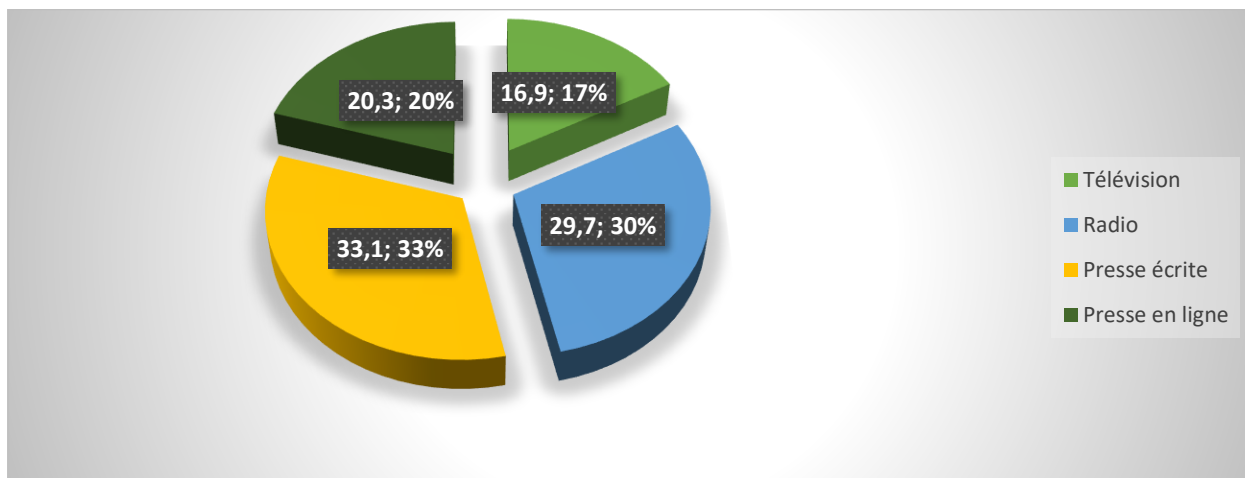
L'analyse du nombre de candidats selon la langue fait ressortir qu'en 2024, 91,0% des candidats ont postulé dans la catégorie langue française et 9,0% dans la catégorie langues nationales.

La répartition du nombre de candidats aux Prix Galian selon le sexe en 2024, montre une prédominance des hommes (80,0%).

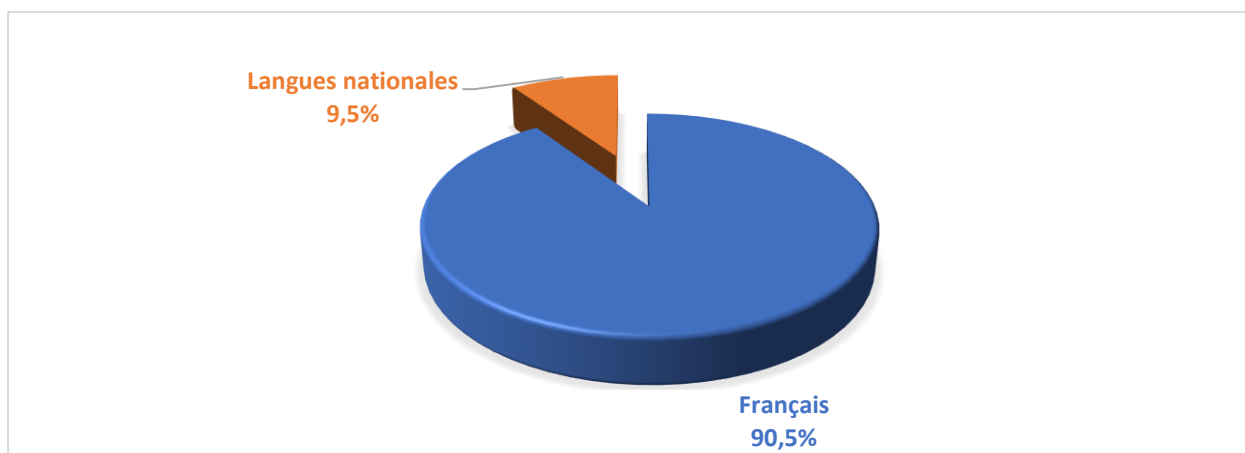
Graphique 046. 20 : Évolution du nombre de candidats au concours Prix Galian



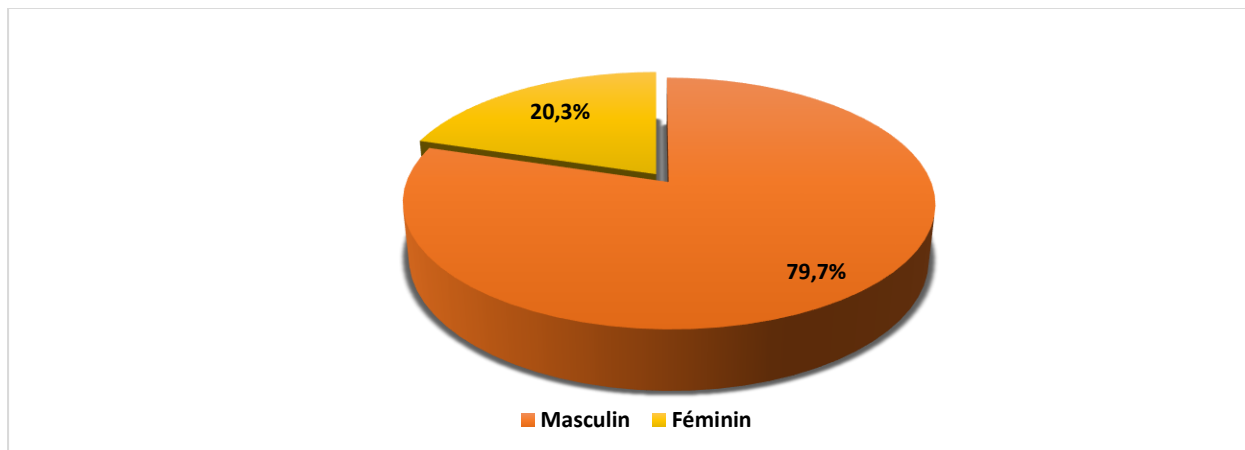
Graphique 046. 21 : Répartition des candidats au concours Prix Galian selon les catégories de presse



Graphique 046. 22 : Répartition du nombre de candidats au concours Prix Galian selon la langue de production



Graphique 046. 23 : Répartition du nombre de candidats au concours Prix Galian selon le sexe



2. Lauréats au concours Prix Galian

Points saillants

- hausse de 50,0% du nombre de lauréats aux Prix Galian entre 2023 et 2024 ;
- faible nombre de lauréates au concours Prix Galian entre 2020 et 2024.

Commentaire général

Le nombre de lauréats au concours Prix Galian est passé de 14 en 2023 à 21 en 2024, soit une hausse de 50,0%. Entre 2020 et 2024, il est passé de 19 à 21. Toutefois, il a enregistré une baisse entre 2021 et 2022 passant de 20 à 12 lauréats. Cette situation se justifie par l'instabilité du nombre de genres journalistiques des prix officiels.

L'appréciation selon le sexe des lauréats aux Prix Galian, montre qu'en 2024, trois (03) femmes ont été primées contre 18 hommes. Cette tendance est observée sur la période 2020 à 2024 avec une absence de lauréate en 2022.

La catégorie de média qui a enregistré le plus de lauréats en 2024 est la radiodiffusion (42,9%), suivie de la presse écrite et de la télévision avec 23,8% chacune. La presse en ligne vient en dernière position avec 9,5%.

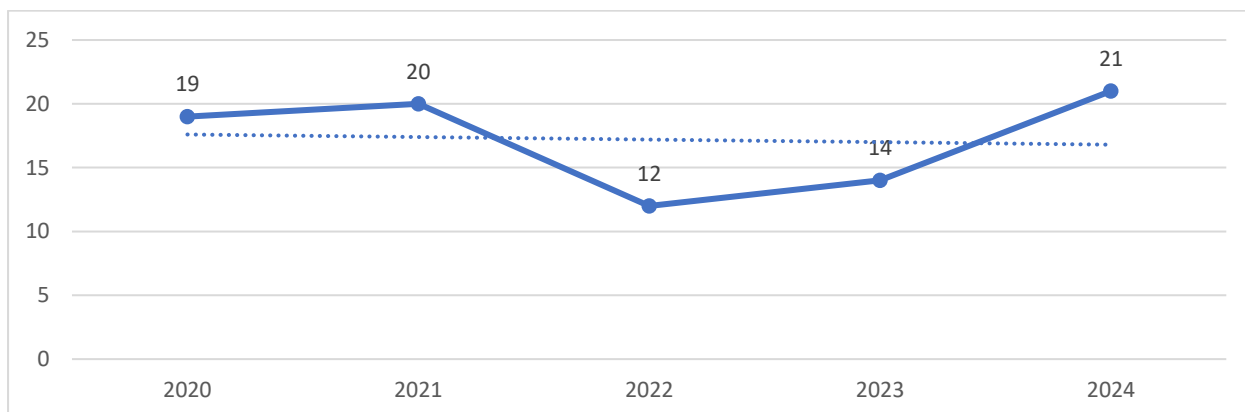
En 2024, on enregistre 17 lauréats sur 21 dans la catégorie « langue française », soit 81,0%. Sur la période 2020 à 2024, on observe la même tendance. Cela s'explique par le nombre plus élevé de prix en compétition en langue française qu'en langues nationales et la faible quantité de productions en langues nationales dans les médias.

En 2024, les médias publics s'en sortent avec plus de la moitié des prix (61,9%). Sur la période 2020 à 2024, la majorité des lauréats est issue des médias publics. L'écart entre le nombre de lauréats des médias publics et privés tend à se réduire à partir de 2021. Cela s'explique en grande partie par le recrutement des professionnels dans les médias privés et l'organisation régulière de sessions de renforcement de capacité par le ministère (DGCM, FAPP, DRCM⁵) au profit des médias privés.

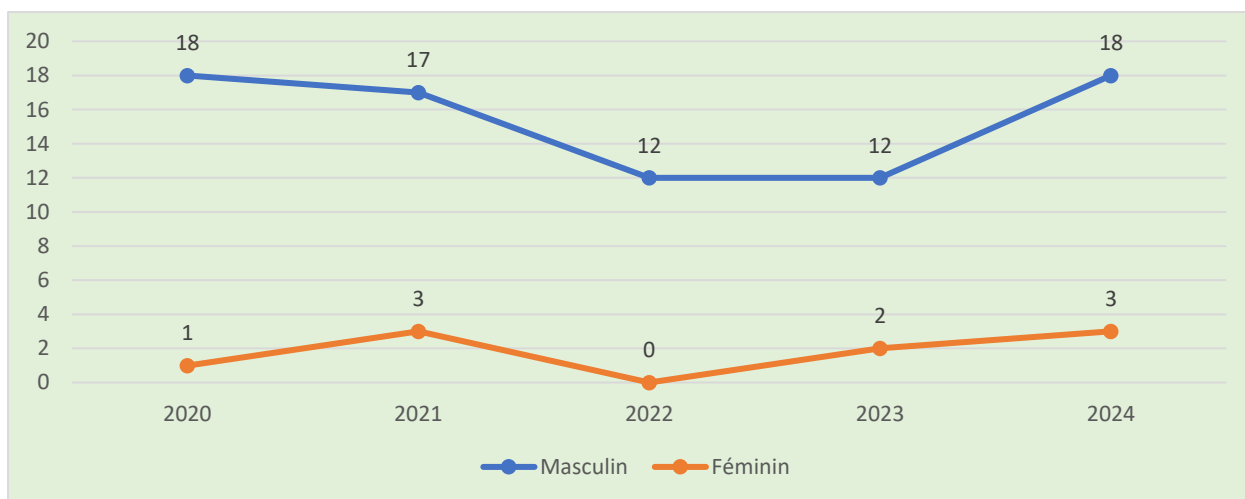
Le nombre de prix spéciaux est passé de 15 en 2023 à 23 en 2024. Entre 2020 et 2024, il est passé de 7 à 23, soit une hausse de 228,6%. Cette hausse s'explique par le regain d'engouement des partenaires autour du concours Prix Galian. En 2024, selon la catégorie de média, la presse en ligne a enregistré le plus de lauréats en prix spéciaux (34,8%), suivie de la presse écrite et de la télévision avec 26,1% chacune.

⁵ Direction générale de la communication et des médias, Fonds d'appui à la presse privée, Direction régionale de la communication et des médias

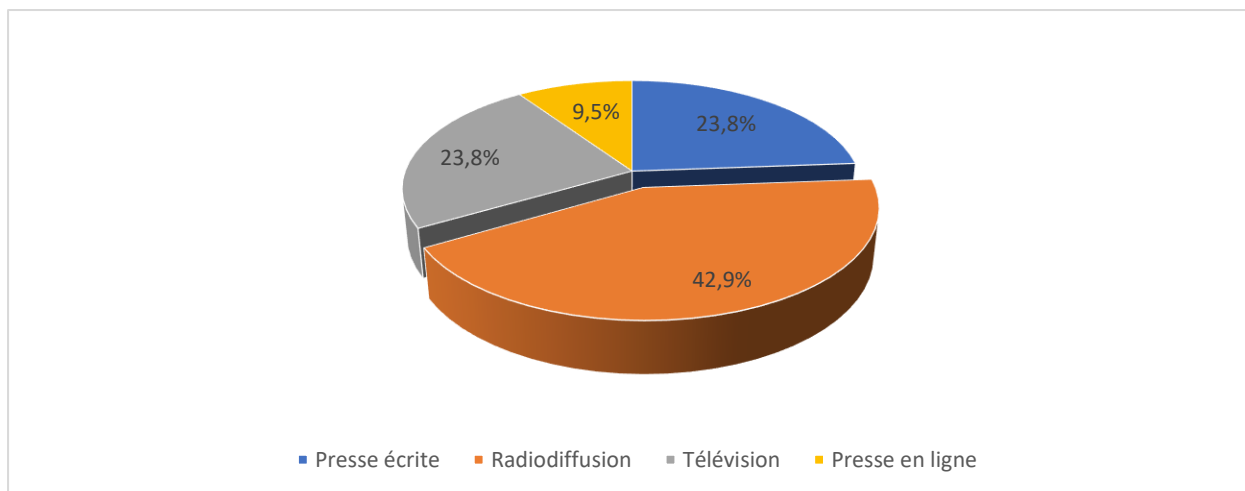
Graphique 046. 24 : Évolution du nombre des lauréats au concours Prix Galian



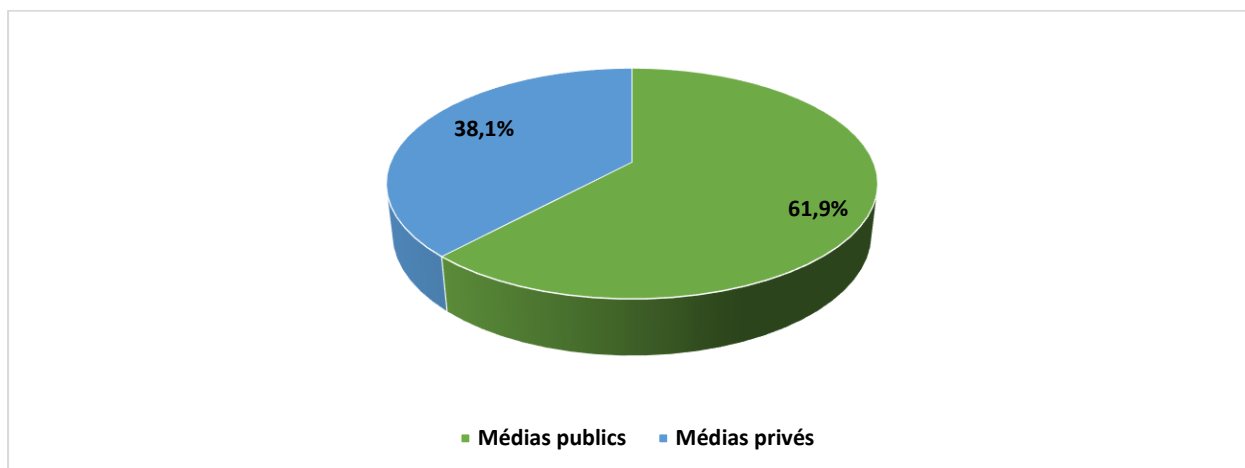
Graphique 046. 25: Evolution du nombre de lauréats au Concours Prix Galian selon le sexe



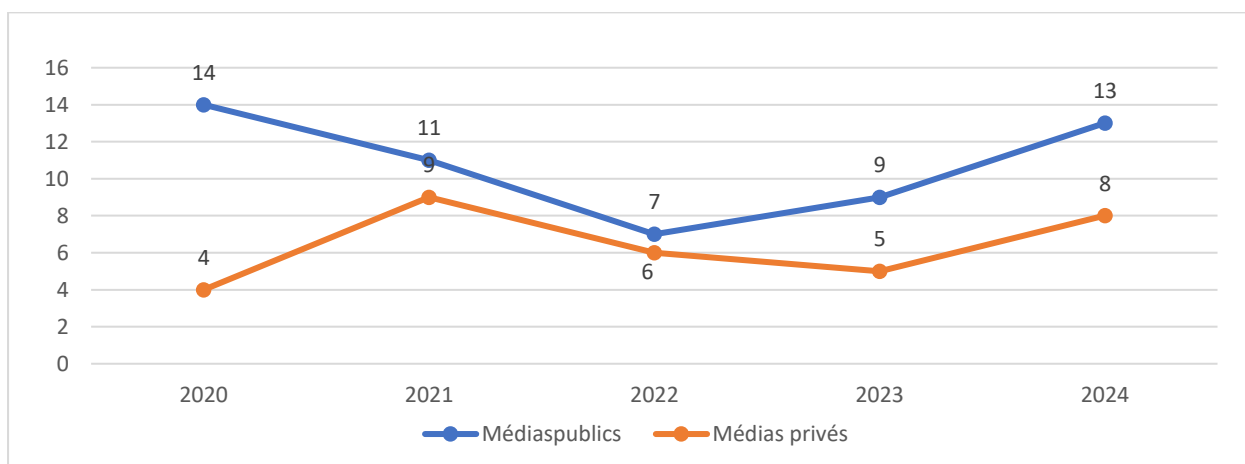
Graphique 046. 26 : Répartition des lauréats selon les catégories de média



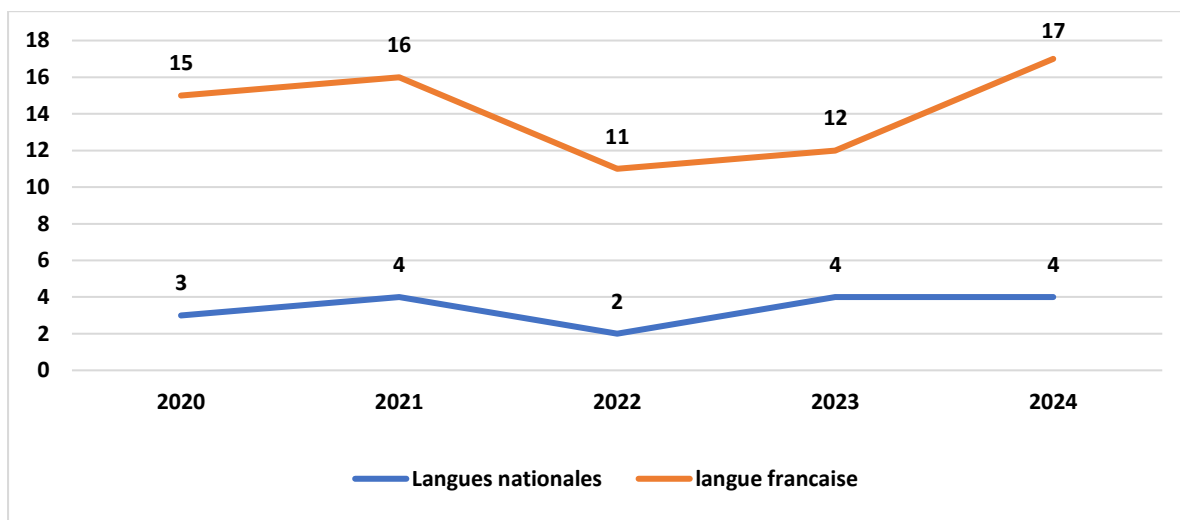
Graphique 046. 27: Répartition des lauréats des prix officiels selon le statut de médias



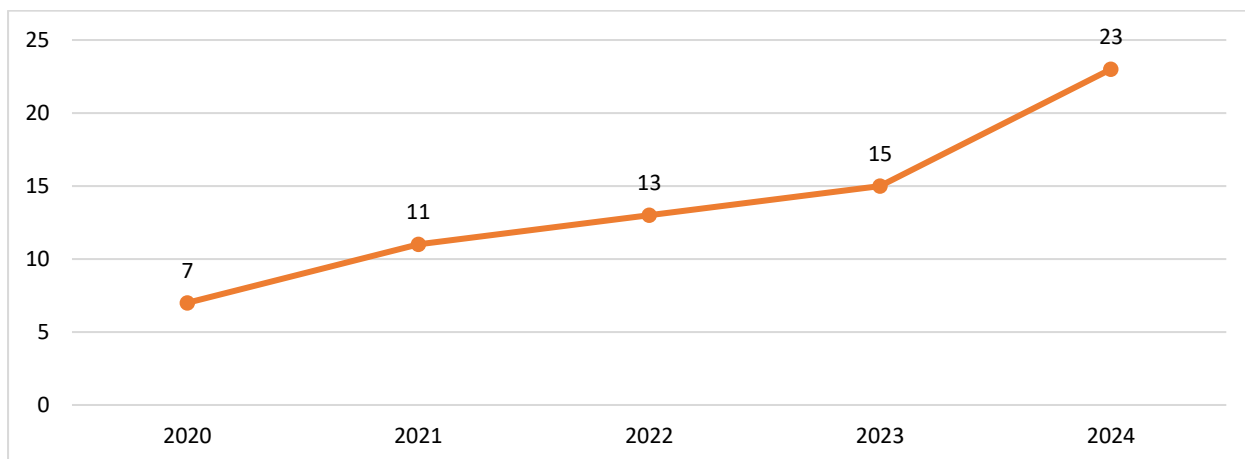
Graphique 046. 28 : Évolution des lauréats selon le statut des médias



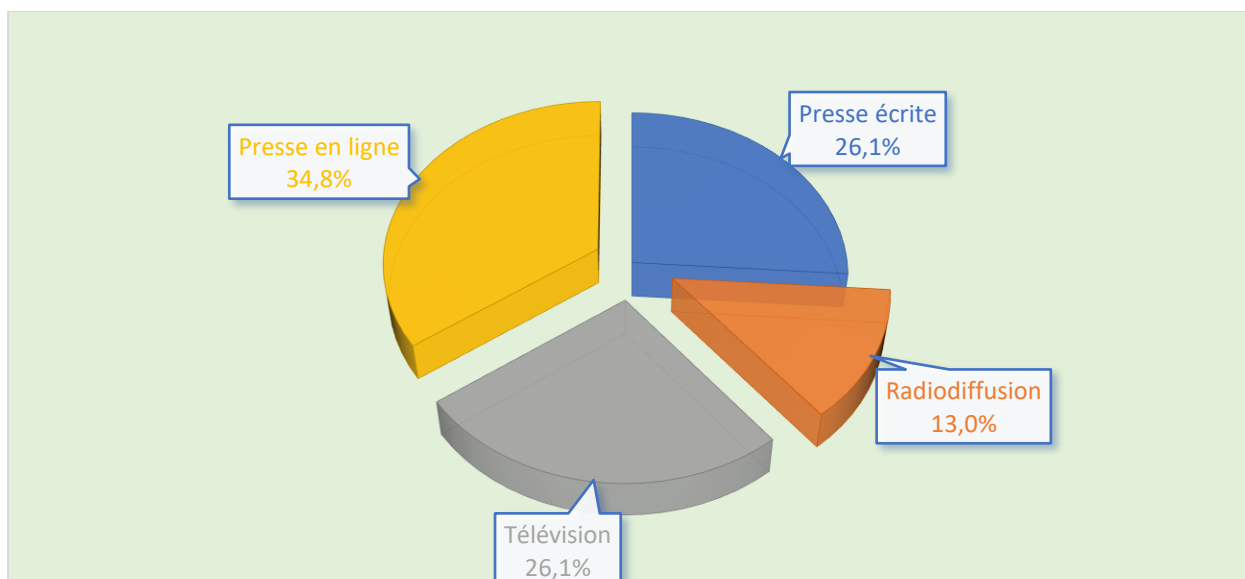
Graphique 046. 29: Évolution du nombre de lauréats au concours Prix Galian selon la langue



Graphique 046. 30 : Évolution des prix spéciaux Galian



Graphique 046. 31: Répartition lauréats des prix spéciaux au Concours Prix Galian par catégorie de médias



IV. FINANCEMENT DES ACTIVITES DE COMMUNICATION

Subvention de l'Etat à la presse privée

Points saillants

- 85,3% des candidats ont bénéficié de la subvention du Fonds d'appui à la presse privée en 2024 ;
- 72,4% des candidats bénéficiaires proviennent de l'audiovisuel en 2024 ;
- 67,5% du montant de la subvention accordée en 2024 revient à l'audiovisuel.

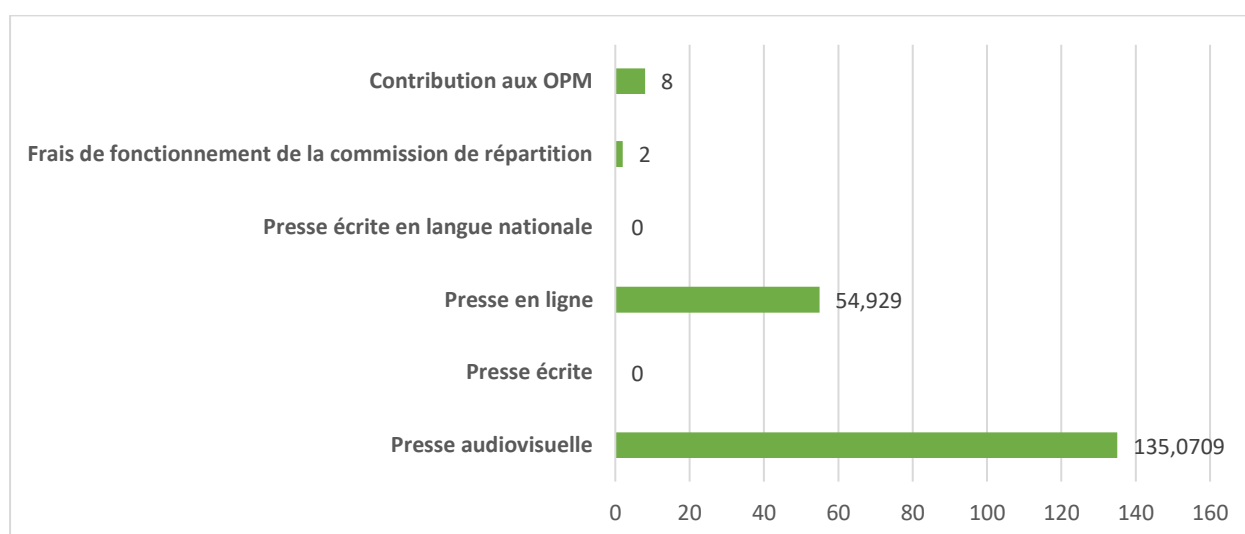
Commentaire général

En 2024, ce sont 85,3% des candidats qui ont bénéficié d'une subvention de 200 millions de FCFA du Fonds d'appui à la presse privée. L'analyse selon la catégorie de médias montre que la presse audiovisuelle a bénéficié de 67,5% du montant, suivie de la presse en ligne (27,5%).

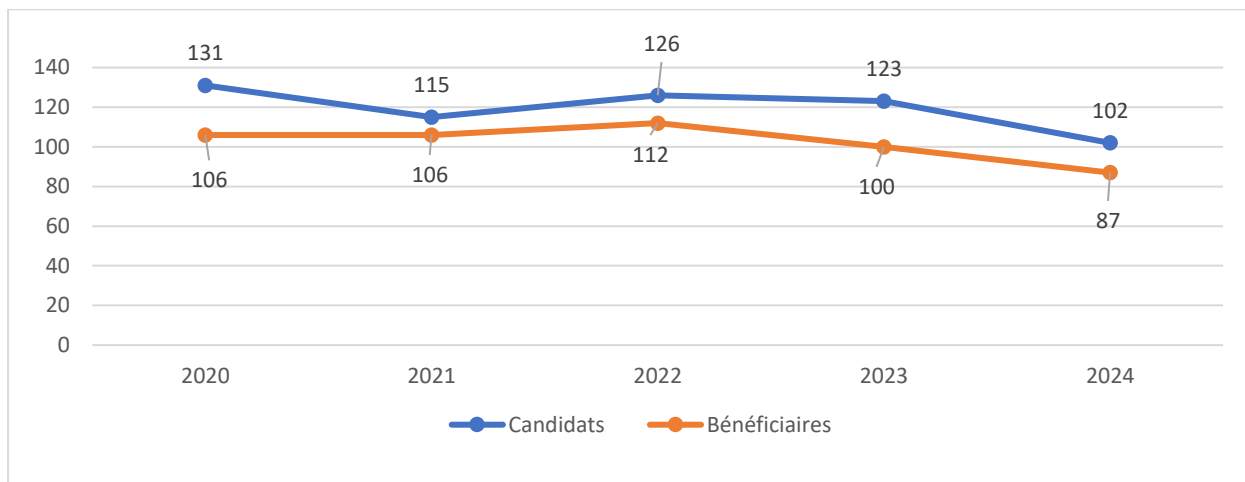
Les nombres de candidats et de bénéficiaires à la subvention ont baissé respectivement de 17,1% et 13% en 2024 par rapport à 2023.

Les médias audiovisuels représentent 64,7% des candidats en 2024, suivis de la presse en ligne (25,5%).

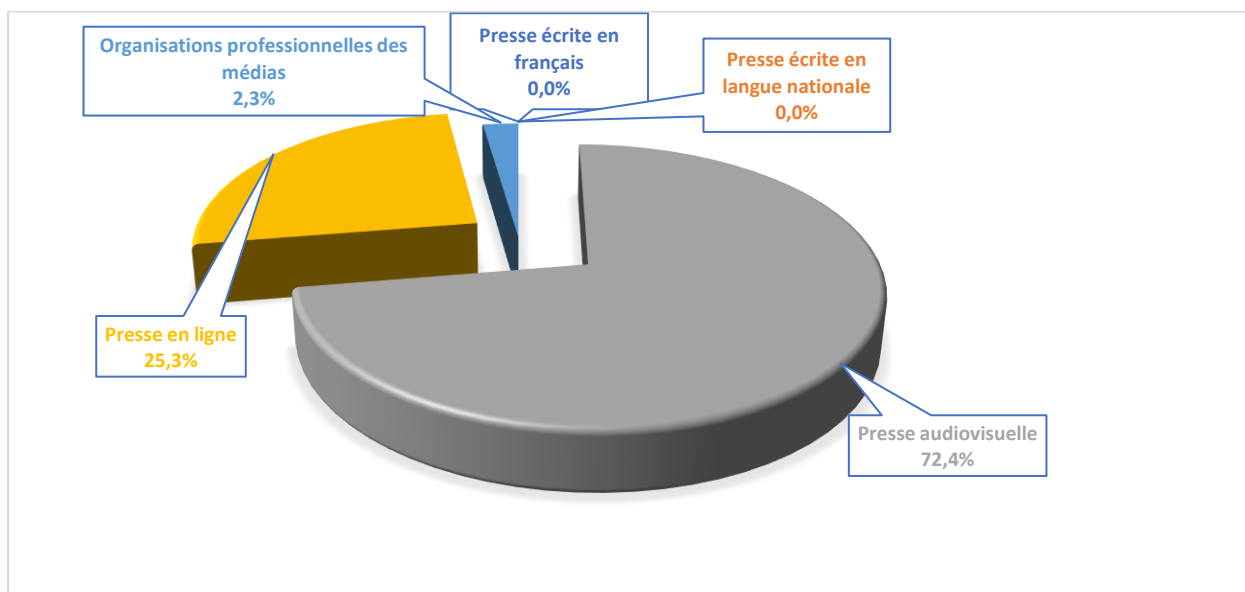
Graphique 046. 32 : Répartition de la subvention de l'Etat à la presse privée (en millions de FCFA)



Graphique 046. 33 : Évolution du nombre de candidats et de bénéficiaires à la subvention de l'Etat à la presse privée



Graphique 046. 34 : Répartition des bénéficiaires à la subvention de l'Etat à la presse privée selon la catégorie de media en 2024



CHAPITRE IV : PROGRAMME 047 PILOTAGE ET SOUTIEN

Liste des graphiques

Graphique 047. 1 : Évolution de l'effectif du personnel du MCCAT	75
Graphique 047. 2 : Répartition de l'effectif du personnel du MCCAT par programme en 2024 .	75
Graphique 047. 3 : Répartition des effectifs du personnel du MCCAT par sexe en 2024	75
Graphique 047. 4 : Répartition du personnel du MCCAT par catégorie en 2024.....	76
Graphique 047. 5 : Répartition des effectifs du personnel du MCCAT par tranche d'âge	76
Graphique 047. 6 : Répartition des sorties définitives	76
Graphique 047. 7 : Répartition des effectifs du personnel du MCCAT par structure.....	77
Graphique 047. 8 : Evolution des dotations du budget des structures opérationnelles (en millions FCFA).....	79
Graphique 047. 9 : Répartition du budget par programme en 2024	79
Graphique 047. 10 : Répartition du budget du MCCAT par nature de dépense en 2024.....	79
Graphique 047. 11: Répartition des subventions de l'Etat aux EPE et sociétés d'Etat du MCCAT en 2024	80

I. RESSOURCES HUMAINES

Points saillants

- baisse de 5,6% de l'effectif du personnel du MCCAT entre 2023 et 2024 ;
- 59,7% des agents du ministère ont moins de 45 ans en 2024 ;
- 27,5% des agents du MCCAT sont de la RTB en 2024.

Commentaire général

L'effectif du personnel du MCCAT en 2024 est de 2 355 agents par rapport à 2 496 en 2023, soit une baisse de 5,7%. De façon spécifique, cette baisse est plus marquée au niveau du programme Communication (16,5%), principalement en raison des mises à disposition et des disponibilités enregistrées en 2024.

La répartition par programme en 2024 montre que le programme Communication porte le plus grand effectif (42,7%) suivi du programme Pilotage (30,6%) et le programme Culture (20,6%). Le programme Tourisme enregistre le plus faible taux avec 6,1% de l'effectif du MCCAT.

En ce qui concerne la répartition par sexe du personnel du MCCAT en 2024, on observe que l'effectif des hommes (76,9%) triple celui des femmes (23,1%).

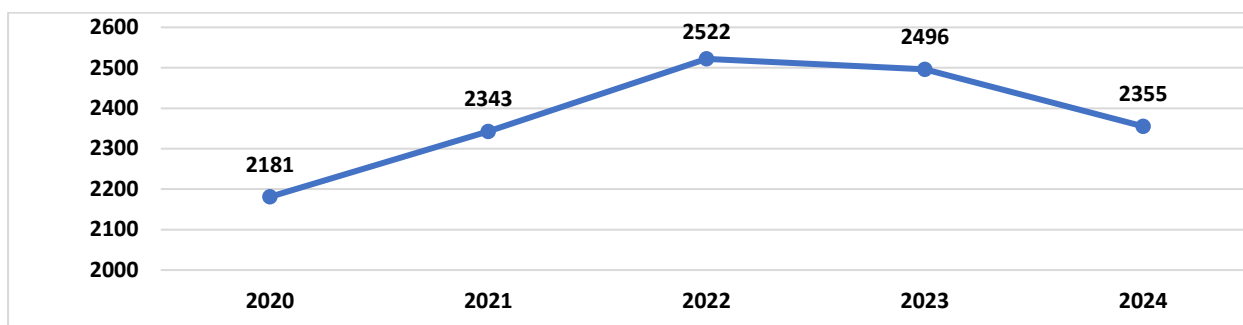
En termes de répartition du personnel par structure en 2024, il ressort que 31,97% des effectifs du MCCAT provient des structures centrales, suivi de la radiodiffusion-télévision du Burkina (RTB) avec 27,5% et des structures déconcentrées (DRCCAT) avec 11,0%. Les autres structures qui sont des structures rattachées ont de faibles effectifs allant de 0,6% à 4,5%.

Pour la répartition du personnel en 2024 selon l'âge, 59,7% de l'effectif a moins de 45 ans. Ce qui signifie que le personnel du ministère est majoritairement jeune.

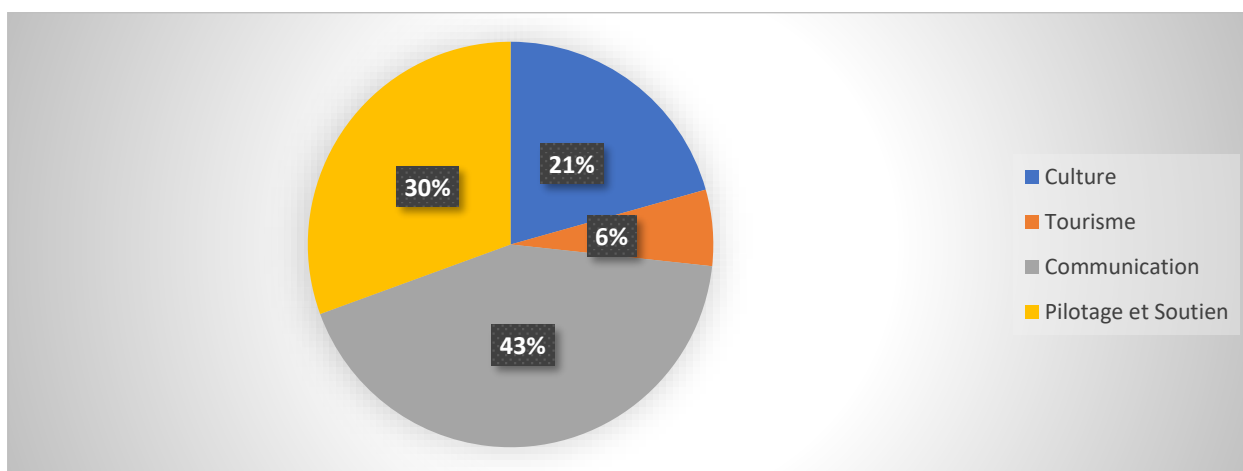
D'une manière générale, les effectifs du personnel du MCCAT en 2024 dans les différentes catégories indiquent une prédominance de la catégorie A qui représente 36,6% de l'effectif, suivie de la catégorie B avec un taux de 34,1%. La catégorie P est la moins représentée avec un taux de 0,1% de l'effectif total.

En 2024, le MCCAT a enregistré 51 sorties définitives dont 82,3% de départs à la retraite ; 15,7% de décès et 2,0% de licenciement.

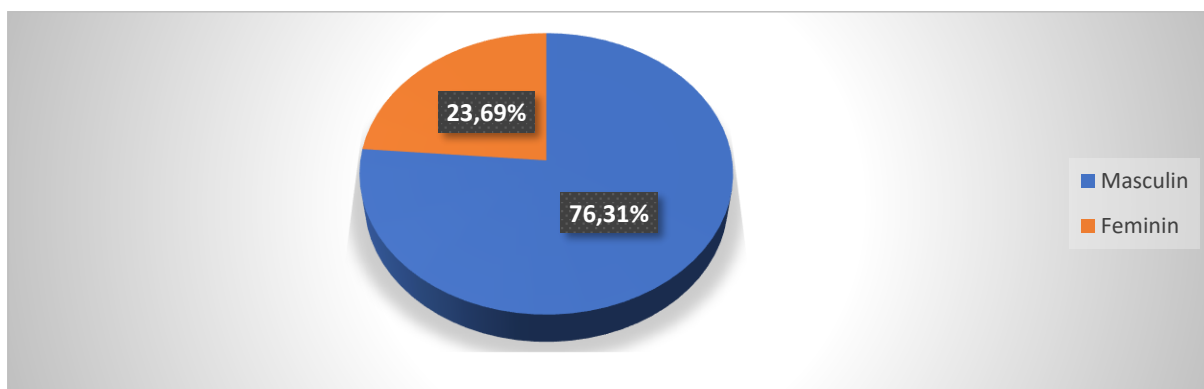
Graphique 047. 1 : Évolution de l'effectif du personnel du MCCAT



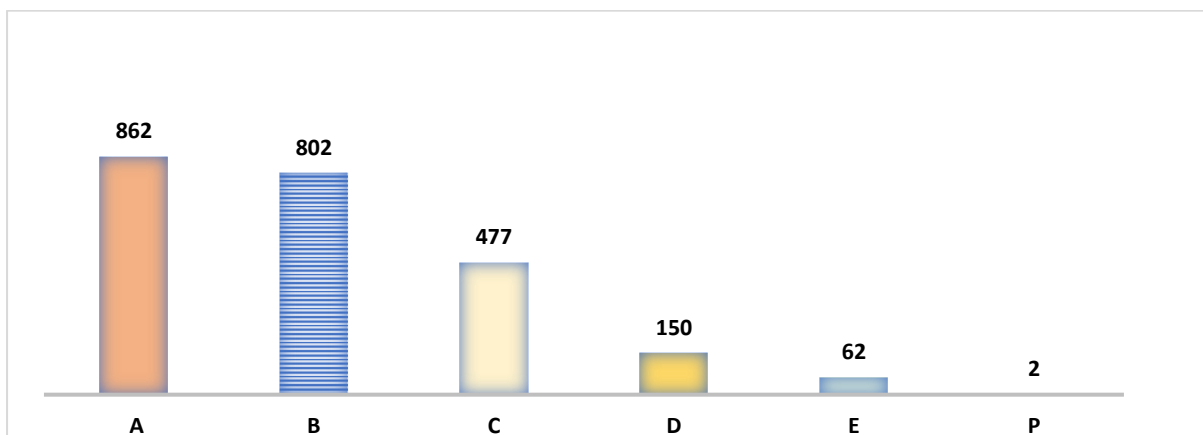
Graphique 047. 2 : Répartition de l'effectif du personnel du MCCAT par programme en 2024



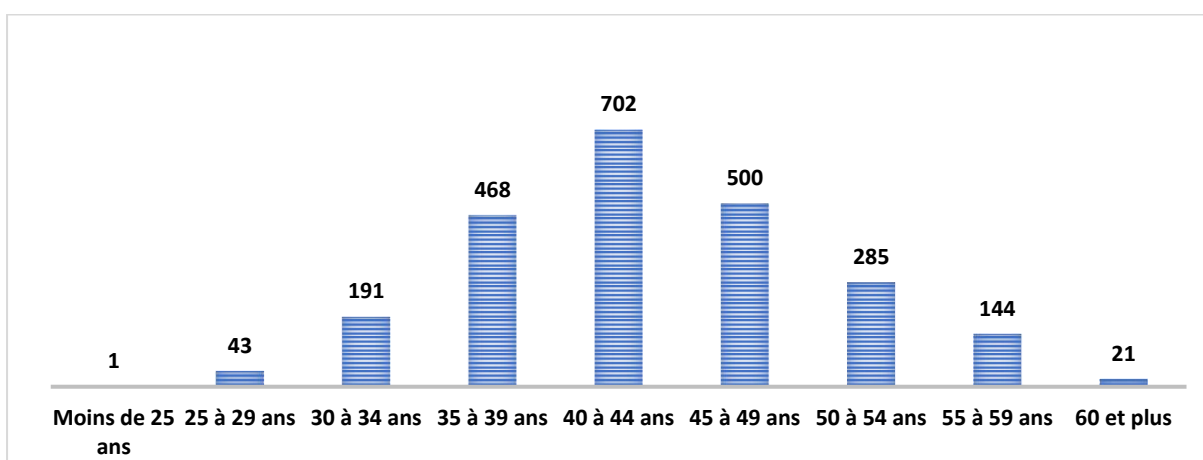
Graphique 047. 3 : Répartition des effectifs du personnel du MCCAT par sexe en 2024



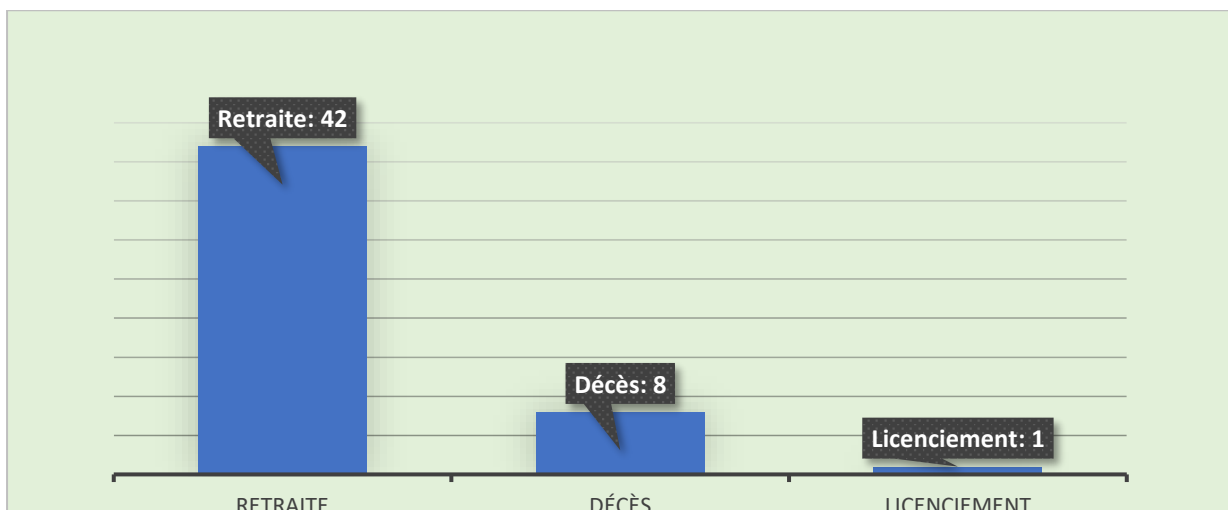
Graphique 047. 4 : Répartition du personnel du MCCAT par catégorie en 2024



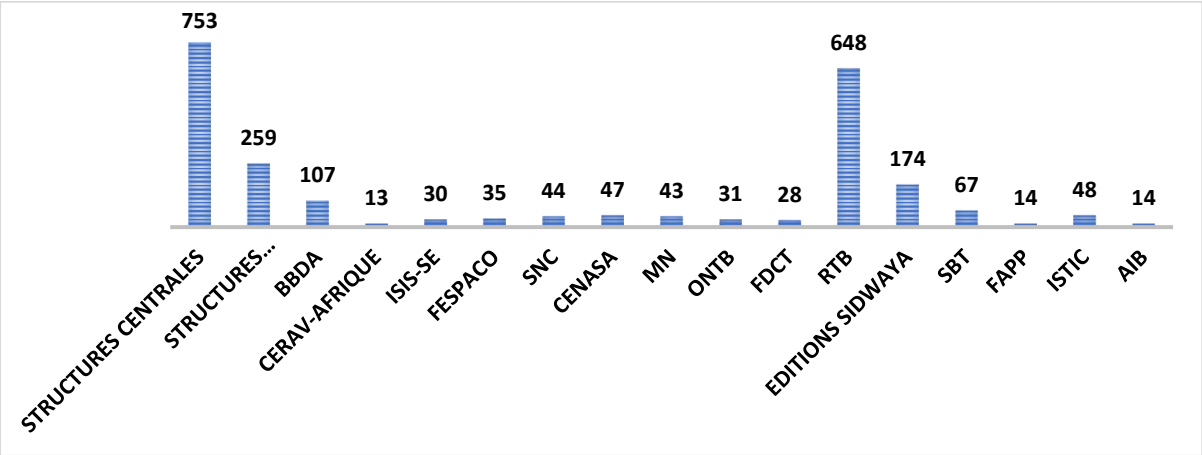
Graphique 047. 5 : Répartition des effectifs du personnel du MCCAT par tranche d'âge



Graphique 047. 6 : Répartition des sorties définitives



Graphique 047. 7 : Répartition des effectifs du personnel du MCCAT par structure



II. RESSOURCES FINANCIERES

Points saillants

- hausse de 2,1% du budget alloué au MCCAT entre 2023 et 2024 ;
- hausse de 395,0% du budget alloué aux investissements du MCCAT entre 2023 et 2024.

Commentaire général

La dotation budgétaire du MCCAT est passée de 19 225,92 millions de FCFA en 2023 à 19 625,53 millions de FCFA en 2024, soit une hausse de 2,1%. Elle était de 23 990,74 millions de FCFA en 2020 soit une baisse de 18,2% par rapport à 2024.

La répartition du budget entre les programmes du MCCAT en 2024 montre que le programme Communication absorbe 46,7% du budget total, suivi du programme Pilotage avec 23,7% et du programme Culture avec 19,3%. Le programme Tourisme enregistre le plus faible taux avec 10,3% du budget total.

La part importante du budget du programme communication dans le budget du MCCAT s'explique par la dotation budgétaire des EPE de ce programme (RTB, SBT, SIDWAYA, ISTIC et FAPP) qui représente 40,9% du budget du ministère.

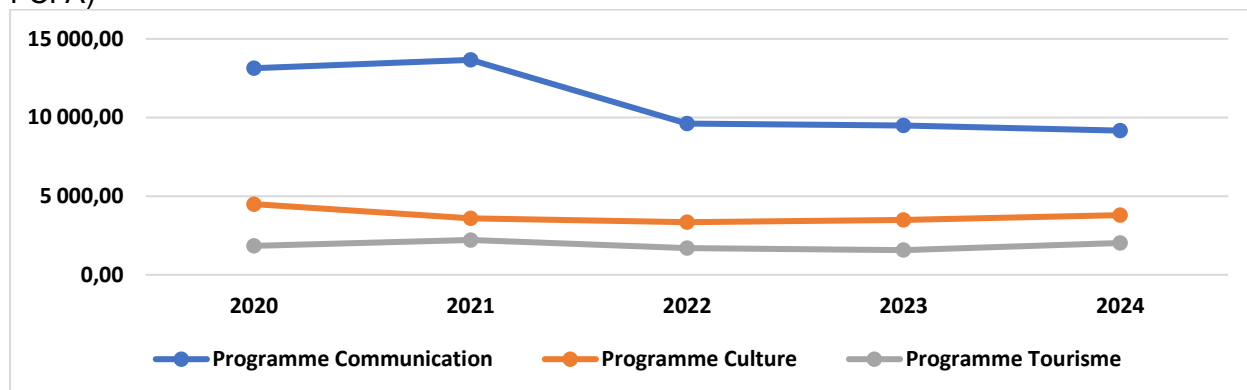
En ce qui concerne la répartition du budget du MCCAT par nature de dépenses en 2024, 46,4% des dotations sont consacrées aux transferts courants, 24,6% aux dépenses du personnel et 13,0% aux dépenses d'acquisition de biens et services. Les dépenses d'investissement représentent 16,0% du budget du MCCAT en 2024 contre 1,0% en 2023.

Cette part consacrée aux transferts s'explique par le nombre important des EPE du ministère. La part du budget consacrée aux investissements concerne essentiellement les travaux de construction du siège de la RTB et du Mausolée Thomas Sankara.

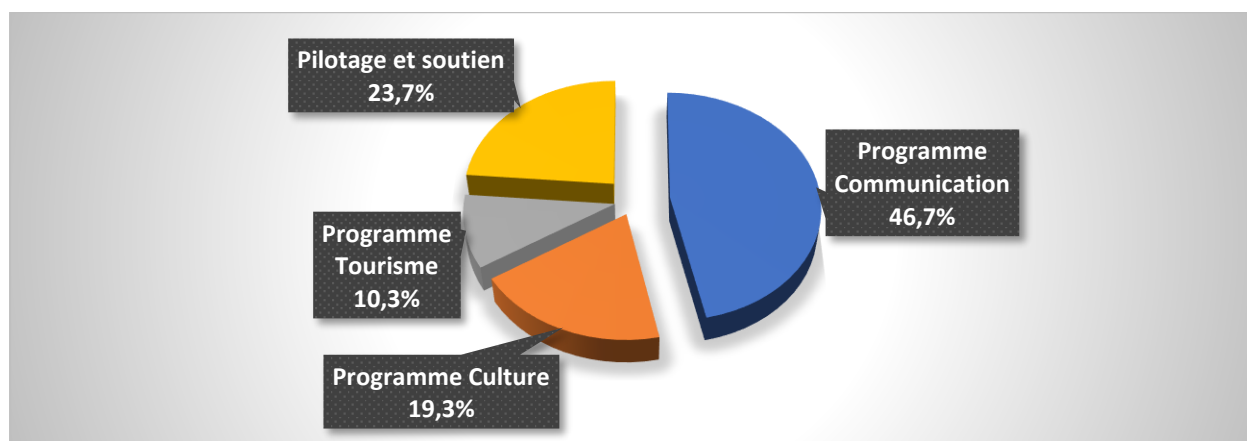
De façon spécifique, la répartition des subventions de l'Etat aux EPE et sociétés d'Etat du MCCAT en 2024, fait ressortir que 42,0% de la subvention est accordée à la RTB ; 13,8% à la SBT et 4,1% au FAPP. Les structures qui ont bénéficié moins de subvention sont respectivement le Musée national (0,8%), le CERAV-AFRIQUE (0,6%) et le BBDA (0,5%).

La part importante du budget de la RTB s'explique par la dotation consacrée à la construction de son siège qui représente 26,6% de l'enveloppe des subventions.

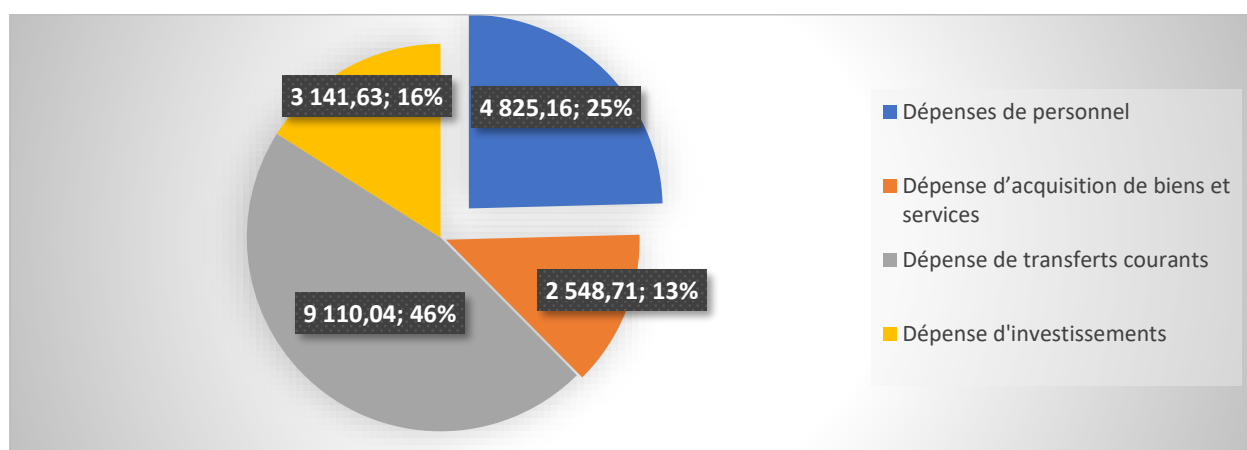
Graphique 047. 8 : Evolution des dotations du budget des structures opérationnelles (en millions FCFA)



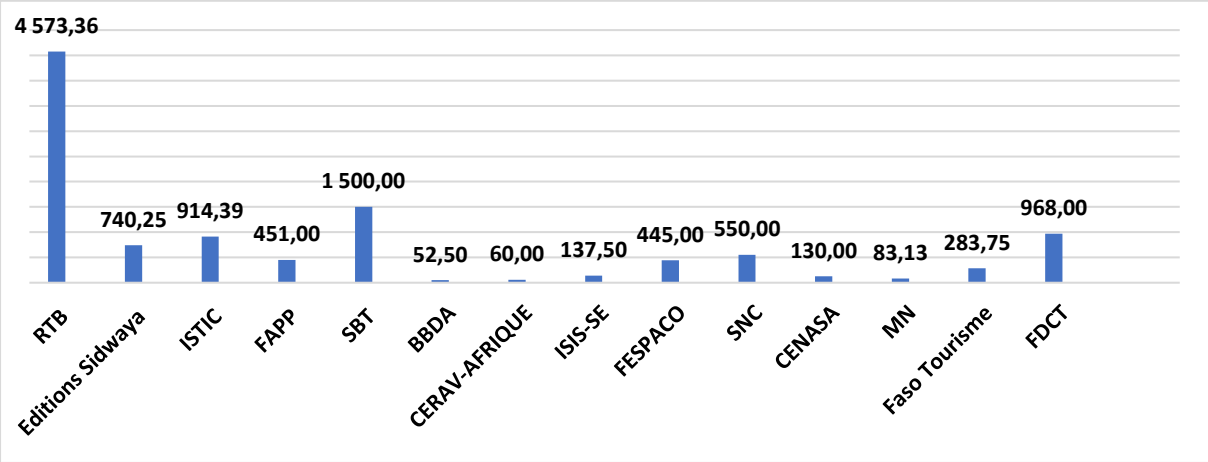
Graphique 047. 9 : Répartition du budget par programme en 2024



Graphique 047. 10 : Répartition du budget du MCCAT par nature de dépense en 2024



Graphique 047. 11: Répartition des subventions de l'Etat aux EPE et sociétés d'Etat du MCCAT en 2024



GLOSSAIRE

Activités culturelles : incarnent ou transmettent des expressions culturelles indépendamment de la valeur commerciale qu'elles peuvent avoir. Elles peuvent être une fin en soi ou contribuer à la production de biens et de services culturels.

Agence de voyages et de tourisme, tout établissement commercial qui organise et vend, de façon habituelle, au public directement, à forfait ou à la commission, des voyages et des séjours individuels ou collectifs, ainsi que toute activité s'y rattachant.

Arrivée : Séjour dans un lieu unique. Ce concept est sensiblement différent de celui de touriste. Deux régions d'un même pays comptabiliseront chacune une arrivée pour un même touriste visitant ces deux régions au cours d'un même séjour. Pour le niveau national ce même touriste ne sera à l'origine que d'une seule arrivée dans le pays. Ce touriste produira autant de nuitées que de voyages effectués dans le pays au cours d'une période donnée.

Arts de la scène et festivités : Toute forme d'expression des événements culturels qui se déroulent « en direct ». Activités des professionnels et amateurs, comme le théâtre, la danse, l'opéra et les marionnettes. Ils comprennent également la célébration d'événements culturels (*Festivals, fêtes et foires*) qui se déroulent localement et peuvent présenter un caractère informel.

Arts visuels : Arts faisant principalement appel au sens visuel. Ces formes artistiques mettent l'accent sur la création d'œuvres de nature essentiellement visuelle ou multidimensionnelle.

Auteur : Personne physique qui crée l'œuvre.

Bibliothèque : Organisation, ou partie d'une organisation, dont la vocation est d'élaborer et de conserver une collection et de faciliter l'usage des ressources et des équipements d'information afin de répondre aux besoins d'informations, de recherche, d'éducation, de culture ou de loisirs de ses utilisateurs. Ces caractéristiques de base n'excluent pas les ressources et les services annexes à sa vocation (ISO, 2006). Une bibliothèque comprend toute collection organisée de livres et de publications périodiques sous forme imprimée ou électronique ou tout autre matériel graphique ou audiovisuel (d'après l'UNESCO, 1970). Cette définition comprend également les bibliothèques virtuelles et les catalogues numériques.

Biens culturels : Biens de consommation qui véhiculent des idées, des valeurs symboliques et des manières de vivre, par exemple les livres, revues, produits multimédia, logiciels, enregistrements sonores, films, vidéos, programmes audiovisuels, produits de l'artisanat et design.

Cuir/peaux : Objets fabriqués en cuir ou en peaux ; exemples : sac, tabouret

Dépense moyenne journalière par touriste : rapport entre les recettes totales réalisées dans l'établissement et les nuitées réalisées au cours d'une période donnée.

Domaine du livre et presse : Edition sous toutes ses formes : les *livres*, les *journaux* et les *publications périodiques y compris* d'édition *électroniques* ou *virtuelles*, comme les journaux en ligne, les livres électroniques ou la distribution numérique de livres et de publications périodiques. Les *bibliothèques*, physiques et virtuelles, font partie de ce domaine, tout comme les *salons du livre*.

Domaine du patrimoine culturel et naturel : Outre le patrimoine immatériel, les *musées*, les *lieux d'intérêt archéologique et historique* (notamment les sites et les monuments archéologiques), les *paysages culturels* et le *patrimoine naturel*.

Droit d'auteur : Ensemble des prérogatives exclusives de nature juridique dont dispose un créateur sur son œuvre de l'esprit. Il se compose d'un droit moral et de droits patrimoniaux.

Droit de Reproduction Mécanique : Droit prélevé ou prépayé pour chaque vente d'une œuvre, et ce, peu importe le support utilisé.

Droits voisins : Droits conférés aux artistes interprètes ou exécutants, aux producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et aux organismes de radiodiffusion en vue de protéger leurs

intérêts, en relation avec leurs activités liées à l'usage public d'œuvres d'auteurs, à tous les types de prestations artistiques ou à la transmission publiques d'événements, d'informations et de sons ou d'images.

Durée moyenne de séjour : Rapport entre les nuitées et les arrivées réalisées au cours d'une période donnée.

Établissement touristique d'hébergement, tout établissement commercial qui offre en location des chambres, suites de chambres ou unités de logement équipées et meublées, à une clientèle principalement touristique, ainsi que les prestations annexes (nourriture, boisson, activités de loisirs et services divers).

Ce sont notamment : Les hôtels, les motels, les pensions, les auberges, les campings, les gîtes ruraux, les villages de vacances, les campements touristiques, les résidences touristiques et les relais touristiques

Instrument de musique : Objet produisant de la musique (exemple : balafon, tam-tam).

Littérature : Catégorie du droit de la propriété littéraire et artistique regroupant l'ensemble des œuvres écrites ou orales.

Métaux : Objets confectionnés à partir du métal (fer, bronze, argent)

Musée : selon la loi 022-2023/ALT portant protection, sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel au Burkina Faso, le musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel.

Nuitée : Nuit d'un touriste dans un établissement d'hébergement.

Part du budget du MCCAT dans le budget Etat : est le rapport entre le budget du MCCAT de l'année n entre le budget de l'Etat de la même année. Il est calculé sur la base des dotations budgétaires. Elle est exprimée en %.

Patrimoine culturel : Objets, monuments, groupes de bâtiments et de sites dotés d'une valeur historique, symbolique artistique, esthétique, ethnologique ou anthropologique, scientifique et sociale.

Patrimoine mondial culturel : Monument et ensemble sites ou pratiques, représentations, expression et savoir-faire qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, ethnologique, esthétique ou anthropologique

Patrimoine naturel : Monuments naturels, formations géologiques et physiographiques et les zones délimitées constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées ainsi que les sites naturels ayant une valeur du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle. Sont notamment visés les parcs naturels, les réserves, les zoos, les aquariums et les jardins botaniques (UNESCO, 1972).

Poterie : Objets en terre cuite ; exemples : pot, jarre, assiette.

Presse écrite : elle est constituée des journaux et périodiques paraissant à intervalles réguliers

Radiodiffusion: toute radiocommunication dont les émissions sont destinées à être reçues par le public, par le biais d'un récepteur

Reproduction par reprographie : Reproduction sous forme de copie sur papier ou support assimilé par une technique photographique ou d'effet équivalent permettant une lecture directe.

Reproduction : Fabrication d'un ou plusieurs exemplaires d'une œuvre ou d'une partie de celle-ci dans une forme matérielle quelle qu'elle soit, y compris l'enregistrement sonore et visuel. L'inclusion d'une

œuvre ou d'une partie de celle-ci dans un système d'ordinateur, soit dans l'unité de mémorisation interne soit dans une unité de mémorisation externe d'un ordinateur est aussi une "reproduction".

Service de presse en ligne: tout service de communication au public en ligne édité à titre professionnel par une personne physique ou morale qui a la maîtrise éditoriale de son contenu, consistant en la production et la mise à disposition du public d'un contenu original, d'intérêt général, renouvelé régulièrement, composé d'informations présentant un lien avec l'actualité et ayant fait l'objet d'un traitement à caractère journalistique, qui ne constitue pas un outil de promotion ou un accessoire d'une activité industrielle ou commerciale.

Sociétés étrangères : sociétés de gestion collective liées au BBDA par une convention de représentation réciproque, laquelle permet une gestion mutuelle des droits sur le territoire de chaque partie contractante.

Station : un ou plusieurs émetteurs ou récepteurs ou un ensemble d'émetteurs et de récepteurs, y compris les appareils accessoires, nécessaires pour assurer un service de radiocommunication, de radioastronomie, en un emplacement donné. Chaque station est classée d'après le service auquel elle participe d'une façon permanente ou temporaire.

Taux d'accroissement annuel : est l'écart entre la valeur de l'année n et celle de l'année n-1 exprimé en pourcentage de la valeur de l'année n-1.

Taux d'exécution du budget hors personnel : est le rapport entre les dépenses engagées en dehors des dépenses du poste « rémunération du personnel » et les dotations des mêmes postes de dépenses.

Taux d'occupation : Rapport entre les chambres occupées et les chambres disponibles, multiplié par cent.

Taux de fréquentation : Rapport entre les nuitées réalisées et les places lits disponibles, multiplié par cent.

Textile : Objets produits à base du coton. Ensemble des produits fabriqués à partir du coton ou d'autres matières naturelles ; exemples : pagne, tissu, toile.

Tourisme interne : Tourisme des visiteurs résidents qui voyagent à l'intérieur du territoire économique du pays.

Tourisme récepteur : Tourisme des visiteurs non-résidents qui voyagent à l'intérieur du territoire économique du pays de résidence

Tourisme : Ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs.

Touriste : Visiteur qui passe au moins une nuit dans un moyen d'hébergement collectif ou privé dans le lieu visité.

Usager prospecté : Localisation et identification par l'agent de prospection du BBDA de toute personne physique ou morale qui exploite des œuvres protégées n'ayant pas encore signé de contrat.

Usager : Personne physique ou morale exploitant les œuvres du répertoire du Bureau burkinabè du droit d'auteur.

Valeur des exportations des biens culturels : c'est la valeur déclarée des biens culturels sous à l'autorisation d'exportation

Vannerie : Objets en paille ; exemples : panier, chapeaux confectionnés à partir de fibres végétales

Variation par rapport à la moyenne des X dernières années : est l'écart entre la valeur actuelle et la valeur moyenne des X années précédentes rapport à cette valeur moyenne. Le résultat obtenu est multiplié par 100.

ÉQUIPE D'ÉLABORATION DU TABLEAU DE BORD

Nom	Prénom (s)	Structure	Email
KORGO	Hamadou	SG	korgojacques9@gmail.com
SOMA	Mambourou	DGESS	mambourou.soma@communication-culture.gov.bf
DOLY	Sansan Bernard	DGESS	doly.ss.bernard@gmail.com
SEGHDA	K. Blaise	DGESS	seghdablaise@gmail.com
DAMIBA/ZONGO	J. Hélène	DGESS	helenase2020@gmail.com
DRABO	Eric	DGESS	drabo.eric@yahoo.com
HIEN	B. Pasteur	DGESS	bpasteurhien@gmail.com
KARAMA	Forobié	DGESS	forobi.karama@gmail.com
ZOUNDI	R. Michel	DGESS	michelzoundi39@gmail.com
COULIBALY	Kassoum	DGESS	coulkass76@yahoo.fr
THIOMBIANO	B. B. Brice Azize	DGCA	thiombianobapougnibrice@gmail.com
DERME	Moumouni	BBDA	derme.moumouni@hotmail.com
KOLOGO	Abdoulaye	DGT	adoukologo@gmail.com
KABORE	Souleymane	DRH	azizsouleymane95@gmail.com
ZOETAYENGA/SIA	Delphine	DGCM	delphinesia1@gmail.com
TOE	Jean Marie	DG-ES	jmt16j@gmail.com
BOUDA	Moussa	INSD	moussa_bouda@yahoo.com
BASSOLET	Alexandre	DGF	alexandre.bassole.communication-culture.gov.bf
COMBARI	Moumouni	CSC	moumounicombari@gmail.com
LY	Hamadou	DRCCAT-NKB	lydibaba45@gmail.com
OUEDRAOGO	Vincent	DRCCAT-KLS	ouedraogovincent52@gmail.com